

AVIS TARDIFS

Fr. 2,40 par millimètre de hauteur — Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Bar du Cygne - Bevaix DANSE CE SOIR, dès 21 heures Orchestre « THE JACKSON »

CONCERT FOLKSONG ce soir, à 20 h 30 Centre de loisirs Chemin de la Boine 31

Hôtel du Vignoble, Peseux Samedi 16 décembre dès 15 h et 20 h

Grand MATCH AU LOTO Organisation : FANFARE DE PESEUX

EXPOSITION RÖTHLISBERGER WILLIAM - DENYSE - ERNEST - PAULO Dernier jour dimanche

Des EXTRA pour salle à manger seraient engagées pour les fêtes de l'An. HOTEL DU VAISSEAU, Cortaillod

Centro culturale italiano Dimanche 17 décembre, à 20 h 15 CONFÉRENCE de M. Paul Guichonnet

MAZZINI et la Suisse Casa d'Italia, Prébarreau 1, 1er étage

LOTTO des Pêcheurs Hôtel du Lion-d'Or, Boudry 15 à 20 heures

Aujourd'hui, 16 h, Aula du Mail L'heure musicale de la Radio romande

COLLEGIUM ACADEMICUM DE GENÈVE Dir. R. Dunand

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL

CORCELLES HALLE DE GYMNASTIQUE Samedi 16 décembre, à 20 h précises Grand MATCH AU LOTO des fêtes

CENTRE CULTUREL NEUCHÂTELOIS Pomme 9 Cet après-midi à 16 heures, vernissage de l'exposition de travaux d'élèves de l'Ecole secondaire régionale

REFLETS D'UN CAMP D'EXPRESSION ARTISTIQUE Entrée libre

COFFRANE 17 décembre Halle de gymnastique, dès 14 heures MATCH AU LOTO de la fanfare « L'ESPÉRANCE »

Grande Salle, Colombier Dimanche 17 décembre, à 15 heures

GRAND LOTO NON-STOP de la Musique Militaire Superbes quines - Abonnements

Ce soir à 20 h GRANDE SALLE - BEVAIX

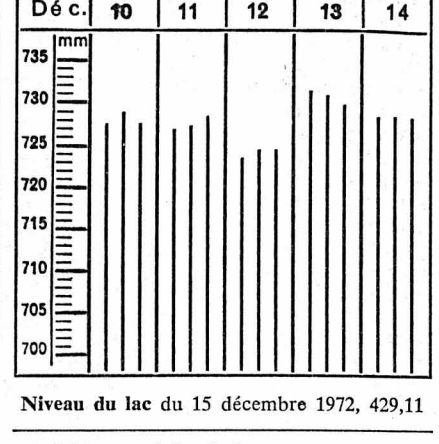
LOTTO 15 jambons, corbeilles garnies, lards, lapins, etc.

MONTRES tous genres Florimont Watch S.A. Fbg du Lac 9, 2me étage

AUJOURD'HUI AU MÉTRO SUPRÊME DE FRITES SAUCE KETCHUP AU COGNAC A LA BORNANDAISE

Naissances Didier a le plaisir d'annoncer la naissance de sa petite sœur Moussya Mary STAUFFER-SERMET

Observations météorologiques Observatoire de Neuchâtel, 15 décembre 1972. — Température : moyenne -1,0; min. -1,6; max. -0,3.



Prévisions météorologiques pour toute la Suisse: le temps demeure ensoleillé. Sur le Plateau, la nappes de brouillard ou de stratus dont la limite supérieure se situe vers 700 à 900 mètres ne se déchirera que très partiellement l'après-midi.

Evolution pour dimanche et lundi: en plaine, au nord des Alpes, brouillard ou stratus, limite supérieure entre 700 et 900 mètres.

„un vrai temps à fondue“

DERNIÈRE HEURE en avant-dernière page

Avis mortuaire Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Il nous quitte après avoir noblement rempli sa tâche ici-bas. J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé ma foi.

Monsieur Edmond JEANPRÊTRE que Dieu a rappelé à Lui le 15 décembre, dans sa 73me année, des suites d'une opération.

L'Alfasud se présente Dernier rejeton de la famille Alfa Romeo, l'Alfasud présentait hier ses lettres de noblesse à Thielle.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Willy Prestre part en guerre contre la pollution Elaborer un message de Noël, appelé chacun de nous à prendre conscience de sa responsabilité personnelle dans la lutte contre les nuisances et pour le rétablissement de l'équilibre naturel.

Second fait en somme très positif. Il apparaît que, même pour la défense de la plus sainte des causes, il faut laisser à chacun la liberté de penser et d'agir à sa manière. Le Neuchâtelois garde toujours son esprit critique; il n'aime pas souscrire aveuglément à un programme trop précis et trop détaillé.

BOUDRY Exposition de livres d'enfants

(sp) Les instituteurs et institutrices de l'école primaire de Vauvilliers, dont quelques-uns sont membres du comité de lecture pour enfants, placés sous la responsabilité de M. Claude Biron, professeur à l'École normale de Neuchâtel, ont pris l'initiative de grouper quelques livres d'enfants parmi les plus récents parus.

LE SENS DE LA VIE Le sens véritable de la vie va de l'intérieur, de l'extérieur, de la cellule à son milieu, de la graine à la plante, de la source à la mer, du soleil à la Terre, de l'homme à la femme, de la mère à ses enfants, de l'individu à la société, du Créateur à ses créatures.

Avis mortuaires Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le Norton-club Neuchâtel a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de Monsieur René MOREL

Le comité de la FÉDÉRATION DE TIR DU VAL-DE-RUZ a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de Madame Marthe SINGER

Dieu est amour. La famille et les amis de Monsieur Ernesto RUMPEL

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon. Monsieur Oscar TINGUELY, à Boudevilliers;

Monsieur Oscar TINGUELY, à Boudevilliers; Monsieur et Madame Charles Tinguely-Monbaron, à Neuchâtel;

Leur très chère épouse, maman et belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une longue et douloureuse maladie, dans sa 77me année.

Je lève les yeux vers les montagnes. D'où me viendra le secours? Le secours me vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre.

Ps. 121: 1-2. L'enterrement aura lieu lundi 18 décembre.

La famille de Madame Julie STOLLER-PROCUREUR remercie sincèrement toutes les personnes qui ont entouré pendant ces heures douloureuses, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La famille de Monsieur Jean TRITTEN très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entouré ses remerciements sincères et reconnaissants.

La famille de Madame Alice VUILLE remercie sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés lors de leur douloureuse épreuve.

La famille de Madame Mathilde L'ÉPLATTENIER profondément touchée des marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées pendant ces jours douloureux, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

La famille de Madame veuve Louis TREUTHARDT-GATTOLIAT remercie toutes les personnes qui l'ont entourée pendant ces heures douloureuses, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La famille de Madame Julie STOLLER-PROCUREUR remercie sincèrement toutes les personnes qui ont entouré pendant ces heures douloureuses, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 11 décembre. Wolf-frath, Olivier-Charles-Henri, fils de Christian-Henri, ingénieur à Neuchâtel, et de Marie-Madeleine, née Dubois, 12, Bardet, Stéphanie, fille d'André-René, agriculteur à Villars-le-Grand, et de Liliane-Cécile, née Bonny, 13, von Gunten, Aline, fille de Hansruedi, chef d'équipe à Bevaix, et de Josiane, née Fuhrer; Carretta, Lucia, fille d'Antonio-Luigi, maçon à la Neuveville, et de Lina-Antonietta, née Tellan, 14, Grélat, Christelle-Sandra, fille de Jean-Claude-Louis, inspecteur fédéral à Neuchâtel, et de Marlène-Véronique, née Gigon.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — 15 décembre. Prébâtardier, Georges-René, ingénieur à Neuchâtel, et Bollini, Mirélla, à Marin-Epagnier; de Weck, Laurent-Georges-Christian, professeur à Neuchâtel, et Favarger, Marie-France à Genève; Monnet, Bernard-André, vendeur-magasinier, et Zurcher, Christine, les deux à Neuchâtel; Lavanchy, François-Louis, conducteur-typographe à Cortaillod, et Jeanneret, Martine-Anais, à Cormondrèche; Riat, Jean-Pierre-Georges, technicien, et Humbert, Marlyse-Simone, les deux à Onex.

MARIAGES CÉLÈBRES. — 15 décembre. Cenciari, Guido, maçon, et Ferreiro, Maria del Pilar, les deux à Neuchâtel; Borel, Michel-Roger, typographe à Neuchâtel, et Nocera, Fernanda, à Rome; Vermot-Petit-Notthenin, Martin, étudiant, et Oberli, Claire, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 12 décembre. Morel, René-Paul, né en 1910, chauffeur à Boudry, époux de Marie-Elisabeth, née Pinget.

La C.C.A.P. garantit l'enfant de vos enfants Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion du décès de

Madame Rosa PIERREHUMBERT sa famille exprime sa reconnaissance et ses sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, et profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus,

Madame Robert-E. PAULI-VUILLE Mademoiselle Alice VUILLE

remercient sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés lors de leur douloureuse épreuve.

La famille de Madame Mathilde L'ÉPLATTENIER

profondément touchée des marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées pendant ces jours douloureux, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Profondément touchée des témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame veuve Louis TREUTHARDT-GATTOLIAT

remercie toutes les personnes qui l'ont entourée pendant ces heures douloureuses, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La famille de Madame Julie STOLLER-PROCUREUR

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont entouré pendant ces heures douloureuses, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La famille de Monsieur Jean TRITTEN

très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entouré ses remerciements sincères et reconnaissants.

L. Wasserfallen sa Pompes funèbres Rue du Seyon 24 a 2000 Neuchâtel

transports en tous lieux toutes formalités téléphone 038/251108

Tout nouvel abonné à FAN-L'EXPRESS recevra le journal GRATUITEMENT jusqu'à fin décembre 1972

FAN L'EXPRESS BULLETIN D'ABONNEMENT JE M'ABONNE DÈS CE JOUR jusqu'à fin mars 1973 pour Fr. 21.—

A Neuchâtel et dans la région

Réactions neuchâteloises aux nouvelles mesures fédérales anti-inflationnistes

Tout dépend de l'usage qu'on en fera!

Les cinq arrêtés urgents, soumis à l'examen des Chambres fédérales au début du mois courant, et qui sont en discussion actuellement à Berne, représentent, nous l'avons dit, le nouveau programme de lutte contre l'inflation du gouvernement helvétique. Ces arrêtés concernent toutes les activités de la nation: les banques, les industries (et notamment les machines et l'horlogerie), le tourisme, le bâtiment, les biens de consommation.

Le nouveau coup de frein fédéral est brutal et a suscité dans le canton diverses réactions, notamment dans les milieux officiels de l'industrie horlogère de la banque et dans le secteur du bâtiment, l'une et l'autre également menacés.

Il faut dire d'emblée que le contenu précis de ces arrêtés, acceptés récemment par les Etats, peut donner lieu à différentes applications et c'est là la grande inconnue: comment Berne va-t-il utiliser ces nouvelles armes, et quand? Avec rigueur ou souplesse? Tout, une fois de plus, est dans les intentions et le mode de faire.

NE PAS BATTRE UNE CONVALESCENTE!

Nous avons donc demandé à la Chambre suisse de l'horlogerie ce que la direction pensait quant aux conséquences de la nouvelle guerre fédérale à l'inflation.

Jamais jusqu'ici, nous a-t-on déclaré à la Chaux-de-Fonds, — en l'occurrence M. Robert Nicolet, sous-directeur de la Chambre, — le principe du dépôt à l'exportation, qui date de deux ans, n'a été utilisé par Berne. L'arrêté le concernant arrive à échéance à la fin de l'année et le Conseil fédéral propose de le reconduire pour trois ans.

Or, remarquons tout d'abord, et c'est capital, que ce n'est pas l'industrie

horlogère exportant 95 à 97% de sa production, qui joue un rôle important dans l'inflation en Suisse! Il y a d'autres industries qui ont la « conscience » moins pure dans ce domaine.

En outre, l'horlogerie sort à peine d'une année difficile qui a pris fin au printemps passé quand les exportations ont marqué une légère reprise se situant à +4%, alors que durant 1971 et jusqu'au début de 1972, on était dans la zone rouge avec un taux d'accroissement de... 0,8%. Il faut ici rappeler que quand les affaires vont bien, l'accroissement normal dans la valeur des exportations horlogères se situe à +6 + 8%! Tomber à 0,8%, c'est connaître certaines difficultés qui font dire que l'année passée fut très dure pour les horlogers suisses.

Il faut donc souhaiter que, conscients du rôle minime joué par cette industrie-clé du pays dans l'inflation galopante, les autorités fédérales se retiennent de maltraiter la convalescente en la frappant du dépôt à l'exportation (maximum 5% à verser à l'Etat central, pour un fonds gelé durant un certain délai à fixer, puis rendu aux exportateurs à ce moment-là) qui porterait un coup dur (et bas) à l'une des principales industries d'exportation du pays, dont vivent 80.000 familles.

Si malgré tout, cela devait se produire alors les horlogers seraient en droit d'exiger que leur industrie soit mise au bénéfice d'un taux préférentiel, basé sur l'importance des exportations.

FREINER LA CONSOMMATION
Le contrôle et la limitation des crédits seront sévères, les banques et les caisses d'épargne devront déposer des « avoirs minimaux » auprès de la banque nationale, sur des comptes spéciaux non productifs d'intérêt.

Ces dépôts gelés pourront atteindre, selon les catégories, 3 à 12% du montant des créances, et 10 à 40% de leur

accroissement. Pour les créanciers étrangers ces taux seraient doublés.

Cela veut dire que les établissements bancaires ne pourront plus prêter qu'une partie des sommes qui leur sont confiées. En outre, la Banque nationale fixera un « quota d'accroissement » par rapport aux crédits autorisés au 31 juillet dernier. Enfin il y aura un contrôle des émissions publiques d'obligations et d'actions, la banque nationale pouvant contingerer ou échelonner ces émissions. Enfin, pour diminuer la frénésie de consommation des particuliers, la publicité pour le crédit, la vente à tempérament et la location de biens immobiliers pourra être interdite ou limitée.

La direction de la BCN, par la voix de son directeur M. J.-F. Krebs, estime que le coup de frein bernois touchera tous les secteurs de l'activité bancaire que ce soit dans le domaine des prêts à la construction, au commerce, aux communes et à l'Etat, ou du simple crédit.

La encore, les détails font défaut pour apprécier exactement l'ampleur des mesures prises et dont débattent actuellement les Chambres.

Pratiquement, sur le plan de la construction, tout sera freiné brutalement à l'exception des petites maisonnettes particulières (mais non de luxe) et des locaux à loyers raisonnables. La mesure concernera ainsi les administrations publiques et privées, dont les projets de construction seront écartés.

Les milieux du bâtiment ont justement fait remarquer que dans le canton de Neuchâtel on a relativement peu construit en 1971, compte tenu de l'importance de la population, puisque Neuchâtel occupe, dans ce domaine, l'avant-dernier rang.

DES INSTRUMENTS

Au demeurant, il faut le répéter: ces mesures ne sont que des instruments

auxquels la Confédération n'aura recours qu'en cas de nécessité extrême. C'est du moins ce que l'on souhaite dans le canton où même l'Office économique attend d'en savoir plus, pour exprimer son point de vue.

Le coup de frein fédéral, qui porte essentiellement sur les secteurs économiques, aura vraisemblablement des conséquences importantes. Mais, comme le font justement remarquer les groupements patronaux vaudois, il n'en reste pas moins vrai que les revenus nominaux supplémentaires, distribués en 1973, pourront être utilisés sans restriction. Les quelque 9 milliards de francs, qui s'ajouteront aux rentes et salaires de 3 millions de personnes, constitueront un pouvoir d'achat nouveau considérable, dépassant l'augmentation de la production de biens et de services!

Quant aux effets réels des arrêtés fédéraux, on ne pourra en avoir une juste appréciation que dans quelques mois seulement.

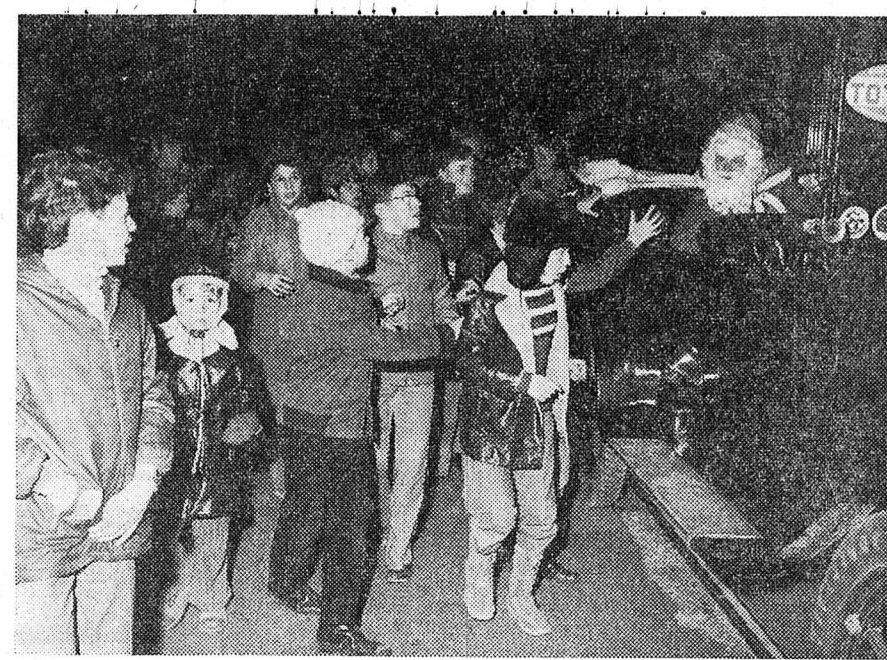
A LA SALLE DU GRAND CONSEIL

Remise des diplômes du technicum du soir

Près de 10 ans d'expérience. C'est un résultat non négligeable dont peut s'enorgueillir le technicum du soir. En effet c'est en 1963, que se fondaient cet institut dont l'importance ne devait cesser de croître. Pas moins de 224 diplômés de technicum d'exploitation furent délivrés jusqu'à maintenant, tandis que l'on compte au total 503 admissions à la classe préparatoire.

C'est ce que devait dire en substance M. E. Geissaz, président de la commission du technicum du soir au cours de la remise des diplômes. Il rappela à son auditoire, que cet institut s'était proposé à l'époque de permettre à des praticiens détenteurs du certificat fédéral de technicien, de compléter leur formation professionnelle par une formation théorique.

L'année dernière, consciente de l'évolution de l'école et des nouvelles charges qu'elle devait assumer, la commission du technicum du soir mena une enquête auprès des élèves, des diplômés et des entreprises, qui révéla la nécessité de créer à l'intention des techniciens, une nouvelle option dite de construction, en plus de celle existante d'exploitation. Le questionnaire reçut un pourcentage élevé de réponses, ce qui dénotait l'importance prise par le technicum



Peseux et la Côte « by night »

Peseux et la Côte étaient en fête hier soir. Les magasins ouverts jusqu'à 22 h comme ce sera le cas encore une fois mercredi prochain, et la visite du Père Noël dans sa superbe vieille Dodge, ont rappelé à chacun que les fêtes de fin d'année sont à la porte.

(Avispress J.-P. Baillod)

non plus s'acquiescer sans des sacrifices consentis.

Voici la liste des nouveaux diplômés, dont trois sont étrangers à notre canton: Christian Albert, (Bienne); Henri Bays, (Bienne); Miguel Boune, (Morteau); Gérard Bourquin, (Couvett); Raymond Colin, (Cormondrèche); Jean-François Criville, (Peseux); François Ecabert, (Neuchâtel); Roland Fleury, (Neuchâtel); Georges Hexel, (Couvett); Louis Konkoly, (La Neuveville); Higinio Lopez, (le Locle); Michel Louail, (Neuchâtel); Daniel Martin, (Cortaillod); Jésus Martínez, (la Chaux-de-Fonds); Charles-Henri Matthey, (le Locle); Edmond Nowacki, (Cressier); Marcel Panchaud, (Saint-Blaise); Marcel Perret, (la Sagne); Raymond Rufenacht, (la Chaux-de-Fonds); Denis Schick, (Cortaillod); Samuel Siegfried, (Peseux); Gilbert Steiner, (Hauterive); Robert Thiriott, (Couvett); Roland Wicki, (Areuse); Alain Wuthrich, (Neuchâtel).

M. Poget, directeur de l'Ecole technique de Neuchâtel, s'adressa aux 29 nouveaux diplômés de cette année, leur rappelant les difficultés qu'ils ne manqueraient pas de rencontrer ici ou là, mais sachant aussi faire l'éloge du sacrifice que représentait pour eux cette activité extra-professionnelle et extra-familiale.

Il appartenait à M. F. Jeanneret, chef de l'instruction publique, de remettre les diplômes, en présence du vice-président du Grand conseil Schulz, de M. W. Zahnd, conseiller communal de Neuchâtel, et de M. Steinmann, directeur du technicum neuchâtelois. Mais avant de procéder à la distribution des diplômes, M. Jeanneret tint lui aussi à souligner que le travail des lauréats du jour montrait l'importance de la formation continue qui ne saurait être négligée dans notre monde et qui ne saurait

Bl. N.

LE LANDERON

Ouvrier atteint par le crochet d'une grue

(c) Un accident de chantier s'est produit hier peu après 11 h, au Landeron. M. Joseph Poyo-Rios, domicilié à Neuchâtel, âgé de 24 ans, était occupé à nettoyer une plaque de béton sur le chantier de la gare du Landeron. Pour une cause encore non déterminée, il fut projeté au sol par le crochet d'une grue en mouvement. Souffrant de douleurs à la tête et à une main, il a été conduit à l'hôpital de la Providence.

PESEUX

Mort d'un journaliste de la radio

M. Ernesto Rumpel, chef du service « informations et sport » de la Radio suisse italienne, est décédé hier à Brissago à l'âge de 57 ans, des suites d'une longue maladie. Originaire de Cureggia (TI), il était né à Peseux. Il fréquenta les écoles au Tessin et la faculté des lettres de l'Université de Fribourg. Entré en 1940 au ciné-journal suisse, il passa en 1951 à la radio, où il fut nommé chef de service en 1968. Durant six ans, il fut membre du comité central de l'Association de la presse suisse.

Le sapin de Noël: une tradition qui subsiste

Ce n'est pas encore Noël, mais déjà les marchands de sapins se sont installés, qui au carrefour d'une rue, qui sur une place, au centre de la ville ou près du monument de la République.

Autrefois, c'est à la place du Marché que chacun allait acheter son sapin. Parmi de nombreux marchands, on avait le choix. De temps en temps, lorsque la discussion était bien engagée, on jetait un bref coup d'œil sur les arbres du voisin, le temps d'insinuer une fraction de seconde, que les siens étaient meilleurs marchés, tout aussi fournis et même plus beaux que celui que vous teniez à la main.

Aujourd'hui, c'est la direction de police qui a assigné à chaque marchand l'endroit où il pouvait tenir commerce. Quelques places de parcs ont été ainsi sacrifiées.

UNE GRANDE VARIÉTÉ

Quant aux sapins, qu'on se rassure: ils sont aujourd'hui encore tous suisses, mais très peu proviennent des forêts. La plupart sont coupés dans des pépinières. Disons qu'ils sont plus « standards ». Moins jolis? Non, pas vraiment. On trouve toujours des sapins trop fournis et d'autres qui sont presque nus.

Certains se demandent pourquoi vendre des sapins deux semaines avant Noël. Il fait froid et les clients sont rares. C'est la plupart du temps 5 ou 6 jours avant Noël, même moins parfois

qu'on dresse son sapin. Alors pourquoi se « geler » durant toute cette période?

Les prix eux dépendent un peu des marchands. Il est curieux de constater que plus le marchand est âgé, plus les sapins sont meilleurs marchés et tout aussi beaux. Chez certains, on peut trouver de petits sapins à partir de 4 francs 50. Chez d'autres, le plus petit sapin est déjà 6 francs. Quant aux sapins moyens, ceux qui arrivent à hauteur d'homme, leurs prix sont sensiblement les mêmes partout. Curieusement, c'est chez les marchands qui déclarent vendre le plus de petits sapins qu'ils sont les plus chers. Dans ses conditions, on serait tenté d'acheter des sapins plus grands. Il n'en reste pas moins que, par le passé, le sapin, même s'il a presque doublé son prix en 15 ans, est toujours aussi recherché.

UNE TRADITION

Le sapin de Noël, c'est finalement une des seules traditions — malgré les changements que subit notre société — qui subsiste. Une tradition bien charmante, et si vrai. Remarquons encore que si l'acheteur paye aujourd'hui 6 fr. un sapin qu'il aurait acheté il y a encore une dizaine d'années, 3 ou 4 fr., les marchands de sapins ont à subir, de leur côté, des frais beaucoup plus élevés. De 50 ct. ou 1 fr. par sapin, ils payent aujourd'hui une taxe de 5 fr. le mètre carré. Une différence assez considérable on en conviendra.

Sapins blancs, sapins rouges, il vous reste à choisir et peut-être à marchander. Mais on dit que la tradition elle, se perd.

CAD

NODS

Vente de terrain aux PTT

(c) L'assemblée de bourgeoisie de Nods a ratifié jeudi soir la vente d'un terrain de 2400 m² aux PTT pour le prix de 15 fr. le m². On y construira la nouvelle station émettrice du Chasseral.

CORTAILLOD

288 habitants de plus!

(c) Le recensement de décembre 1972 indique que 2574 personnes (augmentation de 288) vivent à Cortaillod. Rappelons qu'en 1970 (+ 308 habitants) et 1971 (+ 270) Cortaillod détenait le record de toutes les communes du canton! Mais on sait que cela représente des charges financières supplémentaires et bien des soucis sur le plan scolaire. Il y a 1905 mariés, 200 veufs et divorcés, 1469 célibataires. Les protestants sont 2104, les catholiques 1397, d'autres religions 73. 1078 sont d'origine neuchâteloise, 1687 sont des Confédérés, et 809 d'origine étrangère. On compte: 1829 personnes du sexe masculin et 1745 du sexe féminin. Il n'y a que cinq horlogers et sept agriculteurs, contre 1513 autres professions diverses. 342 personnes sont âgées de 65 ans et plus et 57 jeunes gens et jeunes filles atteindront leur majorité en 1973.



Les petits sapins se vendent de 4 fr. 50 à 6 francs.

(Avispress - J.-P. Baillod)

Au tribunal correctionnel de Boudry Un an de prison pour vols

Le tribunal correctionnel de Boudry s'est occupé hier du cas de trois jeunes Neuchâtelois qui, agissant seuls ou de concert, ont, pendant plusieurs années, commis une série impressionnante de vols à Neuchâtel et dans la région.

Du simple vol d'argent en passant par l'acquisition malhonnête de quelques kilos de poisson, d'un mouton, d'une veste de cuir, d'un pistolet à air comprimé, de montres, d'une cassette, de timbres-poste, d'un appareil auto-radio et d'une trousse complète du parfait bricoleur, les trois gaillards avaient réussi à se constituer un joli magot. Cependant le pot aux roses fut découvert et leur passage devant la justice n'était que la fin logique de ce négoce illégal.

Le principal instigateur de ces « razzia » sur le bien d'autrui, M.-R. M. de Bevaix, a

été condamné à 12 mois d'emprisonnement sans sursis, dont à déduire 301 jours de détention préventive et à 2910 fr. de frais. De plus, déjà condamné par le tribunal de Neuchâtel pour des délits semblables le 6 juillet 1971 à 3 mois d'emprisonnement avec sursis, il a vu ce dernier être révoqué.

J.-M. M. de Colombier, s'est vu infliger 7 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 4 ans. Il payera en outre une part des frais fixée à 650 francs. Quant à C.T. de Cortaillod, il a été condamné à 4 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, 80 fr. d'amende et à une part des frais arrêtée à 610 francs.

Le tribunal était composé de MM. Philippe Aubert, président; Charles Blaser et Charles Vuilleumier, jurés; Mme Jacqueline Freiburghaus, greffier. M. Henri Schupbach, procureur général, représentait le ministère public.

Une date importante dans l'histoire de l'école romande Le plan d'études destiné aux quatre premières années primaires a été officiellement remis aux autorités

Un petit classeur vert bouteille remis hier après-midi par M. Roger Nussbaum au président Praderand, marquera une date historique dans l'histoire de l'école romande. C'était à l'aula de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et l'imposant cheur de l'Ecole normale venait de chanter un motet de Goudimel. M. Nussbaum est le président de CIRCE, c'est-à-dire la commission interdépartementale romande de coordination de l'enseignement, commission chargée d'établir les programmes communs des quatre premières années de la scolarité. Quant à M. Jean-Pierre Praderand, il est, si l'on peut dire, le client de CIRCE. Directeur de l'instruction publique du canton, il préside la Conférence romande (et tessinoise, parce que le cœur y est malgré l'obstacle linguistique et géographique) des chefs de département de l'instruction publique. C'est cette conférence qui a créé CIRCE et, poussée par la SPR, l'école romande.

Cette école romande a dix ans. L'enfant fut d'abord « illégitime » ou, plutôt, officieux. Car, c'est à Bienne, lors du congrès de la Société pédagogique romande, que l'idée en fut lancée. Les cendres d'un précédent congrès étaient plus que froides, mais en 1898 déjà, et toujours à Bienne, les délégués de la SPR étaient déjà conscients de la nécessité d'une coordination. On demandait alors « l'établissement d'un programme minimum pour les écoles primaires de la Suisse romande et, autant que possible, une unification des moyens d'enseignement ». On arrive à tout en Suisse, mais il faut du temps.

UN SCÉNARIO TRÈS SUISSE...

Un demi-siècle passe. En 1962, le rapporteur est un Genevois, M. Grosgrain. Ses arguments, a rappelé hier M. Maspero, président de la SPR, n'ont rien perdu de leur pertinence: peut-être n'est vraiment question d'une conception cantonale de l'enseignement de l'arithmétique ou de la syntaxe? L'assemblée terminée, une commission se forma. C'était la CIPER. Composée exclu-

sivement d'enseignants et beaucoup moins officielle qu'une société de tir ou un syndicat d'élevage, la commission décida d'élaborer des programmes romands pour l'ensemble des disciplines de l'école primaire. En novembre 1966, l'organe de la SPR, « L'Educateur », publiait les deux premiers projets. Un traité de la langue maternelle, l'autre du calcul.

De leur côté, les départements cantonaux de l'instruction publique prennent aussi conscience des nécessités d'une coordination. Des groupes de travail, tout ce qu'il y a de plus officiels cette fois, voient le jour dès 1964 et l'un d'eux, la Conférence des chefs de service et directeurs de l'enseignement primaire de la Suisse romande et du Tessin, prend position sur les projets de la CIPER. On comprend très vite qu'une coordination scolaire ne pourra s'établir par un simple assemblage, une juxtaposition plus ou moins habile de programmes cantonaux. Tout cela doit se doubler d'une réflexion pédagogique. De là naquit CIRCE que vont mener de main de maître deux Genevois, MM. Nussbaum et Neuenschwander. Le scénario est un classique du genre helvétique: il y a eu une sorte d'initiative officieuse, remodelée et reprise par un contreprojet officiel...

On en arrive ainsi à octobre 1967, date à laquelle, à Lausanne toujours, le conseiller d'Etat Praderand donne le coup d'envoi aux travaux de la commission interdépartementale romande. Son but? Etablir un programme intercantonal pour l'enseignement primaire. L'école romande vient d'être portée sur les fonts baptismaux.

UN EXEMPLE POUR LES AUTRES RÉGIONS

Cinq ans plus tard, le programme sera prêt. On l'appelle plan d'études. C'est ce petit classeur vert qui a été remis officiellement hier après-midi à M. Praderand sous les applaudissements de la salle, de MM. Aebischer (FR), François Jeanneret (NE), Chavanne (GE) et Zufferey (VS), des présidents des Grands conseils et de quelque 160 autres invités. Empêché, le conseiller fédéral H.-P. Tschudi n'en avait

pas moins envoyé ses félicitations à tous pour le travail de pionnier entrepris, souhaitant que l'exemple soit suivi dans d'autres régions.

Ce plan d'études, qui sera appliqué à titre expérimental et qui n'exclut pas forcément quelques corrections de tir, concerne les quatre premières années de la scolarité obligatoire, autrement dit des écoliers âgés de six à dix ans. Il précise les axes de marche, les programmes et les composantes méthodologiques et répartit l'enseignement en fonction du temps disponible. La langue maternelle et les mathématiques sont les deux disciplines de base, occupant ensemble 60 à 70% du temps d'enseignement. Vient ensuite l'éducation artistique et, fait important à relever, 10 à 15% de ce temps d'enseignement seront consacrés à la connaissance de l'environnement.

On peut signaler également que le plan d'études s'ouvre le plus naturellement du monde sur l'école enfantine. Pour des raisons pédagogiques, cette école qui précède la scolarité obligatoire ne pouvant être ignorée même si, dans certains cantons, la participation à l'école enfantine n'est encore que facultative. D'autre part, l'étude du milieu débouche fort judicieusement, dès la 4^{me} année, sur celle de la région dans ses composantes géographique, historique et scientifique.

PRÉSENCE NEUCHÂTELOISE

A la veille de l'automne, dès la rentrée de la prochaine année scolaire, tous les petits élèves de langue française auront donc obligatoirement le même programme de mathématiques, les cantons s'étant engagés à appliquer l'ensemble du plan d'études dans un délai maximum de six ans. Des activités secondaires, mais qui ne le sont pas dans certains cantons et pour cause, restent cependant du domaine des compétences cantonales. Quant aux missions, elles n'en resteront pas là: la seconde langue maternelle, l'écriture, les programmes de 5^{me} et 6^{me} années sont inscrits sur leurs carnets de rendez-vous. Lors de la manifestation officielle, qua-

tre orateurs se sont exprimés, M. Praderand ouvrant et fermant la marche. Ce furent successivement M. Anselme Pannatier, président de la Conférence des chefs de service et Roger Nussbaum, président de CIRCE et M. Jean-Jacques Maspero, non seulement président de la SPR mais aussi de la Conférence des présidents des associations du corps enseignant primaire, secondaire et professionnel de Suisse romande. La participation neuchâteloise était à relever avec, entre autres, MM. Jean Cavadini, délégué à la coordination romande en matière d'enseignement, et Samuel Roller, directeur de l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques.

UN BUT COMMUN ET...

Une conférence de presse précéda la remise officielle du plan d'études. Elle permit de faire la lumière sur quelques points précis, ainsi la position romande après les décisions du ministre français Fontanet ou le risque de voir le fossé se creuser un peu plus encore entre les Romands et une Suisse alémanique où l'opinion publique ne suit pas volontiers les idées de ses conseillers d'Etat. Ce fut enfin l'occasion pour M. Praderand de faire un aimable clin d'œil à l'autre bout du lac. Relevait que les deux chevilles ouvrières de CIRCE en venaient, il eut ce mot: « Genève est un canton beaucoup trop petit pour tous les talents qu'il abrite! » Et M. François Jeanneret expliqua dans un raccourci les différences entre une coordination et une centralisation scolaires. Dans le premier cas, le but est commun: — ... On le gagne par le même chemin. Tout le monde devra y aller en voiture, mais chacun est libre de choisir une marque différente et même de s'arrêter un peu en chemin pour une brève halte.

Dans le hall de l'aula, soudain semblable à celui d'une gare, l'affichette d'un journal évoquait le baptême de l'école romande. M. Jeanneret, qui a poursuivi l'œuvre d'un de ses six parrains, sait que l'enfant en est plutôt à sa première communion... Cl.-P. Ch.

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 47 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 37 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes, Fr. 2.40 le mm. Réclames Fr. 1.60 le mm. Naissances, mortuaires, 80 c. le mm. Petites annonces non commerciales, 35 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Shaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements			
SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.—	40.—	21.—	8.50
ÉTRANGER			
Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.			

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu. Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

IMMEUBLES

AUVERNIER Appartements à vendre

Il ne nous reste que 2 appartements

5 pièces, 115 m² Fr. 175.000.— avec garage
6 pièces, 127 m² Fr. 193.000.— avec garage

Prêts hypothécaires à disposition.
Pour tous renseignements, s'adresser à :

Promotion Immobilière Neuchâtel S. A. **Fiduciaire SEILER & MAYOR**
Rue du Môle 4, Neuchâtel Rue du Trésor 9, Neuchâtel
Tél. (038) 24 70 52 Tél. (038) 24 59 59

A VENDRE

APPARTEMENTS Verbier - Villars

Assurez-vous un pied-à-terre à la montagne

Investissement en constante plus-value

Mise de fonds initiale 20%

Solde amortissable en 25 ans

Vente directe du: **PROMOTEUR-CONSTRUCTEUR**

BATIMA SA

Lausanne
Ch. de Mornex - Tél. 20 60 81

A vendre à 3 km d'Yverdon

MAISON MITOYENNE

renovée, chauffage à mazout, 6 pièces, cuisine, salle de bains, sans terrain ou avec 1178 m² de terrain, y compris ancien rural. Tél. (024) 2 95 43.

A vendre à l'Ouest de Neuchâtel

TERRAIN

de 50.000 m² en zone de construction.

Faire offres sous chiffres OT 3034 au bureau du journal.

VERCORIN alt. 1340 m (VS)
Station la plus ensoleillée du Valais.

A vendre APPARTEMENTS RÉSIDENTIELS

2 pièces	dès Fr.	81.000.—
3 pièces	dès Fr.	103.000.—
4 pièces	dès Fr.	146.000.—

BUREAU D'AFFAIRES COMMERCIALES SIERRE S.A.
RUE CENTRALE 6 - 3960 SIERRE - TEL. 027/50242

A vendre à Sierre (VS)

APPARTEMENTS:

3 pièces, à partir de 96.000 fr.
4 pièces, à partir de 109.000 fr.

Renseignements et vente :
Bureau d'affaires commerciales Sierre S.A., rue Centrale 6, 3960 Sierre. Tél. (027) 5 41 14.

VENTE AUX ENCHÈRES

L'étude de Me A. Müller, à la Neuveville, vendra par voie d'enchères publiques, les objets suivants, le mardi 19 décembre, dès 10 heures du matin, à la rue du Marché 27, 1er étage, «Maison des dragons», à la Neuveville :

1 armoire à deux portes Baroque, 1 commode Louis XVI en marqueterie, 1 commode Louis-Philippe, 1 commode Directoire, 1 paire de fauteuils Louis XVIII brodés, 1 fauteuil Louis XV tête de lion, diverses chaises anciennes, plusieurs tables anciennes, 1 vitrine Louis-Philippe, 1 pendule neuchâteloise ancienne, 1 pendule dite capucine, 1 piano noir, diverses statues en bronze, 1 lit Louis XV capitonné, 1 glace Louis XVI, d'époque et 2 consoles, selle en cuivre, armes, tableaux, étains et un lot de meubles et bibelots trop long à détailler.

A LOUER

A louer à Corcelles

appartement de 2 pièces studio meublé

Location mensuelle 300 fr.

Faire offres écrites à Fiduciaire Seiler & Mayor, rue du Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer immédiatement ou pour date à convenir, à Peseux,

STUDIO

Faire offres écrites à Fiduciaire Seiler & Mayor, rue du Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer à Auvernier, pour date à convenir,

APPARTEMENT

de 6 pièces, avec cheminée et vue sur le lac.

Faire offres écrites à Fiduciaire Seiler & Mayor, rue du Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

Restaurants Beaulac Neuchâtel

quai Léopold-Robert 2
cherchent, pour entrée immédiate ou date à convenir,

FILLE ou GARÇON D'OFFICE

FILLE ou GARÇON DE BUFFET

Débutants seraient formés.
Se présenter ou téléphoner au (038) 24 42 42 dès 14 h 30.

Pour notre nouveau magasin de textiles, à Peseux, nous cherchons pour le 2 mars 1973

VENDEUSE

ayant des connaissances de la branche.

Faire offres sous chiffres AC 2998 au bureau du journal.

MENUISIER

Place stable. Conditions Intéressantes.
Faire offres ou téléphoner au (038) 51 24 80.

On cherche

SOMMELIÈRE

Nourrie, logée. Bon gain assuré.
Se présenter ou téléphoner au 46 12 28.

Nous cherchons

JEUNE FILLE OU DAME

pour travaux de ménage et pour aider à la cuisine.
S'adresser à M. René Jeanbourquin, tél. 47 14 58.

On cherche une

TÉLÉPHONISTE

pour entreprise privée.
Faire offres sous chiffres 28-22632 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

URGENT. On cherche

DAME

ayant bonne éducation, capable de s'occuper de deux garçons de 11 et 14 ans. Nourrie, logée.
Téléphoner lundi matin 18 décembre, au (038) 31 24 36.

Restaurant du Littoral cherche pour date à convenir,

SOMMELIÈRE

Prière de se présenter ou de téléphoner au 24 61 33.

FAN

Acheter, vendre, chercher, c'est le moyen que nos

PETITES ANNONCES

vous offre
pensez-y et profitez-en !

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

AVIS OFFICIELS

Ville de Neuchâtel

L'Office communal du travail cherche, pour son service de l'assurance chômage, un/une

employé (e) de bureau

s'intéressant à ses diverses activités professionnelles et sociales.

Exigences
Etre porteur d'un certificat de capacité d'employé (e) de commerce ou titre équivalent.
Notions d'allemand nécessaires.
Avoir de l'entregent.
Etre capable de travailler de façon indépendante.
Traitement réglementaire selon formation et activités antérieures.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie, seront adressées à la Direction des Services sociaux, hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 28 décembre 1972.

TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

Extrait de jugement

Par Jugement du 2 novembre 1972, le Tribunal de police du district de Neuchâtel a condamné par défaut JENNI Michel, né le 30 janvier 1945, manoeuvre, domicilié Rouges-Terres 41, à Hauterive, à la peine de 30 jours d'emprisonnement sans sursis, Fr. 200.— d'amende et aux frais de la cause par Fr. 185.—, pour ivresse au volant et infractions à la loi sur la circulation routière, (art. 31/1 et 2, 51, 90/1, 91/1, 92/1, 95/2, 102 LCR, 89 et 215 CPPN).

La publication dudit jugement en extrait a de plus été ordonnée (art. 102 LCR) aux frais du condamné, dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Au nom du Tribunal de police :
Le greffier : Le président :
M. Steininger, 2me substitut J. Ruedin

Dnnné pour une publication dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.
Neuchâtel, le 12 décembre 1972.

Le greffier du Tribunal de district :
W. Bianchi

Les entreprises s'intéressant à la construction du

CENTRE SCOLAIRE SECONDAIRE BÉROCHE-BEVAIX

sont priées de le communiquer, par écrit à l'architecte jusqu'au

SAMEDI 23 DÉCEMBRE 1972

La nature des travaux désirés sera clairement indiquée.

Alfred Habegger
Architecte SIA dipl. EPF
Escalier du Château 4, 2000 Neuchâtel.

BAUX A LOYERS

au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

A VENDRE

VILLAS :

- YVERDON :** belle maison de 6 pièces + living de 46 m², 2 salles de bains, tout confort, vue imprenable, garage. Prix : Fr. 400.000.—, hypothèques assurées.
- GRANDSON :** maison de 10 pièces, avec très beau jardin de 4739 m², vue étendue sur le lac et les Alpes. Prix : Fr. 450.000.—, hypothèques assurées.
- YVERDON :** maison familiale de 6 pièces, 2 salles de bains. Fr. 200.000.—.

LOCATIFS :

- YVERDON :** beau locatif de 42 appartements, tout confort, complètement loué. Prix : Fr. 2.325.000.—, hypothèques assurées.
- YVERDON :** grand locatif de 29 appartements, locaux commerciaux au rez; tout confort; centre ville. Prix : Fr. 2.600.000.—, hypothèques assurées.

APPARTEMENTS

- YVERDON :** quelques appartements avec tout confort; prix modérés, hypothèques assurées.

FERMES

- BERCHER :** belle et grande ferme avec 15.000 m², 2 appartements, rural. Convientrait parfaitement pour un centre d'équitation. Prix : Fr. 380.000.—, hypothèques assurées.

HÔTEL-RESTAURANT

- CONCISE :** affaire très intéressante pour couple (cuisine).

TERRAINS À BÂTIR :

- YVERDON ET ENVIRONS :** jolies parcelles de Fr. 38.— à 50.— le m².
- YVERDON ET ENVIRONS :** très beau terrain industriel, absolument plat, environ 80.000 m²; prix intéressant.
- GRANDSON :** directement au bord du lac, en bordure de bois, magnifique parcelle de 3470 m². Fr. 70.— le m².

Ces offres sont faites sous réserve de l'accord définitif du vendeur.

Pour tous renseignements, s'adresser à **PIGUET & Cie, service immobilier, 1401 Yverdon. Tél. (024) 2 51 71.**

ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY

Enchères publiques d'un véhicule automobile

Le jeudi 21 décembre 1972, à 15 heures, l'Office des Faillites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, à Boudry, devant la salle de spectacles, le véhicule suivant dépendant de la masse en faillite de David Favez, à Boudry :

UNE VOITURE DE TOURISME FIAT 2300 BERLINE, carrosserie bleue, première mise en circulation en 1964, expertisée le 12 avril 1972.

Ce véhicule sera exposé le jour des enchères dès 14 h 30. La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

OFFICE DES FAILLITES BOUDRY

A louer à Neuchâtel, dès le 24 janvier 1973,

studio meublé

Location mensuelle 300 fr.

Faire offres écrites à Fiduciaire Seiler & Mayor, rue du Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer dès le 15 janvier 1973, Val de Bagnes, à 10 minutes de Verbier

un appartement

5 lits

un studio meublé.

Marius Corthay, 1934 Fontenelle (Bagnes).

A louer à Chez-le-Bart pour le 1er avril 1973 ou pour date à convenir,

appartement de 4 chambres

cuisine, salle de bains et dépendances; chauffage général au mazout. Prix 250 fr. plus charges 50 fr.

Adresser offres écrites à FH 3003 au bureau du journal.

Pour cause imprévue, à louer à Hauterive (port), dès le 24 décembre 1972, ou pour date à convenir,

BEL APPARTEMENT DE 6 PIÈCES

+ cuisine, lingerie avec installation pour machine à laver le linge, salle de bains, salle de douche et toilettes séparées, grand balcon, loyer 1085 fr., charges comprises. Place de parc à disposition à 20 fr. par mois.
Téléphoner le matin et aux heures de repas au (038) 33 51 94, ou heures de bureau (038) 31 77 33.

A louer dans bâtiment neuf, pour fin février 1973, à la rue des Parcs Neuchâtel,

appartements de 3 pièces

avec confort et cuisine agencée. Prix de location : Fr. 545.—, (charges comprises).

S'adresser à **FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 03 63.**

A louer à Auvernier, libre immédiatement ou pour date à convenir,

APPARTEMENT

2 pièces meublé.

Faire offres écrites à Fiduciaire Seiler & Mayor, rue du Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer au Landeron, immédiatement ou pour date à convenir,

APPARTEMENT

de 4 1/2 pièces.
Location mensuelle 570 fr. plus charges et place de parc.

Faire offres à Fiduciaire Seiler & Mayor, rue du Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

GALENICA S.A. cherche

UNE SECRÉTAIRE QUALIFIÉE

de langue maternelle française, possédant cependant de bonnes connaissances d'allemand, capable d'assurer de manière indépendante la correspondance d'un service en plein développement.

Entrée à convenir.

Semaine de 5 jours.
Restaurant d'entreprise.
Caisse de pension.
... et d'autres avantages que vous aurez le plaisir de découvrir.

Veuillez adresser votre offre sous références 2 à **GALENICA S.A., M. Jacques Buchet, Service central Personnel, Untermattweg 8, 3001 Berne.**

APPARTEMENTS DE VACANCES

Morgins-VS (1400 m)

Chalet de deux appartements tout confort à louer pour la saison d'hiver par 15 jours ou à la semaine.
Tél. (025) 4 11 51.

OFFRES D'EMPLOIS

Poupponière neuchâteloise 2416 LES BRENETS cherche

UNE PERSONNE

qui serait responsable de la buanderie.
Entrée en fonction immédiate ou pour date à convenir.
Tél. (039) 32 10 26, dès le 18 décembre.

Dem. à louer

Je cherche à louer vignes région Saint-Blaise à Auvernier.
Tél. 42 27 63.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Séance du conseil d'administration du R.V.T. Trois services de bus par semaine sur le trajet Fleurier-les Verrières

De notre correspondant :
Le conseil d'administration du R.V.T. a siégé jeudi sous la présidence de M. Louis Mauler de Môtiers, au siège de l'exploitation à Fleurier. MM. C.-Félix Vaney, de l'Office fédéral des transports, Gaston Rod, représentant le département cantonal des travaux publics, et Robert Daum, directeur des chemins de fer privés du canton, participaient aux délibérations.

BUDGET ACCEPTÉ

Les administrateurs avaient à examiner le projet de budget pour l'année prochaine. Le total des charges d'exploitation est supputé à 2.639.000 fr. et celui des produits à 1.665.000 fr. laissant un excédent de charges de 1.474.000 fr. contre 1.730.000 fr. lors de l'élaboration du budget de l'année en cours.

Commentant ce budget, M. Daum a relevé que les charges pour le personnel étaient en augmentation de 130.600 fr., ce qui se justifie par les échelons et promotions, l'admission à la demi-classe, le renchérissement du coût de la vie de 7 pour cent, le renchérissement prévu pour la confection des uniformes et les charges sociales.

En ce qui concerne les frais de choses, la part des charges (40 pour cent) de la direction commune passera de 72.000 fr. à 80.000 francs. Sur la location des véhicules une majoration de 9000 fr. est prévue. Les prestations de tiers pour l'entretien des installations ferroviaires ont été budgétées, outre les charges courantes, à 200.000 fr., représentant le transfert à la Tuilerie à Fleurier des installations du passage à niveau du Loclat, le contrôle et l'entretien des toitures des gares de Fleurier, Buttes et Saint-Sulpice, la réfection de la cage d'escalier et des façades du bâtiment administratif. On prévoit aussi la révision d'une automotrice, la transformation du toit d'un bus et le montage de la direction assistée sur deux bus.

Aux recettes qui passent de 851.000 fr. à 897.000 fr., l'augmentation provient des abonnements sur le parcours en bus Fleurier - les Verrières; pour les marchandises, une hausse des tarifs entrera en vigueur le 1er janvier. Le forfait versé par la commune des Verrières pour le transport des élèves au collège régional expirera fin mai; dès juin, les élèves seront munis d'un abonnement mensuel. Il en résultera une diminution de 16.000 francs. Ce budget a été adopté.

REVALORISATIONS

Le Conseil d'administration étant lié par la systématisation, a admis de verser ce mois encore une allocation de 7,5 pour cent au personnel. A partir de janvier, ce même personnel bénéficiera d'une revalorisation de 8,33 pour cent sur son salaire, cette augmentation étant versée mensuellement et non pas comme treizième mois.

Dès le 1er janvier interviendra une reclassification des fonctions, l'amélioration étant d'une demi-classe. Enfin, si des gratifications d'ancienneté n'étaient versées que pour 25 et 40 ans de service, il en sera services maintenant pour 20, 25, 30, 35, 40, 45 et 50 ans de service.

LES COURSES DE BUS

Contrairement à ce qu'écrivait jeudi un

quotidien romand, le R.V.T., n'avait jamais préconisé la suppression de tous les trains omnibus sur la ligne du Franco-suisse, mais désirait seulement pouvoir transporter les voyageurs dans les bus effectuant le transport des élèves.

Après passablement de polémiques, l'Etat avait demandé aux communes du Vallon de faire valoir leur point de vue sur ce sujet. Trois d'entre elles étaient franchement favorables au projet du R.V.T., trois autres ont répondu « oui mais... » et trois y étaient opposées.

L'Etat avisa alors l'Office fédéral des transports qu'il était opposé à la modification de la concession. Mais sur ces entrefaites la commune des Verrières entra en pourparlers avec les PTT, de façon à obtenir des services de bus Les Verrières - Fleurier, cela à raison de trois fois par semaine pour permettre aux habitants du village de l'extrême-frontière de venir visiter des malades à l'hôpital de Fleurier.

L'Etat étant encore intervenu, l'Office fédéral des transports refusa alors d'accor-

der la concession aux PTT, et la délivra au R.V.T., si bien qu'en plus des transports pour élèves, le R.V.T., organisera trois services de bus par semaine — le mardi, le jeudi et le dimanche — Fleurier - les Bayards - les Verrières et retour. Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur début juin, soit au moment du changement d'horaire.

Il a été pris acte que les CFF, amélioreraient au maximum la qualité des compositions sur la ligne Neuchâtel - Pontarlier, de façon à contribuer à la revalorisation de la transjurassienne. Si des résultats spectaculaires ne sont pas à prévoir dans l'immédiat, ils se feront sans doute sentir à la longue, quand les autres passages d'entrée en Suisse seront engorgés.

Le Conseil d'administration a pris congé de son doyen, M. Arthur Charlet, de Buttes qui siégeait depuis 1945 et qui faisait partie du comité de direction. Des remerciements lui ont été exprimés par M. Mauler et un souvenir lui a été remis pour les services rendus.

G.D.

Une initiative bien accueillie : cours du soir de rotin à Buttes

De notre correspondant :
Autrefois où les distractions étaient bien plus réduites, la vie des villages était bien plus intense. Chaque village était une véritable communauté où les membres solidaires s'épaulaient. Puis sont venus les nouveaux moyens de déplacement, radio et télévision. Ils ont permis de sortir bien des gens de leur isolement. Mais ils ont tué de même coup la vie villageoise et les sociétés autrefois si florissantes.

Afin de redonner à Buttes un peu de vie communautaire à côté de la gymnastique féminine, du football, de la société de tir et des samaritains, deux personnes ont demandé au Conseil communal de pouvoir mettre sur pied un cours du soir. En se retrouvant régulièrement, les participants pourraient échanger leurs idées dans un dialogue fructueux et du même coup se détendre en fabriquant des objets de leur goût. Donnant une suite positive, le Con-

seil communal a fait distribuer des circulaires « tous ménages ». Le résultat fut plus que réjouissant, puisque douze personnes ont répondu à l'invitation.

La semaine dernière a eu lieu à la salle de l'école ménagère la première séance. Elle sera suivie d'autres, chaque semaine, au gré des participants. La salle est mise gracieusement à disposition. Les participants paient les frais effectifs, aucune garantie financière ne couvrant ce cours. Si la finance peut paraître quelque peu élevée, elle n'est en comparaison que peu au-dessus du prix d'un cours pour jeunes d'une grande coopérative de cuisine.

D'ailleurs au bout de quelques semaines, lorsque les frais seront couverts, les participants, auxquels d'autres peuvent se joindre en tout temps, n'auront plus rien à payer. Les responsables de ce cours, M. et Mme Reber, sont par ailleurs prêts à répondre à toute question.

BILLET DU SAMEDI

Notre frêle navire spatial

A l'heure où j'écris ces lignes, deux hommes jouent une fois de plus le sol lunaire. Ils sont loin, très loin de nous. Pour nous rejoindre, ils devront naviguer dans un vaisseau spatial fragile, lancé à toute vitesse au travers de l'espace, dans une trajectoire qu'un rien pourrait faire dévier à jamais, loin de notre Terre.

Au fait, notre Terre elle-même, cette Terre dont les astronomes contemplent de la Lune l'image bleutée et lumineuse, n'est-elle pas elle-même un vaisseau spatial naviguant solitaire vers des destinations inconnues à travers des espaces infinis? Le savant von Braun a parlé de notre Terre à peu près en ces termes: Il est vrai que nous sommes un navire, fragile, aussi, peuplé de trois milliards et demi d'astronautes, à la vie rendue possible grâce à une atmosphère qu'il faudrait garder pure, à des eaux qui ne le sont déjà plus guère et à tout un système naturel menacé de dérèglement par nos entreprises! Cette terre, don de Dieu, est bien notre vaisseau spatial, notre navire... Plût à Dieu que nous ne méprisions pas notre Créateur au point de la rendre invivable!

Mais, la vision de notre vaisseau spatial sphérique à la surface malme-

née par ses passagers, lancé à toute allure dans l'infini, nous amène à évoquer la fragilité de nos destinées. Le Psalmiste disait déjà: « Qu'est-ce que l'homme pour que Tu te souviennes de lui? » (Psaume 8.5). Et l'auteur de la Lettre aux Hébreux pose la même question (Hébreux 2.6.) en soulignant que le Christ s'est abaissé jusqu'à nous. Il ne s'est pas seulement penché sur nous comme un « Monsieur » plein de condescendance, mais s'est fait homme, a choisi d'être à notre niveau terrestre et terrien comme l'un d'entre nous.

Ainsi, « le Ciel a visité la Terre », comme le chante un de nos cantiques. Ainsi, Dieu s'est fait homme pour notre salut. Dans ce temps secret de l'Avent, nous réalisons bien toutes ces choses à la lumière des Ecritures. Nous ne sommes plus seulement des êtres embarqués dans un navire aux destinations inconnues, mais nous avons un but spirituel et éternel et, par conséquent une valeur réelle. Que cette certitude nous rende rayonnants et qu'elle éclaire tous les hommes, ces trois milliards et demi d'astronautes embarqués sur le frêle navire sphérique lancé dans les grands espaces.

Jean-Pierre BARBIER

Aux Verrières, importante séance du Conseil général

De notre correspondant :

Le Conseil général des Verrières a tenu vendredi soir sa séance ordinaire de fin d'année, sous la présidence de M. André Benoit. Le procès-verbal de la séance du 22 septembre est lu et adopté sans modification.

M. Jean-Pierre Ray est nommé secrétaire adjoint du Conseil général. M. Raymond Schlaepfer et Mme Ingeborg Gysin sont appelés à siéger au Conseil d'administration de l'Institution Sully Lambelet où il convenait de remplacer deux mandats en remplacement de M. L.-F. Lambelet, démissionnaire, et de Mlle Madeleine Breithaupt, décédée. M. Jean-Pierre Ray est nommé membre de la commission de développement du village.

Quant à la commission nouvelle « Centre sportif des Verrières », elle comprendra les 11 personnes suivantes: Mlle Juliette Benkert, Mme Marguerite Reardon, M.M. Walter Egger, Pierre Fauquiel, Marcel Gomiati, M. Jorndt, Freddy Landry, Jean-François Loeur, Eric Maire, Michel Rey et Jean-Pierre Villars.

Le Conseil général autorise l'exécutif à signer l'acte constitutif de la Fondation du Château de Môtiers, engageant par ailleurs la commune, tant en ce qui concerne la mise à disposition du capital initial que la couverture d'éventuels déficits d'exploitation. Sur le plan financier, notons que les 11 communes du Val-de-Travers se répartissent les 2/5, le reste étant couvert par l'Etat de Neuchâtel.

MODIFICATIONS DES IMPOTS

Afin d'assurer une relative viabilité, tout en réduisant le déséquilibre financier qu'accuse le ménage communal, une augmentation fiscale est devenue indispensable, à partir de 1973. Le Conseil communal avait tout d'abord songé à des centimes additionnels de 12%. Or, cette notation ne peut être acceptée par l'Etat pour un temps limité, doit couvrir une dépense déterminée. Ne correspondant pas au cas des Verrières, elle ne saurait au surplus être admise parce que l'impôt sur fortune dépasserait alors le 3% autorisé. Le Conseil général accepte les propositions présentées, modifiant les taux du revenu des personnes physiques, lesquels seront majorés de 10% à partir de 1973; ils s'échelonnent dès lors entre 4,4 et 7,7 % (actuellement 4 à 7 %). Pour les personnes morales, l'imposition correspondra désormais au 80% de l'échelle cantonale (actuellement 70%).

BUDGET

Comme déjà relevé dans nos colonnes, le budget communal présente un déficit présumé de 34.870 fr.; il comprend déjà l'augmentation fiscale décidée dès 1973. Tout au long de son rapport, l'exécutif ne cache pas l'aggravation budgétaire qui, doit susciter une prise de conscience des réalistes. Avec l'effort des contribuables d'une part, et la recherche d'économies d'autre part, le Conseil communal ne doute pas que les difficultés présentes pourront être surmontées. Il appartient à M. Marc-Edouard Guye de rapporter au nom de la commission, laquelle propose d'accepter tel quel, le budget communal 1973, avec remerciements à ceux qui l'élaborèrent. Selon l'usage, il est passé ensuite à la lecture du budget, chapitre par chapitre.

La parole est puis levée. Dans un vote d'ensemble à main levée, le budget communal de 1973 est unanimement accepté selon les conclusions de la commission.

Se conformant à l'avis de la majorité des membres du Conseil général formulé lors de sa dernière séance, l'exécutif n'a pas manqué de procéder à une enchère publique, le 11 novembre. Dans son rapport, le

MÔTIERS

Eugène Favre expose

(c) C'est depuis de nombreuses années qu'Eugène Favre, enfant du Val-de-Travers, s'adonne à la peinture et qu'il a de ce fait participé à plusieurs expositions au Vallon même ou ailleurs. L'éventail des œuvres présentées à Môtiers est très vaste, bien qu'il se cantonne dans la présentation de paysages jurassiens, de coins typiques, voire insolites, de villages du district, ou de natures mortes. Témoins en particulier le pont du Moulinet vu du nord et la vieille ferme neuchâteloise de Môtiers démolie il y a quelques mois. Ces deux œuvres méritent de retenir l'attention. Techniquement, dans l'ensemble, l'artiste présente une peinture plus qu'honorable, compte tenu du fait qu'elle est le résultat d'un travail persévérant. A l'examen, peut-être pourra-t-on discuter du choix de certaines couleurs, des verts en particulier, qui par leur crudité, donnent à l'œuvre présentée une certaine froideur; en revanche les sujets présentés avec l'eau comme élément majeur sont fort bien rendus. En ce qui concerne les places de village, rues ou carrefours ont nous permettra d'être plus réservé, du fait surtout que ces sujets gagneraient à être traités à l'aquarelle car la peinture à l'huile s'oriente par trop vers le genre « carte postale ». Eugène Favre, peintre du Val-de-Travers, mérite que l'on s'intéresse à son œuvre. Espérons que nombreux seront ceux qui se rendront à l'Hôtel de ville des Six-Communes pour visiter cette exposition qui se terminera dimanche.

CARNET DU JOUR

SAMEDI

Couvet, Cinéma Colisée: 20 h 15, « Macbeth » (16 ans).
Môtiers, Château: ouvert.
Môtiers, Musée Rousseau: ouvert.
Fleurier, patinoire: ouvert.
Médécine de service: dès 12 h, Dr Paul Tkatch, place de la Gare, Fleurier, téléphone 61 29 60.
Pharmacie de service: dès 16 h, Fernand Vermot, rue Miéville, Travers, téléphone 63 13 39.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital: de Couvet, tél. 63 25 25; de Fleurier, tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
Bureau de renseignements: Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare, téléphone 61 10 37.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale: tél. 61 14 23.

DIMANCHE

Couvet, cinéma Colisée: 14 h 30 et 20 h 15, « Macbeth » (16 ans); 17 h 30, « Commando suicida ».
Môtiers, château: ouvert.
Môtiers, Musée Rousseau: ouvert.
Môtiers, Hôtel de ville: samedi et dimanche de 10 à 12 h et de 14 h 30 à 21 h, exposition Eugène Favre.
Fleurier, patinoire: ouverte.
Médécine de service: jusqu'à 22 h, Dr Paul Tkatch, place de la Gare, Fleurier, téléphone 61 29 60.
Pharmacie de service: jusqu'à lundi 8 h, Fernand Vermot, rue Miéville, Travers, tél. 63 13 39.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital: de Couvet, tél. 63 25 25; de Fleurier, tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
Bureau de renseignements: Fleurier, jusqu'à 12 h, Vaucher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale: tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

KODAK POCKET INSTAMATIC

Le nouvel appareil photo, ... le mini qui se glisse dans votre poche
7 modèles différents à partir de

Fr. 69.—

Schelling

photo ciné
Tél. 61 18 38
Fleurier

Assistez du 4 au 14 décembre à nos DÉMONSTRATIONS PUBLIQUES

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

chat tigré quartier rue du Temple. Tél. 61 17 76.



Complexe de la Robella ouvert

(sp) Les installations du complexe de la Robella seront mises en service ce matin. Le télésiège Buttes-La Robella fonctionnera, ainsi que les télésis du Crêt-de-la-Neige et de la Combe. Les pistes situées dans la Combe du Crêt-de-la-Neige sont praticables. A ces endroits, la neige y est même pou-dreuse.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame veuve Laure Monnet-Fahrny, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Monsieur et Madame Alfred Fahrny-Duvanel, leurs enfants et petits-enfants;
Madame veuve Valentine Gattolliat-Fahrny, ses enfants et petits-enfants;
Madame veuve Eugénie Fahrny-Robert, ses enfants et petits-enfants;
la famille de feu Jean Fahrny-Robert;
la famille de feu Luc Fahrny-Borel;
la famille de feu Marcel Monnet-Fahrny,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Léon FAHRNY

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, décédé le 15 décembre, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage, dans sa 73me année.

Travers, le 15 décembre 1972.

Heureux l'homme qui a supporté patiemment l'épreuve, car il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.

Jacques 1 : 12.

L'ensevelissement aura lieu à Travers le 18 décembre.

Culte au temple où l'on se réunira, à 13 h 30.

Le corps repose au Foyer à la Sagne.

Domicile de la famille: rue de l'Abbaye, Travers.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS DIVERS

A louer à Fleurier

LOCAL

au 1er étage, 2 pièces, pour le 1er janvier ou date à convenir.

S'adresser 1, rue des Moulins, 2me étage à gauche, Fleurier.

RÉVEILLON

de Saint-Sylvestre à LA KAWIARNIA

Verrières-de-Joux - France

(entre les 2 douanes)

Menu Fr. 60.— service compris

- Apéritifs
- 1/2 litre de Beaujolais-Villages
- Le Bouquet de fruits de mer ou
- Sa terrine Maison et Médaille truffée
- 6 escargots
- Son pintadeau sur canapé sauce délicate
- Sa coupe verte aux noix
- Sa Charlotte Polonoise crème chantilly
- Café + digestif.

Danse - Cotillons

Réservation jusqu'au 27 décembre

R. MONNIER

Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 26 88

Concessionnaire des PTT
Dépannage après-vente garanti
est aussi votre

SPÉCIALISTE

de la

TÉLÉVISION

NOIR-BLANC + COULEUR

radio - enregistreur - disques

S.F.G. COUVET

Dimanche 17 décembre 1972

dès 15 h,

Hôtel CENTRAL, à Couvet

GRAND MATCH AU LOTO

Superbes quines.

Un tour: 2 x 3 quines — 50 c.

Abonnements: 12 tickets 5 fr.

Dès le début, abonnements (40 tours) 15 fr.

Se recommander:

La société et la tenancière.

VAUD

Payerne: budget ordinaire positif

Le Conseil communal de Payerne a tenu, jeudi soir, sa cinquante-septième séance de l'année sous la présidence de M. Gilbert Morand. Après avoir assermenté un nouveau conseiller, M. F. Brugger, le conseil a admis à la bourgeoisie de Payerne, M. Evasio Appendini, d'origine polonoise.

Au cours de la même séance, il a approuvé le projet de budget pour 1973. Le budget ordinaire prévoit des dépenses pour 7.917.040 fr. et des recettes pour 8.183.350 francs. L'excédent de recettes du budget ordinaire est ainsi de 266.310 fr., après 175.000 fr. d'amortissements. Le budget d'investissement prévoit des dépenses totales pour 1.961.000 francs. De cette somme vient en déduction un montant de 244.000 fr.,

représentant divers subsides. Le solde à la charge de la commune s'élève donc à 1.717.000 francs. Toutefois, il faut préciser que dans ce dernier montant sont compris des travaux pour une somme de 1.138.000 francs prévus au budget 1972, mais qui, pour diverses raisons, n'ont pas pu être exécutés. Le coût de ces travaux a tout simplement été reporté sur le budget 1973.

Dans les divers, un conseiller s'est inquiété du départ de quatre membres de la police municipale, dont deux encore jeunes. Un autre conseiller a demandé que le traitement des municipaux soit indexé. Le problème sera repris l'année prochaine. En fin de séance, un conseiller a encore donné des conseils à la presse locale sur la manière de faire le compte rendu des séances.



RÉCUPÉRATION D'ART

J'aime l'agressivité des partisans du pop, du pop bon teint, du pop-art et de la pop-music.

J'aime ces jeunes, ces très jeunes et ces plus très jeunes qui n'aiment pas et qui rejettent, comme ça pour le plaisir, par mode, par provocation par goût de la révolution.

J'aime ce goût de « L'antibongoût » et du non-conformisme. Je l'aime parce qu'il est sain, je l'aime parce que faire table rase, expression héritée de nos lointains ancêtres latins, n'est-ce pas, c'est ou ce devrait être le moyen de créer, d'imaginer du neuf, de partir à zéro en faisant foins des idées reçues, des préjugés, des idées toutes faites, des conventions.

Oh, la sublime découverte et le chef-d'œuvre sans pareil que cette cuvette de toilette, ou cette pantoufle éculée offertes dans les expositions les plus cotées, à l'admiration d'un public parfois un peu snob, il faut bien le dire, à seule fin de faire chiffonner du papier aux bons bourgeois en mal de sensation-z-artistiques.

Et ces tenues vestimentaires donc; ne sont-elles pas délicieusement provocatrices, mi-partie orientale, mi-partie loquèteuse, volontairement « crado », sciemment aberrantes, savamment éfrangées, trouées, bosselées, craquelées; les cheveux queue-de-Bœuf de préférence, longuement arrangés pour qu'ils n'en aient pas l'air, la barbe hirsute et la moustache à la gauloise, à la turque, en guidon de vélo en n'importe quoi pourvu que ça se remarque.

Quant à la musique, il n'est pas question de douce romance et de suaves tonalités. Les borborgyme, le

beuglement, le chevrottement, le nasillement, l'onomatopée, accompagnés de trémoussements idiosyncrasiques, sont les moyens d'expression par excellence de l'anti-musique.

Ils ont raison d'aimer ça et c'est nous qui avons tort avec notre bon goût, notre bon ton, notre bonne conscience et notre conservatisme d'un monde d'hier qui n'existe plus. Mais ce n'est pas parce qu'ils sont révolutionnaires, parce qu'ils sont provocateurs, parce qu'ils veulent casser la baraque et tout annihilier qu'ils ont raison. C'est tout simplement, tout bonnement parce qu'ils sont affreusement, outrageusement conformistes et résolument les enfants de notre époque. Au marteau piqueur et au claxon de voiture, ils répondent sans autre raison que de se faire entendre, par des hurlements que les Sioux eux-mêmes n'employaient qu'en de rares occasions.

Aux interpellations des affiches tapées-à-l'œil et des néons réclames agressifs, ils apportent leur réponse, non pas ton sur ton, mais ton pour ton.

Aux vêtements qui font les gens et à ceux qui ne font pas le moins, ils donnent la réplique d'un uniforme d'une chamarrure étrange et fofofle. Il était pour le moins étrange que « Temps présent » n'ait pas encore consacré une émission à ces témoins par excellence de notre temps. Il l'a fait en un pot-pourri échevelé et sympathique et le moins qu'on puisse dire en voyant ces visages d'enfants intelligents et enthousiastes, c'est que les petits dingues que nous avons faits pour et dans ce monde dingue se portent bien, merci.

G.-A. M.

CULTES

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Les Bayards: 9 h 45, culte, M. André; 9 h 45, culte de l'enfance.
Buttes: 9 h 45, culte, M. Tissot; vendredi, 17 h, culte de l'enfance; 19 h, culte de jeunesse.

La Côte-aux-Fées: 10 h, culte M. Soguel; 8 h 50, culte de jeunesse; 10 h, culte de l'enfance.

Couvet: 9 h 45, culte, M. Perriard; 8 h 05, culte à l'hôpital; 9 h 45, culte de jeunesse, culte de l'enfance, culte des tout-petits.

Fleurier: 9 h 45, culte, M. Pinto; 10 h 30, assemblée de paroisse; 20 h, culte; 9 h heures 45, culte des tout-petits; vendredi 17 h, culte de l'enfance; 19 h, culte de jeunesse.

Môtiers: 9 h 45, culte missionnaire, M. Anker, réunion après le culte; 10 h 50, culte de l'enfance; mercredi, 17 h, culte des petits; vendredi, 17 h, culte de jeunesse.

Boveresse: 19 h 30, culte; vendredi 18 heures 30, culte de l'enfance.

Mont-de-Boveresse: 14 h, culte chez M. Willener.

Noiraigue: 9 h 45, culte, M. Duruphy; 8 heures 45, culte de jeunesse; 11 h, culte de l'enfance.

Saint-Sulpice: 9 h 30, culte, M. Attinger; 17 h 15, service de sainte cène; 10 h 30, culte de l'enfance; vendredi, 19 h 30, culte de jeunesse.

Travers: 10 h, culte, M. Roulet; 9 h, culte de jeunesse; 11 h, culte de l'enfance; 14 h, Fête de Noël au S

Pour vos achats de Noël

au Val-de-Travers

Plaisir de choisir
Plaisir d'offrir

Virgilio
DROGUERIE SERVICE.

Fleurier - Tél. 61 10 48

1933 - RADIO
1954 - 1^{re} CONCESSION
D'AUDITEUR TÉLÉVISION
DU DISTRICT

Le prestige de la qualité
Des prix
Service après-vente
incomparable

JACCARD

Av. de la Gare 9 - Fleurier
Tél. (038) 61 11 94

Horlogerie - Bijouterie
Le plus grand choix
du Vallon

Avantages certains
par nos services

Tous gravages
Réparations renommées

Des idées pour Noël ?

LA BOUTIQUE



À TRAVERS

vous en offre
des quantités

Entrez,
laissez-vous conseiller,
nos suggestions
feront certainement
des heureux

Tél. 63 15 50

UN CADEAU
BIEN APPRÉCIÉ
Pendule neuchâteloise



Etains
Couverts de table Jezler
et autres marques

Bijouterie - Horlogerie

FIVAZ

E.-de-Vattel - Couvet
Tél. 63 11 37

Cadeaux
de fin
d'année

UN CHOIX SURPRENANT
D'ARTICLES
DE BON GOÛT
À TOUS LES PRIX

Visitez librement
nos différents rayons

Quincaillerie - Ménage



Couvet - Tél. (038) 63 12 06

Fleurier

Pour les fêtes
Coffrets-cadeaux
Eaux de toilette

Pour Monsieur :
DEVILLE - SIR - MISTER L
GENTILHOMME
OLD SPICE
LANVIN - FLOÏD

Pour Madame :
WEIL - HOOBIGANT
BIEN-ÊTRE - VENET
FUNEL - GALION
EAU JEUNE - EAU NEUVE
GIN FIZZ - FILIANCA
BICIDI

Pharmacie

Bourquin

Couvet
Tél. 63 11 13



Pharmacie

Delavy

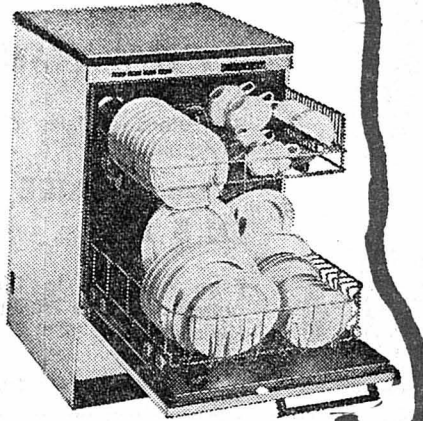
Fleurier
Tél. 61 10 79

Cadeaux boutique
bougies parfumées

En exclusivité :
ELLIPSE
DE JACQUES FATH

UN CADEAU

Le nouveau lave-vaisselle
Bauknecht
à Fr. 1290.- et Fr. 1790.-



Schmütz

Fleurier - Tél. (038) 61 19 44

Couvet



Photos Schelling, Fleurier

BIENTÔT NOËL

NOUS VOUS SUGGÉRONS
POUR VOS CADEAUX

Bahuts
Poufs
Bars
Fauteuils
Lustrerie
Petits meubles
Meubles rustiques
Grand choix de salons

Profitez du grand
choix actuel :
nous réservons
pour les fêtes.

odac
MEUBLES

Couvet - Tél. (038) 63 26 26

PENSEZ
À TEMPS

AUX
PLAISIRS

D'OFFRIR

Galeries du
Vallon

Pour servir les clients, les commerçants
du Vallon regarnissent leur magasin
à l'approche de Noël. Ils se montrent
d'une remarquable ingéniosité dans la présentation
de leurs vitrines et, montrant qu'ils sont
capables de satisfaire eux-mêmes aux exigences
les plus grandes, ils rivalisent
avec leurs concurrents des villes
ou des grands marchés.
Tout ce qui peut être offert à Noël se trouve
dans ce Val-de-Travers, du plus humble
au plus luxueux cadeau et ceci est
tout à l'honneur des marchands de chez nous.
G. D.

PROFITEZ DE CHOISIR
VOS CADEAUX CE WEEK-END
MARDI SOIR 19 DÉCEMBRE,
LES MAGASINS SERONT OUVERTS
JUSQU'À 22 HEURES

POUR VOS CADEAUX
UN BRONZE D'ART

Fonderie

**REUSSNER
& DONZÉ**

Fleurier - Tél. (038) 61 10 91

Pour vos cadeaux de Noël
articles appréciés, choix

de Kisag :
Emulsionneurs
Réchauds à gaz

de Rotel :
Aspirateurs
Mixers combinés
Sèche-cheveux
Moulin à café

de Remington :
Gamme de rasoirs
électriques

de Adora, Zoug :
Lave-vaisselle
Automate à linge
à partir de Fr. 1585.-

chez

**J. SIMONIN
& Fils**

Tél. 63 11 59 - Couvet
Ménage - Quincaillerie



Couvet - Tél. 63 19 41

Cadeau
sans
bouquet
cadeau
incomplet!

Globes lumineux
Dictionnaires Larousse
Livres documentaires
« Alpha »
Jeux - Jouets
Trains Märklin

Papeterie

DIANA

Machines à écrire
Ecritoires
Bureaux d'appartements
Albums photos

PHOTO - CINÉ
Dépositaire d'Uniphot S.A.
Travers - Tél. (038) 63 15 74

Chefs-
d'œuvre!

Personne
d'autre ne
vous offre
une gamme
de pendules
d'une valeur et
d'un prestige aussi
universellement
reconnus.

ZENITH
Dans le magasin spécialisé:

KÜBLER-CHABLOZ

Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie - Cristaux
Travers - Tél. 63 13 08



Publicité Annonces Suisses S.A.

Travers

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

BEROCHE S.A.

Fabrique de meubles de camping
et d'articles métalliques

Usine 2 - 2025 CHEZ-LE-BART - Neuchâtel

cherche

mécanicien d'entretien

pour la fabrication et l'entretien des outillages de presses ;

serrurier sur machines

pour la construction de gabarits et posages pour l'automatisation.

Travail varié et intéressant dans usine moderne en pleine expansion.

Semaine de 5 jours. Salaire correspondant aux capacités et avantages sociaux.

Appartement à disposition.

Adresser offres ou téléphoner à BÉROCHE S.A.,
Usine 2, 2025 Chez-le-Bart, tél. (038) 55 17 77.

MIGROS

cherche
au GARAGE de son siège central de MARIN

mécanicien - autos

ayant de la pratique,
pour l'entretien de son propre parc de véhicules
(surtout camions).

Place stable, bonne rémunération, horaire de
travail régulier, avantages sociaux d'une en-
treprise moderne, restaurant d'entreprise.



M-PARTICIPATION

Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopé-
rative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel,
case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

ZURICH

Importante fabrique de produits en papier cherche

employée
de bureau

pour la correspondance française et l'établissement
des devis.

Nous désirons :
employée habile et consciencieuse, ayant si
possible quelques connaissances d'allemand.

Nous offrons :
ambiance de travail jeune et dynamique, très
bonne occasion de perfectionner vos connais-
sances d'allemand, semaine de 5 jours, avan-
tages sociaux.

Veillez adresser vos offres, avec curriculum vitae,
copies de certificats et photographie, à
WAGNER & CIE, fabrique de produits en papier,
Badenerstrasse 820, case postale, 8021 Zurich.
Tél. (01) 62 16 00.



MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

Société mère d'un groupe Industriel International
spécialisé dans les métaux précieux et les métaux
rares

désire s'assurer les services d'un jeune

INGÉNIEUR-TECHNICIEN ETS

en mécanique

pour occuper un nouveau poste de responsable de
projets dans son département « Recherches et
développements » centré à Neuchâtel.

Les candidats intéressés sont priés de soumettre
leurs offres, accompagnées des documents usuels,
au service du personnel de MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.,
avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9.

Nous cherchons
pour entrée immédiate
ou date à convenir

OUVRIER
MAGASINIER

pour notre dépôt d'Hauterive.

Semaine de 5 jours - Prestations
sociales.

Faire offres
ou téléphoner
à la direction de

BAILOD

Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21

Important garage de Neuchâtel
avec marques en pleine expansion

ENGAGE

vendeurs
en automobiles

Débutants éventuels seraient formés.

Faire offres sous chiffres K. N. 3019 au bureau
du Journal.

Institution de Lavigny, cherche

infirmières diplômées

Horaires de travail de 45 heures par semaine.
Facilités de transport et de logement.
Entrée dès que possible.

Prendre contact par téléphone au (021) 76 55 81.

Société Fiduciaire à Lausanne cherche

expert-comptable

ou

réviseur très qualifié

pour occuper un poste de haut niveau dans son
organisation. Traitement selon qualifications et
expérience dans la branche. Entrée immédiate ou à
convenir.

Les offres seront reçues et examinées avec la plus
entière discrétion.

Ecrire sous chiffres PX 903978 à Publicitas,
1002 Lausanne.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

de langue maternelle française trouverait
une place intéressante à notre siège cen-
tral, à Zurich.

A côté de la sténographie et de la dacty-
lographie, une formation commerciale,
des notions d'allemand, ainsi que l'apti-
tude à remplir de façon indépendante
des tâches diverses, seraient désirables.

Les intéressées sont priées de prendre
contact avec M. P. Hosner, de notre ser-
vice du personnel.



Union de Banques Suisses

Bahnhofstrasse 45, 8021 Zurich
Tél. (01) 29 44 11, interne 20 46

BEROCHE S.A.

Fabrique de meubles de camping
et d'articles métalliques

Usine 2 - 2025 CHEZ-LE-BART (Neuchâtel)

cherche

employée de bureau

de langue maternelle française ou allemande, ayant
quelques années de pratique.

Travail varié et intéressant dans entreprise en
pleine expansion.

Ambiance jeune dans bureau moderne.

Semaine de 5 jours, salaire correspondant aux
capacités et avantages sociaux.

Studio ou appartement à disposition.

Adresser offres ou téléphoner à BÉROCHE S.A.,
Usine 2 - 2025 Chez-le-Bart
Tél. (038) 55 17 77.

Bar Cité-Verte
cherche
immédiatement

sommelière
ou sommière.
Congé le samedi
soir et le dimanche.
Tél. 25 08 98.

Chef poseur

est recherché
par entreprise
de clôtures pour
diriger équipe
de 2 ou 3 hommes.
Convientrait pour
maçon, jardinier
ou autre.

Entrée début 1973
ou à convenir.

Faire offres sous
chiffres 28-900341,
à Publicitas,
2001 Neuchâtel.

On cherche

sommelier

ou

sommelière

S'adresser au
restaurant
du Théâtre,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 29 77.

Grande entreprise commerciale de Neuchâtel désire
engager tout de suite ou pour date à convenir

COUTURIÈRE

qualifiée pour le service des retouches pour vête-
ments de dames.

Faire offres de service sous chiffres AE 3020 au
bureau du Journal.



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son département de Production, un

mécanicien outilleur
ou micromécanicien

pour l'entretien d'étampes progressives servant au
découpage de pièces de petites dimensions et de
haute précision, ainsi que le réglage de machines-
transferts linéaires et circulaires.

Ce poste offre une certaine responsabilité dans le
travail.

Profil désiré :

— CFC de mécanicien outilleur ou de microméca-
nicien

— connaissance souhaitée des étampes.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter
à PORTESCAP, Jardinière 157, La Chaux-de-Fonds,
M. NOVERRAZ (interne 425).

OFFRES COMMERCES DEMANDES

A vendre, pour raison de santé, au Val-de-Ruz,

MAGASIN
MODERNE

spécialisé en lingerie, bonneterie, chemiserie,
tricot, articles pour enfants.

Convientrait pour succursale.

Faire offres sous chiffres FJ 3025 au bureau
du Journal.

A remettre

bar à café

à proximité
du centre.
Eventuellement,
location-vente.

Adresser offres
écrites à HJ 3005 au
bureau du Journal.



L'annonce
reflet vivant
du marché

dans votre
journal

APPRENTISSAGES

Nous engageons

apprentie de bureau

de préférence ayant fréquenté
l'école secondaire.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12.

Vaillomenet & Co S.A.
ÉLECTRICITÉ NEUCHÂTEL

Nous formons des

apprenties téléphonistes

et des

apprenties télégraphistes

Entrée en service :
le 1er mai 1973 et le 1er septembre 1973.

Nous offrons :
une activité variée
un travail bien rémunéré
une formation professionnelle soignée
de bonnes possibilités d'avancement

Nous demandons :
instruction primaire et secondaire
des connaissances suffisantes d'allemand
ou d'italien
âge minimal : 16 ans.

Durée de l'apprentissage :
12 mois.

Tous renseignements peuvent être obtenus à notre
service du personnel, tél. (038) 22 14 08.

Les offres de service manuscrites seront adressées à
la

Direction d'arrondissement des Téléphones
Place de la Gare 4
2002 NEUCHÂTEL

Direction d'arrondissement
des Téléphones
Neuchâtel



PTT

NEUCHÂTEL

engage pour la

TREILLE MÉNAGE

vendeuse

Prestations sociales d'une grande
entreprise.

**13me SALAIRE
EN 3 ANS**

Faire offres à la Direction des
grands magasins Treille 4,
Neuchâtel. Tél. (038) 24 02 02.

Le Bureau International de l'Union postale univer-
selle, à Berne, Institution spécialisée des Nations
unies, cherche une

sténodactylographe

qualifiée, de langue maternelle française et possé-
dant une bonne culture générale. Des connais-
sances d'anglais seraient un avantage.

Conditions de service identiques à celles du systè-
me des Nations unies, semaine de 5 jours, caisses
de maladie et de prévoyance, etc.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae, références et
photographie, à la Section du personnel, Bureau
international de l'Union postale universelle, case
postale, 3000 Berne 15.

Entreprise de la branche horlogère
du canton de Neuchâtel
cherche

UN CONSTRUCTEUR

pour son bureau de construction mécanique.

FORMATION : Ingénieur ETS
ou formation équivalente.

Nous demandons une bonne expérience pratique
et de l'initiative.

Faire offres sous chiffres 28-900336 à Publicitas,
2001 Neuchâtel.

LE KIOSQUE BERNE

Pour la reprise prochaine du kiosque à Journaux
la Neuveville-Centre, nous cherchons une

GÉRANTE

ainsi qu'une remplaçante.

Pour la gérante, nous prévoyons un engagement
ferme, avec salaire mensuel.

Quant à la remplaçante, elle sera appelée à sup-
pléer la gérante pendant quelques heures.

Aucune connaissance de la branche ou de la vente
n'est indispensable pour ces deux emplois. Nous
nous chargeons de la formation.

D'ores et déjà, nous nous réjouissons de vos offres.

Société Anonyme LE KIOSQUE, case postale,
3001 Berne.
Tél. (031) 25 24 61, Interne 34.

LA CHAUX-DE-FONDS

La fête de Noël du Club des loisirs

De notre correspondant :

C'est quelque six cents personnes qui étaient rassemblées jeudi après-midi dans la grande salle communale, pour assister à la fête de Noël du Club des loisirs de la Chaux-de-Fonds. Fort bien organisée, cette manifestation a atteint parfaitement son but et affirmé la vitalité d'un groupement qui compte environ neuf cents adhérents. M. René Racine, qui a remplacé pendant plusieurs semaines le président Charles Roulet, accidenté, s'est plu à le relever.

Quant au programme qui offrait à la fois de la chanson, de l'humour, des poèmes, il a été interprété d'abord par le trio Cochard d'Yverdon, dont l'un des membres a été jadis soliste de la Fête des vignonniers. Les productions, « Le forgeron de la paix », « Quand les lilas fleuriront », « Le ranz des vaches », etc., sont des succès assurés qui ont captivé les auditeurs. Ce fut ensuite le tour du petit groupe d'enfants dirigé par Mme Cosandey d'interpréter fort joliment un programme dans lequel nous avons admiré surtout une vivante interprétation du

« Sous-préfet des champs », d'Alphonse Daudet.

Il appartenait à M. l'abbé Marcel Besson d'apporter le message de Noël au nom des communautés chrétiennes de la ville. L'orateur s'est adressé très justement à ses auditeurs du troisième âge en centrant son allocution sur trois thèmes définissant Noël : un souvenir, un appel et une espérance, thèmes qui associent les différents âges de la ville en une heureuse synthèse. Tout a donc concouru pour faire de cette fête de Noël du Club des loisirs chaux-de-fonnier, une manifestation des plus réussies et qui se termina par un goûter bienvenu.

Promotions à la police locale

(c) Sur proposition de la direction de police, le Conseil communal de la Chaux-de-Fonds a fait les promotions suivantes, avec effet au 1er janvier : l'appointé Roger Lachat est nommé au grade de caporal, les agents Jean-Marie Rondez, Jacques Portener et Georges Nobs, au grade d'appointé. D'autre part, les agents Marc Chammartin et Marcel Varin ont été promus agents de première classe.

Ouvrier enseveli sous un plafond

(c) Un accident de travail s'est produit hier vers 8 h 45, dans l'immeuble numéro 20 de la rue de la Serre. Un ouvrier, M. Carmelo Calderoni, était occupé avec un camarade à démolir un plafond, quand ce dernier s'est effondré d'une seule masse. M. Calderoni, domicilié dans le même immeuble et âgé de 59 ans, a été blessé par l'effondrement du plafond. Souffrant de douleurs au dos, il a été conduit à l'hôpital.

accrochages

(c) Hier vers 7 h 50, M. R. J. circulait au volant de sa voiture rue des Recettes. A l'intersection de la rue du Chapeau-Rabli, il n'a pas respecté le « cédez-le-passage » et son véhicule est entré en collision avec l'auto conduite par M. L. B., de la Chaux-de-Fonds. Dégâts.

Vers 11 h 25, au volant d'un camion léger, M. H. E., domicilié à Pieterlen, montait la rue de la Fusion. A l'intersection de la rue Numa-Droz, il n'a pas respecté le stop et son véhicule est entré en collision avec la camionnette conduite par M. F. G. Dégâts importants.

M. V. M., qui circulait hier vers 13 h 20, rue de la Serre, n'a pas accordé la priorité à la voiture française conduite par M. M.-J. F., domicilié à Châtelet (France) et qui circulait normalement rue de Pouillerel. Collision et dégâts.

LA SAGNE

Vingt et un habitants de moins

(c) La population de la Sagne compte au 15 décembre, 942 habitants, soit 21 de moins qu'en 1971, cette baisse étant essentiellement due au fait que trop de logements sont occupés en partie par des week-ends, ce qui retire à d'autres personnes la possibilité de s'établir au village.

- Etat civil : mariés, 469 ; veufs ou divorcés, 39 ; célibataires, 393.
- Religion : 803 protestants ; 137 catholiques romains ; 2 divers.
- Origine : 627 Neuchâtelois ; 275 autres suisses ; 39 étrangers (soit 4 %).
- Professions : horlogers 46 ; mécaniciens 15 ; agriculteurs 94 ; autres professions 155.

Signalons que 12 jeunes atteindront leur 20^{ème} année en 1973 ; que la commune compte 137 personnes de plus de 65 ans. Il y a 303 chefs de ménage.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Budget adopté aux Geneveys-sur-Coffrane

De notre correspondant :

Le Conseil général des Geneveys-sur-Coffrane a siégé jeudi soir sous la présidence de M. André Brauen. Le procès-verbal de la dernière assemblée lu par M. René Duvoisin, secrétaire, est adopté à l'unanimité. M. A. Guibert ayant démissionné de la commission d'urbanisme, c'est M. Freddy Gertsch, présenté par le parti socialiste pour remplacer son membre sortant, qui est élu tacitement.

Le Conseil général passe alors à l'examen du budget 1973. Les revenus et les charges sont prévus en résumé comme suit : recettes : 1.021.300 fr. ; dépenses : 1.020.030 francs, d'où un bénéfice présumé de 1270 francs. Les postes principaux sont les suivants : revenus communaux : intérêts actifs, 21.600 fr. ; forêts, 15.300 fr. ; impôts, 855.700 fr. ; taxes, 36.000 fr. ; service des eaux, 16.000 fr. ; service de l'électricité, 55.000 fr. ; charges communales : intérêts passifs, 90.900 fr. ; frais d'administration, 11.500 fr. ; instruction publique, 495.650 fr. ; travaux publics, 115.000 fr. ; œuvres sociales, 119.500 francs.

M. Gaston Nappet lit ensuite le rapport des vérificateurs et remercie le Conseil communal et l'administrateur pour la saine gestion des affaires communales. Il demande aux conseillers généraux d'accepter le budget comme il est présenté, ce qui est fait sans opposition.

Plusieurs conseillers regrettent cependant que dans le chapitre des œuvres sociales, 55.000 fr. de subventions aux établissements hospitaliers aient déjà été prévus avant décision prise par le Grand conseil en la matière. « C'est approuver la politique hospitalière du canton, qui défavorise les petites communes rurales ». Au chapitre « Sport, loisirs et culture », M. Félix Bernasconi propose de voter un crédit supplémentaire de 30.000 fr. pour l'étude d'un futur centre sportif aux Geneveys-sur-Coffrane. M. Werner Martin, président de commune, pense qu'il est préférable de reporter cette demande hors budget à une prochaine séance du Conseil général ; il est alors décidé que cet objet figurera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

TAXE D'ÉPURATION DES EAUX

M. Jean-Pierre Chuard lit le rapport de la commission de la taxe d'épuration des eaux usées, rapport détaillé qui prévoit le plan de financement suivant : 5 % de l'impôt communal, plus 30 c. par m³ d'eau jusqu'à concurrence de 2000 m³, et 20 c. pour les mètres cubes suivants. Le parti libéral, par son porte-parole M. René Colomb, accepte

CULTES

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
Fontaines : culte, 9 h.
Valangin : culte, 10 h 10.
Boudrevilliers : culte, 9 h 40, culte de jeunesse, 8 h 35.
Coffrane : culte des familles, 10 h, (cène).
Chézard - Saint-Martin : culte, 9 h 50 ; culte de l'enfance, 9 h 50 ; culte de jeunesse, 8 h 30.
Dombresson : 10 h, culte des familles.
Fontainemelon : culte des familles. Concert spirituel 20 h.
Les Hauts-Geneveys : culte des familles 10 h 10.
Cernier : culte, 10 h ; culte de jeunesse, 9 h ; culte de l'enfance, 9 h.
Savagnin : culte, 9 h 15 ; culte de jeunesse, 8 h 20 ; culte de l'enfance, 10 h 15.
Féni : culte, 10 h 20.
Vilars : culte de l'enfance, 9 h.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
Cernier : samedi, 18 h 15, messe ; dimanche, messe lue et sermon, 7 h 25 ; grand-messe, 10 h ; messe pour les Italiens, 18 h.
Dombresson : messe lue et sermon, 8 h 45.
Les Geneveys-sur-Coffrane : messe lue et sermon, 10 h.

ce plan. Cependant, le groupe radical propose un plan de financement assez semblable quant au principe, mais différent quant aux chiffres : 2 1/2 % de l'impôt communal, 40 c. le m³ jusqu'à concurrence de 2000 m³ et 30 c. pour les m³ supplémentaires. Pour permettre à chaque groupe d'étudier plus à fond le problème, les conseillers généraux, par 18 voix contre 2, décident de reporter la décision à la prochaine séance du Conseil général.

Il en va de même pour une adjonction au règlement communal de police au sujet de la prolongation d'ouverture des bars-dancings. Ce point anima pourtant la séance, certains conseillers trouvant qu'on les prenait pour des guignols, puisqu'une décision avait été prise antérieurement de ne pas accorder de permissions spéciales. « C'était même un refus unanime de l'assemblée ». La permission provisoire d'ouverture tardive accordée par le Conseil communal au dancing « Le Grenier » est

FONTAINEMELON

Fusion refusée

(c) Dans son assemblée générale la Société de consommation de Fontainemelon S.A. a décidé hier soir le refus de la fusion avec Coop Neuchâtel.

FENIN

Garage en feu : quelques milliers de francs de dégâts

(c) Hier vers 14 h, les ouvriers d'une entreprise du Jura bernois installaient un chauffage central dans le garage situé dans l'annexe de l'annexe du Chasseur, à Féni. Ils soulevaient à proximité du faux plafond, lorsque le feu prit entre celui-ci et le pontillon. Il se propagea d'autant plus rapidement qu'il s'agit d'une ancienne grange et que du foin se trouvait dans le local situé au-dessus. Au lieu d'essayer d'éteindre eux-mêmes, ce qui s'avère souvent inefficace, les ouvriers ont eu la présence d'esprit d'alerter immédiatement les services du feu. Les premiers secours de Fontainemelon, commandés par le cap. Henri Gaillard et le pit Robert Perret se sont rendus immédiatement sur les lieux avec le camion (tonne-pompe, ainsi que les pompiers de la Côteire, dirigés par le cap. Marcel Wenger. Grâce à cette prompt intervention, le sinistre a pu être rapidement maîtrisé. Les dégâts s'élevaient à quelques milliers de francs.

LE LOCLE

BROT-PLAMBOZ Recensement de la population

(c) Comme chaque année, dans toutes les communes du canton, le recensement cantonal de la population s'est effectué le vendredi 15 décembre. Il nous apprend que notre commune se compose de 268 habitants, soit une diminution de quatre unités par rapport au recensement 1971.

Cette population se répartit comme suit : 123 mariés, 13 veufs ou divorcés, 132 célibataires ; 263 habitants appartiennent à la religion protestante alors que 5 seulement sont catholiques. Les Neuchâtelois sont en grande majorité, soit 214 alors qu'il y a 53 Suisses d'autres cantons et 1 seul étranger. Les habitants du sexe masculin sont au nombre de 136.

Pour les professions, nous trouvons 1 horloger, 3 mécaniciens, 47 agriculteurs et 45 personnes occupées dans des professions diverses. Les chefs de ménage sont au nombre de 75 alors que 26 personnes seront en 1973 âgées de 65 ans ou plus et que quatre atteindront leur majorité.

CARNET DU JOUR

Le Locle

CINEMAS
Casino : 17 h, « Fu Man Ciu A.S. 3 : operazione Tigre » (16 ans) ; 20 h, « Un violon sur le toit » (12 ans) ; 23 h 15, « Couple marié » (20 ans).
Lux : 20 h 30, « Un beau monstre » (16 ans) ; 23 h 15 « La cure érotique du Dr Fummlé » (18 ans).
LUX : 20 h 30, « Un beau monstre » (16 ans).

EXPOSITION
Musée des Beaux-Arts : R. Pellaton et W. Gerber, peinture, gravure et sculpture. Pharmacie de service : Philippin, Daniel-JeanRichard 27. Des 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

DIMANCHE

CINEMAS
Casino : 14 h 30 et 20 h, « Un violon sur le toit » (12 ans) ; 17 h, « Fu Man Ciu A.S. 3 : operazione Tigre » (16 ans).
Lux : 14 h 30 et 20 h 30, « Un beau monstre » (16 ans).

Informations horlogères

Deux ans de garantie pour une « Solid State » américaine

« La Suisse horlogère » publie une information selon laquelle Micromma Universal, de Cupertino (Californie), livre désormais son modèle de montre « Solid State » habillé d'une boîte plaquée or de forme et de dimensions normales. L'affichage à cristaux liquides est continu et les circuits CMOS (Complementary Metal Oxide Silicon) relèvent de la technologie la plus avancée dans ce domaine. Cette pièce possédée une électronique modulaire permettant un service après-vente rapide et aisé et chaque montre est vendue avec une garantie inconditionnelle de deux ans. La précision de cette pièce se maintient dans une limite de cinq secondes par mois et la montre sera vendue 250 dollars, soit 1000 francs.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

done prolongée jusqu'à la prochaine séance du Conseil général.

Aux divers, on a reparlé du déneigement des trottoirs et de la tranchée toujours ouverte au nord du collège. Avant de clore la séance, les conseillers généraux ont encore décidé de se donner une journée de détente en fin d'année, comme le veut la tradition.

CHÉZARD

Nouveaux patrouilleurs scolaires

(c) En présence de représentants de l'autorité, du corps enseignant et du touring club, 10 nouveaux diplômés de patrouilleurs scolaires ont été remis au cours d'une cérémonie à la maison de commune. Le caporal de gendarmerie Frasse s'est plu à féliciter les enfants de leur zèle, leur bon travail et leur magnifique résultat, puisque l'équipe de Chézard-Saint-Martin est sortie première aux examens. Aujourd'hui, ces équipes de patrouilleurs scolaires sont devenues une nécessité et certains adultes doivent comprendre que leur instruction sérieuse a été faite dans l'intérêt de tous pour la prévention des accidents. Les nouveaux diplômés sont : Anne Laurette Corti, Catherine Blandier, Catherine Huguenin, Gérard Elzingre, Natalie Vitrol, Josiane Gramm, Dominique Matthey, Christine Pfister, Monique Belletot et Patrice Lorimer. Une collation bienvenue termina cette cérémonie des remises de diplômes.

Collision

(c) Hier vers 7 h 15, M. Pasquale Cimino, de la Chaux-de-Fonds, circulait au volant de son automobile sur la route cantonale de Chézard à Dombresson. A la hauteur de la poste alors qu'un véhicule arrivait en sens inverse, il ne put s'arrêter à cause d'un camion des PTT parqué en bordure de la chaussée ; aussi donna-t-il un brusque coup de frein. Sous l'effet du freinage, sa voiture glissa sur le verglas et heurta violemment le camion. Dégâts importants aux deux véhicules.

Mutations chez les sapeurs-pompiers

(c) En cette fin d'année, des mutations importantes ont eu lieu au commandement des sapeurs-pompiers. Le capitaine Georges André Aeschlimann quitte sa fonction après 32 années de dévouement et de travail. Il sera remplacé par M. Chs Veuve, jusque-là adjoint. Le quartier-maître Jean-Maurice Evard à son poste depuis 1945, quitte également sa fonction pour la remettre à M. Gilbert Huguenin. Le poste d'adjoint devenu vacant sera occupé par M. P. Blandier. Dernièrement, une cérémonie s'est déroulée à Chézard pour remercier les anciens et leur remettre un cadeau au nom des autorités, mais aussi pour saluer les nouveaux et leur souhaiter bon travail au sein du corps des sapeurs-pompiers.

Collecte en faveur de Landeyeux

(c) La collecte de cette année a connu un résultat réjouissant. La somme de 2681 fr. 55 a pu être remise au caissier de l'hôpital, grâce à la générosité de la population.

VALANGIN

Sapin sous le givre

(c) Valangin sous sa fine couche de givre, semble féerique ces jours-ci. Un splendide sapin de Noël est apparu sur le plan de la commune alors que celui de la commune illustre la place des trolleybus. Au moulin, l'arbre traditionnel brille aussi.

FONTAINES

Pour celles et ceux du troisième âge

(sp) Pour la première fois, un Noël des personnes âgées centralisé sera organisé à Fontaines pour les paroissiens des trois foyers de Boudrevilliers, Fontaines et Valangin. Il aura lieu samedi sous les auspices de la jeunesse paroissiale.

TÊTE-DE-RAN

Téleski et non télécabine

(c) La vieille télécabine qui reliait les Hauts de Geneveys à Tête-de-Ran, trop lente et inconfortable, n'existe plus, contrairement à ce qui était écrit dans notre journal d'hier à la page 18, dans le tableau récapitulatif des remontées mécaniques dans le Jura.

En effet, cette installation vient d'être remplacée par un très moderne téléski de haute capacité dont l'inauguration aura probablement lieu en janvier, les essais et la mise à la disposition des skieurs devant se faire très prochainement.

Brouillard dangereux

(c) Le brouillard et le froid qui régnaient hier au Val-de-Ruz ont rendu les routes particulièrement dangereuses. Les gendarmes ont dû intervenir à plusieurs reprises pour des véhicules qui avaient terminé leur course contre un arbre ou dans un champ après avoir glissé sur la chaussée verglacée. Il n'y a eu, fort heureusement, que des dégâts matériels. Si le temps reste le même ces prochains jours, les automobilistes qui circuleront dans le district feront bien d'être prudents.

CARNET DU JOUR

MANIFESTATIONS
Savagnin : 15 h 30, concert spirituel.
Fontainemelon : 20 h, concert spirituel.
Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergianni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : dès samedi 12 h à lundi 8 h, tél. 53 21 33 ou No 11.

FRANCE VOISINE

Un car dérape : quatorze blessés

Un autocar assurant le service Levier - Besançon a dérapé jeudi sur une plaque de verglas, dans une descente près d'Arguel, dans le département du Doubs. Grâce à un arbre qui l'a arrêté, le véhicule n'est pas tombé au fond d'un ravin profond d'une soixantaine de mètres. Quatorze passagers ont été blessés, légèrement pour la plupart. Ils ont reçu des soins à l'hôpital de Besançon où quelques-uns seulement ont été gardés en observation.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

SAMEDI
CINEMAS
Corso : 15 h, 17 h et 20 h 30, Le petit Ponce (enfants admis).
Eden : 15 h et 20 h 30, Ton enfant est inconnu (18 ans) ; 23 h 15, Jeunes filles au couvent (20 ans).
Plaza : 15 h et 20 h 30, Les Brutes dans la ville (16 ans), 17 h 30, La Guilde du film présente : Elvira Madigan.
Scala : 15 h et 21 h, le Charme discret de la bourgeoisie (16 ans - prolongations) 17 h 30, L'Explosion (16 ans).
ABC : 17 h 30 et 20 h 30, Sur les quais (16 ans).

EXPOSITIONS
Musée d'histoire : fermé.
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée des Beaux-Arts : acquisitions récentes et les collections.
Galerie du Manoir : Jacqueline Friolet.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Guye Léopold-Robert 13bis, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.
MANIFESTATIONS
Temple Saint-Jean : 20 h 30, Un vieux mystère de la Nativité.
Maison du peuple : 14 h 30, Fête de Noël de l'AVIVO.
Ancien-stand : 20 h 30, soirée annuelle de la SEP « L'Olympic ».
Ancien-stand : 20 h, Noël des accordéonistes de la Ruche.

DIMANCHE
Corso : voir samedi.
Eden : pas de nocturne, sinon voir samedi.
Plaza : voir samedi.
Scala : voir samedi.
ABC : voir samedi.

DANSE ET ATTRACTIONS
Rodeo-Club bar 72 : 21 h - 4 h.
La Boule d'or : 21 h - 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.
Domino : 20 h - 24 h.
EXPOSITIONS
Voir samedi. Club 44 : fermé.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Guye, Léopold-Robert 13bis, jusqu'à 21 h ; ensuite tél. 11.
MANIFESTATIONS
Maison du peuple : 14 h 30, Fête de Noël de l'AVIVO.
Ancien-stand : 15 h, Noël de l'Union chorale.
Conservatoire : 20 h, concert J.-S. Bach, direction Robert Fallier.

SUITE

Les répercussions de l'inflation sur la branche horlogère : dangereuses et profondes, estiment les délégués de la F.H.

Vu le renchérissement qu'elle doit absorber et la vigueur de la concurrence internationale (souvent protégée ou subventionnée), l'horlogerie peut espérer tout au plus, pour l'année 1973, la réduction progressive des stocks accumulés durant la phase de basse conjoncture. Par conséquent, toute application d'un dépôt à l'exportation constituerait pour elle une mesure non appropriée et lourde de conséquence, notamment en ce qui concerne le maintien du plein-emploi dans les régions vivant de l'horlogerie.

FAIRE FACE A L'ÉLECTRONIQUE ÉTRANGÈRE

Dans le domaine du crédit, l'industrie

horlogère considère que le crédit commercial ne mérite pas le même traitement que le crédit à l'investissement ou à la consommation, puisque au crédit commercial accordé correspond toujours un volume donné de biens et de services déjà produits.

Quant aux restrictions apportées aux amortissements fiscaux, il convient également de bien distinguer entre les amortissements de la technologie nouvelle et les autres types d'amortissements. Si l'horlogerie suisse entend maintenir son rang international, elle doit faire face à la riposte de l'électronique étrangère, ce qui exige des investissements considérables et appelés à être amortis le plus rapide-

ment possible. Il en va de même pour d'autres secteurs industriels, d'où la nécessité de faire preuve de souplesse dans ce domaine.

Dans un autre domaine, l'assemblée a salué les efforts visant à dégager des formules valables pour un développement harmonieux des petites et moyennes entreprises.

Sur le plan extérieur, l'assemblée a remercié son organisation professionnelle qui s'est attachée à obtenir les conditions les plus favorables dans la longue et difficile négociation avec les Communautés européennes. Il appartiendra maintenant aux entreprises individuelles d'exploiter de la

Une industrie assise entre 2 chaises...

— Il y a une inflation, certes, mais l'industrie horlogère n'en est nullement responsable. Elle n'a surtout pas poussé à la roue.

Cette innocence, le président Bauer l'a clamée bien fort jeudi soir lors d'une des conférences de presse sans étiquette propres à la Fédération horlogère. Car comment aurait-elle pu contribuer à gonfler la baudruche, cette branche dont les salaires sont déjà en retard comparés à ceux d'autres secteurs économiques ? Les prix n'ont pas bougé. Mieux : ils ont même diminué sous l'effet de la concurrence internationale. La chute a été de 4,3 % pour l'ensemble de montres et mouvements, d'avantage pour certaines catégories d'articles ainsi les montres ancre et Roskopf automatiques.

Assise entre deux chaises, l'industrie horlogère suisse joue de malchance. Faute de matières premières, elle souffre de l'inflation importée et, parce qu'elle exporte pratiquement toute sa production, elle ne profite pas de... l'inflation indigène ! Vu sous cet angle, le risque de voir proroger le dépôt à l'exportation apparaît donc comme une menace particulièrement grave.

M. Gérard Bauer ne critique pas systématiquement les décisions du Conseil fédéral. A supposer qu'elles soient appliquées d'une manière judicieuse, elles pourraient être efficaces. Mais ce n'est pas le cas. Et puis, qui les appliquera ? La Confédération ne dispose pas de l'appareil nécessaire. Quelles seront les réactions du GATT et celles de la Com-

munauté économique européenne ? Tout cela donne au président de la F.H. l'impression d'une regrettable improvisation, fut-elle animée des meilleures intentions. C'est le propre de la Suisse. Des mesures d'urgence devraient être prises à froid, mais c'est à chaud que l'on opère, lorsque le pays est en proie à la panique. On agit avec contrainte. C'est à l'opposé d'une saine démocratie. Et au fond de lui-même, n'en parlant que parce qu'il s'y sent obligé, M. Bauer rêve à voix haute à ce Conseil économique et social, lieu de confrontation permanent qu'il a tant demandé, pour lequel il prêche et prêchera encore.

De son côté, M. René Retornaz a analysé les quatre autres potions magiques. On veut freiner le crédit. Bon. Mais l'erreur est de le faire sans la moindre nuance, de tout mettre dans le même paquet : utilisation, utilisateurs et nature du crédit. La limitation des amortissements n'amène pas de critique formelle de la part de la Fédération horlogère bien que son directeur déplore cette mesure car l'industrie horlogère, au sein de laquelle des secteurs de pointe doivent se renouveler très rapidement, en souffrirait manifestement. Et elle sera d'autant plus affectée que la Suisse n'est pas en avance en électronique horlogère. Dans ce cas, et si les amortissements autorisés par le fisc devaient être grignotés, comment faire face à la concurrence des laboratoires étrangers ?

M. Retornaz a rappelé ensuite les in-

terventions de M. Pierre Aubert aux Etats à propos du dépôt à l'exportation. Le Conseil fédéral a-t-il songé que s'il appliquait l'arrêté de juin 1970, il frapperait non seulement la branche horlogère dans son ensemble, c'est-à-dire des secteurs qui marchent bien et d'autres qui tournent moins rond, mais aussi de petites et moyennes entreprises qui ne pourront plus suivre le train. Le problème se pose aussi pour les régions : les unes sont riches et prospères, d'autres joignent les deux bouts avec difficulté. Que dix, vingt ou trente personnes se trouvent sans emploi dans tel le vallée du Jura bernois et l'on en mesurera la portée... Enfin, lassées par ce jeu, de grosses entreprises ne seront-elles pas tentées d'expatrier une partie de leur potentiel de production et de fabriquer à l'étranger ? Ce dépôt risque encore d'être aggravé par la non-cessibilité et par les délais de récupération de la mise qui pourraient aller jusqu'à douze, treize ou quinze ans !

En 1971, l'évolution de la production horlogère suisse s'est traduite par une baisse de 1,8 % par rapport à l'exercice précédent. Pendant ce temps, le Japon grimpaît de 2,3 %, l'URSS de 7,4 %, les Etats-Unis de 10,8 % et la France de 13,6 %. La recette est simple. Dans ces pays, le gouvernement aide l'industrie. C'est le contraire qui se produit ici. A quand la Kelton au kiosque de la gare ?

Cl.-P. Ch.

Informations horlogères

manière la plus intensive les virtualités ouvertes dans les deux accords des 20 et 22 juillet de cette année. Sur le marché américain enfin, la situation est loin d'être assainie à l'heure où la révision du tarif douanier laisse réentendre les voix toujours aussi nombreuses que déterminées des protectionnistes. Mais la F.H. est bien disposée à défendre les intérêts de l'horlogerie suisse : elle le fera d'ailleurs ces prochains jours mêmes à Washington.

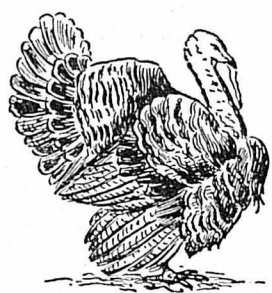
Les espoirs de la Chambre suisse de l'horlogerie

Que faut-il penser de ce large éventail de nouvelles mesures destinées à combattre l'inflation ? s'interroge « La Suisse horlogère », organe de la Chambre suisse de l'horlogerie. Alors même qu'elles impliquent une intervention accrue de l'Etat dans l'économie privée, force est de reconnaître que le Conseil fédéral ne pouvait rester sans réagir face à la hausse constante des prix et aux indiscutables dangers qu'elle recèle.

Certes, les mesures précitées ne sont pas du goût de chacun et leur application sera souvent difficile à « digérer ». Compte tenu des sacrifices qu'elles imposent aux différents secteurs de notre économie, il faut espérer qu'elles pourront effectivement enrayer le mal, encore qu'il s'agisse de ce stade — le Conseil fédéral ne le cache pas — de s'attaquer non aux causes, mais aux excès et aux conséquences du renchérissement. Aussi M. Cello a-t-il mis l'accent sur l'importance que le gouvernement attache au projet d'article constitutionnel sur la conjoncture, sur lequel pourrait être fondée une véritable politique anti-inflationniste de caractère prophylactique.

LE DÉPÔT A L'EXPORTATION
En ce qui concerne le dépôt à l'exportation, il faut prendre acte des assurances contenues dans le message du Conseil fédéral : son prélèvement effectif n'interviendra que si cela est indispensable compte tenu de l'évolution du commerce extérieur. A cet égard, on ne saurait assez souligner combien est modérée l'expansion des exportations. C'est typique, en particulier, dans le secteur de l'horlogerie. De plus, il ne faut pas perdre de vue que les industries d'exportation seront également frappées par les autres dispositions faisant l'objet des arrêtés énumérés plus haut. Tel est notamment le cas de la limitation des crédits, de l'interdiction de construire de nouvelles usines et des taux qui seront fixés quant aux amortissements maxima admissibles sur le plan fiscal. Espérons qu'en haut lieu, ces différents éléments seront, parmi d'autres, dûment pris en considération.

POUR LES FÊTES, afin de maintenir sa tradition, le magasin spécialisé vous offre le plus **GRAND CHOIX** dans les meilleurs qualités aux prix les plus justes



VOLAILLE

fraîche du pays, de notre abattage quotidien à Marin

- | | |
|--------------------|--------------------------|
| OIES | DINDES |
| CANARDS | POULETS |
| PETITS COQS | POULARDES |
| POULES | PIGEONS |
| PINTADES | LAPINS |
| Foie d'oie | Foie de volailles |

ainsi qu'un bel assortiment de volaille de Bresse



GIBIER

- CHEVREUILS - LIÈVRES frais - SANGLIERS - CANARDS sauvages - PERDREAUX - FAISANS BÉCASSES - CAILLES - CAVIAR Malossol - FOIE GRAS Artzner - ESCARGOTS maison - CUISSÉS de GRENOUILLES**



POISSONS

du lac, de mer et filets

- FILETS DE PERCHES - TRUITES DE RIVIÈRE - SAUMON ENTIER ET AU DÉTAIL - BROCHET ENTIER ET EN TRANCHES - SOLES ET FILETS - BAUDROIE - COLIN - TURBOTS - FILETS DE CARRELETS - ANGUILES FRAICHES ET FUMÉES - SAUMON FUMÉ - CARPES**



CRUSTACÉS

- HOMARDS ET LANGOUSTES SCAMPIS CREVETTES - HUITRES - MOULES - COQUILLES SAINT-JACQUES**

LEHNHERR FRÈRES

COMMERCE DE VOLAILLES
MAGASIN: PLACE DES HALLES

TÉL. (038) 25 30 92

Veillez s.v.p. nous passer vos commandes de fêtes assez tôt

Black & Decker®

SET APOLLO

295.-

12 mois de garantie totale

Un super-assortiment à un véritable prix choc

Bailloz S.A., Bassin 4, Neuchâtel. Tél. 25 43 21.
Haefliger & Kaeser S.A., chemin des Mulets 3, Neuchâtel. Tél. 21 11 21.
Quincaillerie Lorimier, Château 18 Colombier. Tél. 41 33 54.
Quincaillerie de la Côte, route de Neuchâtel 12, Peseux. Tél. 31 12 43.
Quincaillerie Ph. Roy, Grand-Rue 16, Couvet. Tél. 63 12 06.

SANIDEP

vous offre, au terme de sa première année d'activité, cette machine à laver la vaisselle SIEMENS

au prix extraordinaire de

Fr. 1098.-

avec adoucisseur

Capacité: 12 couverts
4 programmes entièrement automatiques

Egalement modèle encastré **LADY - S**

SANIDEP

Krähenbuhl & C^{ie}

Dépannage rapide
Ferblanterie - Appareillage

12, rue des Parcs
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 44 50

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme

GELEE ROYALE POLLEN

DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR

CEDISA

Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteur sur demande
CEDISA, 20, avenue de la Gare
Tél. 021 / 35 48 22 - 1022 Chevannes-Rensens

BOUCLES

CENTRE DE COUTURE BERNINA

L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel

Un seul magasin une seule exposition suffisent pour convaincre les acheteurs de la qualité et des prix.

Petits meubles marquetés, lampes de table, tables demi-lune, meubles d'angle, semainiers, panneaux Gobelin ainsi que Gobelin pour chaises Louis XIII bureau-secrétaires, table de jeux, table gigognes et de chevet, chaises Louis XIII et XV, salon Louis-Philippe, lits de repos Louis-Philippe, ainsi que grand choix de tissus pour meubles et rideaux. Toujours chez l'artisan tapissier-décorateur

Ph. Aeby

qui exécute tous les travaux lui-même.

EVOLE 6-8 NEUCHÂTEL
Tél. 24 08 16 - 24 24 17.

Des cadeaux appréciés gants de peau - foulards bas - collants

CHEZ LE SPÉCIALISTE

Savoie-Petitpierre s.a.
Seyon 1 NEUCHÂTEL

Prêt comptant Renco: Le crédit rationnel

Le crédit Renco SA vous propose d'avantage:

- De l'argent comptant aux conditions les plus avantageuses - comparez avec notre tableau de mensualités!
- Libre choix du mode de remboursement pour tous les montants entre frs. 2000.- et frs. 20000.-
- Paielement comptant rapide!
- Minimum de formalités - maximum de discrétion

Montant du crédit frs.	12 mens. de frs.	18 mens. de frs.	24 mens. de frs.	36 mens. de frs.	48 mens. de frs.	60 mens. de frs.
2 500.-	225.55	155.70	120.75	85.80		
5 000.-	451.15	311.40	241.50	171.60	136.65	
7 500.-	671.60	462.60	358.30	254.50	203.05	172.55
10 000.-	895.50	616.80	477.75	339.35	270.75	230.05

Veillez m'envoyer de suite vos conditions pour un prêt comptant de frs.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP _____ Lieu _____ 391

Crédit Renco SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône
Téléphone 022 24 63 53
9001 St-Gall, Neugasse 26
Téléphone 071 23 39 28
8021 Zurich, Widdergasse 1
Téléphone 01 23 03 34

POUR NOËL

PAR MONTS ET PAR VAUX!... en chevauchant nos vélos...

mais avec l'insigne du service après-vente

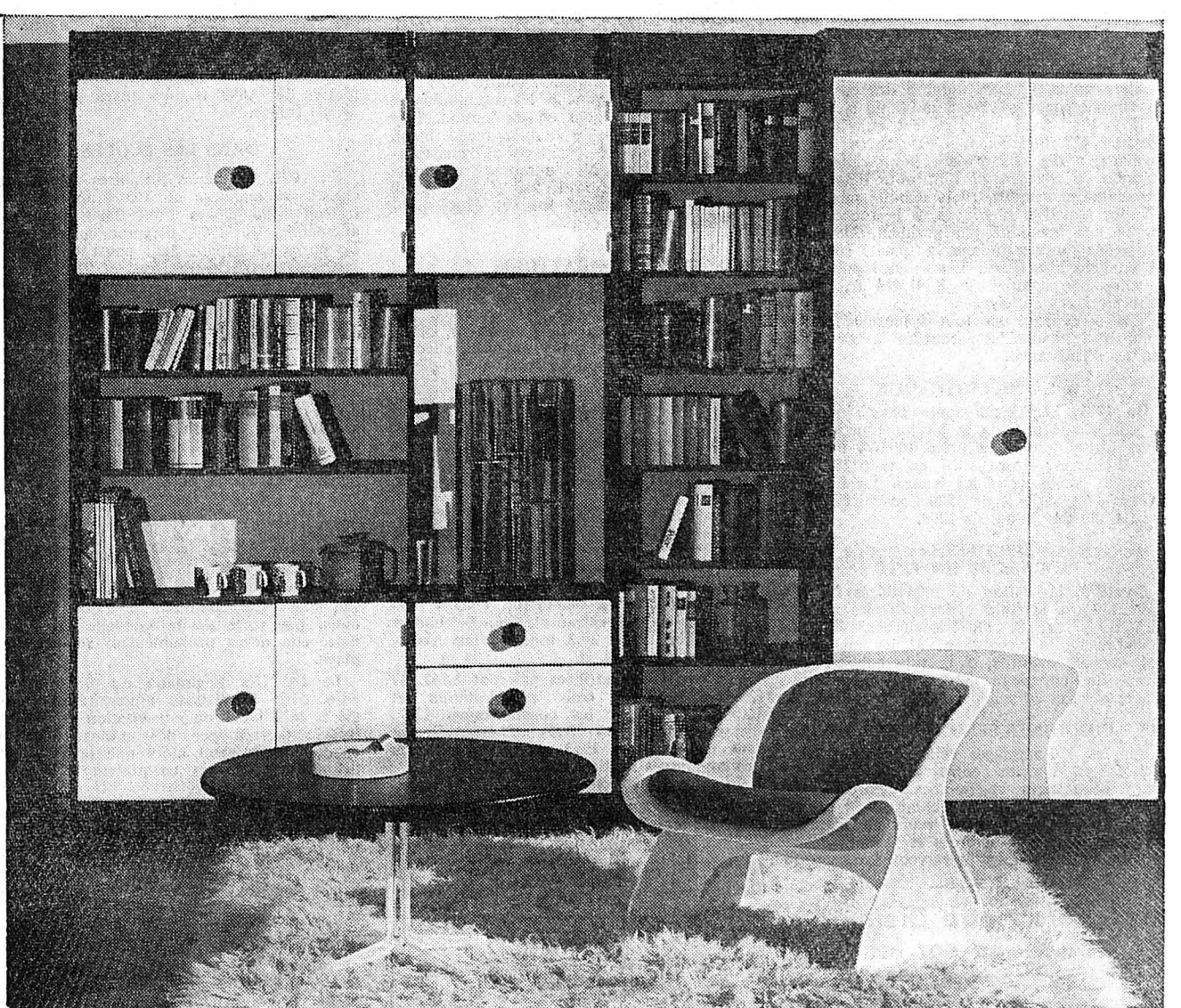
Nos bicyclettes complètes dès **Fr. 218.-**
Nos bicyclettes 10 vitesses **Fr. 420.-**

CONDOR - J.-C. Jaberg mécanicien
11, faubourg du Lac - place Piaget, Neuchâtel - Tél. 25 26 06

CILO VELOSOLEX - J. Jaberg mécanicien
21, Grand-Rue - Saint-Blaise - Tél. 33 57 22

SERVICE GARANTIE

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal



le vrai système de parois d'ameublement ou de bibliothèque, car il s'adapte exactement à votre intérieur; normes: hauteur sur mesure de 220-240 cm; largeurs 40, 59, 97 cm; profondeurs 23, 42 et 61 cm. Exécution des côtés en PVC gris foncé et faces blanches. De multiples variations vous sont offertes en rayonnages, meubles à une ou deux portes, éléments à tiroirs, grandes armoires, tables de travail escamotables. Prix de la paroi illustrée: Fr. 2283.- seulement. Visitez notre grande exposition. Un vaste parking vous est réservé. Téléphone 038/42 10 58.

4R System 10

meubles rossetti 2017 boudry

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

PTT: toujours des soucis d'effectifs

Augmentations des taxes plus rapprochées à l'avenir

BERNE (ATS). — « Constatons que la qualité et la multiplicité de nos services, appréciés par l'immense majorité du peuple suisse, sont le fait de la conscience professionnelle avec laquelle des milliers de collaborateurs accomplissent leur tâche quotidienne », a déclaré M. Fritz Bourquin, directeur général, chef du département de la poste, lors du rapport de fin d'année tenu vendredi à Berne, dans la salle du Grand conseil.

Le conseiller fédéral Bonvin, chef du département des transports et communications et de l'énergie, de même que M. Pierre Glasson, président du conseil d'administration des PTT, y assistaient.

AU SERVICE D'UNE CLIENTÈLE

Le directeur général Fritz Bourquin, chef du département de la poste, consacra son exposé à « l'entreprise des PTT et sa clientèle ». Servir la collectivité est un privilège, mais le succès dépend de la compréhension réciproque et de la collaboration des uns et des autres. Cela concerne particulièrement la poste, qui d'un côté se voit imposer de nouvelles tâches et d'un autre côté est confrontée avec une pénurie de personnel de plus en plus marquée. L'orateur ne manqua pas d'attirer l'attention sur la nécessité pour les PTT de toujours penser à la clientèle dans leurs décisions.

M. Bourquin fit l'éloge du personnel qui, dans sa grande majorité, assume son service avec un dévouement manifeste.

Dans son exposé, le directeur général Fritz Locher, ingénieur diplômé, chef du département des télécommunications, brossa un tableau des possibilités qu'auront un jour les services des télécommunications de soulager la poste où la main-d'œuvre joue un rôle prédominant. La transmission des textes écrits et des images qui ne cesse de se développer implique toutefois que les clients des PTT collaborent et soient

disposés à changer d'optique et à se libérer d'anciennes habitudes. Les communications entre l'homme et l'ordinateur prennent aussi une importance croissante. D'une manière générale, les services des télécommunications feront de plus en plus partie intégrante de l'infrastructure des Etats modernes.

M. Redli, président de la direction générale, dressa le bilan de l'année qui s'achève et donna un aperçu de ce que sera l'exercice 1973, en insistant sur les nouveaux objectifs de la direction générale. Du moment que les PTT sont entrés très profondément dans les chiffres rouges, qu'ils continuent à manquer de personnel qualifié et que les exigences de leurs clients ne diminuent pas pour autant, ils sont aujourd'hui appelés à se demander jusqu'à quel point ils peuvent se permettre de fournir toutes les prestations qui leur sont demandées.

La formation des cadres répond à un impératif et demeure une tâche permanente. Les programmes mis en œuvre dans ce

domaine sont revus et adaptés aux exigences futures. En dépit des augmentations de taxes intervenues à la poste et dans les services des télécommunications, augmentations qui seront à l'avenir de plus en plus rapprochées, les comptes ne pourront guère être équilibrés. D'où la nécessité de compresser les dépenses et de tendre à une gestion encore plus économique, en prenant conscience de l'importance des coûts. Une autre obligation pour les organes dirigeants est de toujours penser à la clientèle et d'informer d'une façon plus fouillée le public.

Après l'allocation du conseiller fédéral Bonvin, M. Redli rendit hommage, avec le concours de musiciens de l'Orchestre des PTT, aux fonctionnaires dirigeants mis au bénéfice de la retraite. Ce sont MM. Hans Riniker de Zurich, Werner Zahnd, d'Olten, Walter Kuepfer, de Thoune et Adrien Bassin, de Neuchâtel, directeurs d'arrondissement des téléphones, ainsi qu'Edmond Meldem, chef de la section des transports locaux et régionaux de la division des automobiles.

La Suisse prête à faire face à la fièvre aphteuse

BERNE (ATS). — La Suisse a pris ses dispositions face à la fièvre aphteuse qui sévit actuellement dans la plupart des pays d'Europe de l'Est. A titre préventif, la limitation de certaines importations en viande de bœuf et de porc a été ordonnée. M. J.-J. Siegrist, vice-directeur de l'Office vétérinaire fédéral, a déclaré que le développement de la situation était suivi avec tous les moyens à disposition. Le cheptel bovin suisse est de toute manière déjà vacciné dans son ensemble. M. Siegrist a d'autre part révélé que la fièvre aphteuse pourrait aussi nous venir d'Espagne et de Grande-Bretagne, des cas s'étant déclarés dans ces pays.

VALAIS

Incendie à Vex: un atelier de menuiserie et deux appartements ont été la proie des flammes

DE NOTRE CORRESPONDANT:

Alerte en pleine nuit dans le paisible village de Vex au-dessus de Collons. Il était entre minuit et une heure du matin lorsque Mme Marie-Jeanne Rudaz se réveilla en sursaut en sentant une vague odeur de fumée. A son grand émoi, elle vit que le vaste atelier situé près du chalet qu'elle occupait était la proie des flammes. Elle donna l'alerte à son mari, à Vex. En moins d'une heure tout l'ensemble, atelier, deux appartements et annexes diverses étaient la proie des flammes. Il y a pour quelque 300.000 fr. de dégâts.

C'est inouï, nous dit M. Micheloud, l'un des témoins du sinistre. Il ne reste absolument plus rien. Les machines sont anéanties. Les bâtiments rasés. Les sinistrés sont parti dans la nuit sans rien pouvoir emporter.

Cette menuiserie appartenait aux frères Rodolphe et Maurice Rudaz, tous deux mariés, sans enfant. Pour comble tous deux

étaient absents la nuit du désastre. En effet, ces deux frères qui passent pour être parmi les plus travailleurs de la région ont ouvert un restaurant aux Collons. Ce restaurant « La Maya » doit être inauguré aujourd'hui. Comme tout devait être prêt pour la fête, les deux frères Rudaz travaillèrent tard jeudi soir aux Collons et restèrent la nuit dans la station.

AU DERNIER MOMENT

A Vex ne se trouvait que Mme Marie-Jeanne Rudaz, femme de Rodolphe, et son jeune beau-frère Serge, âgé de 19 ans. Celui-ci fut réveillé au dernier moment tandis que les flammes léchaient déjà le bâtiment.

— Il est arrivé chez moi, nous dit sa cousine, Mme Marcel Rudaz, dans un état qui faisait pitié. Il n'avait même pas eu le temps de s'habiller. Il n'avait pas de chaussures et grelottait. Il s'est sauvé des flammes sans rien, absolument rien emporter.

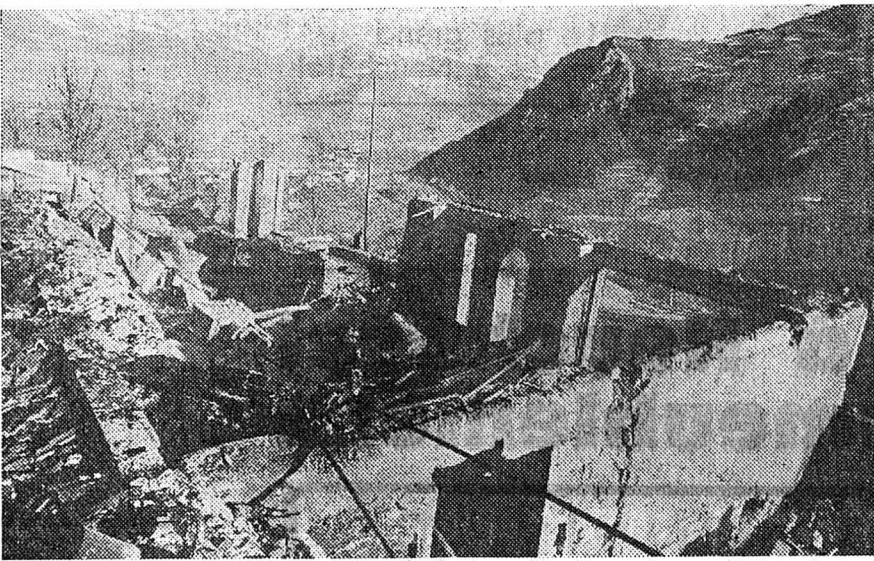
L'entreprise Rudaz avait été modernisée à plusieurs reprises. Une grande partie du parc des machines était neuf. Elle occupait quatre ou cinq personnes, spécialisées qu'elle était dans la construction des chalets. Elle était débordée de travail. Les frères Rudaz

comptaient sur ce commerce pour soutenir financièrement le restaurant ouvert ce week-end aux Collons.

Les deux frères avaient quitté les ateliers à 16 h 30. Leur parent Marcel Rudaz travailla jusqu'à 18 heures puis quitta les lieux. « Je n'ai absolument rien remarqué d'anormal », a-t-il déclaré. Le suis même revenu sur mes pas pour bien voir si tout était en ordre. J'ai encore inspecté le chauffage. Tout était normal. Le feu a éclaté vers minuit. Les flammes jaillirent de la partie des ateliers où, la veille, aucun homme n'avait travaillé et où ne se trouvait pas le fourneau dont certains se méfient. L'enquête suit son cours.

Cette menuiserie est située sur la route d'Hérens à la sortie du village. Comme l'ensemble est isolé de toute autre construction, il n'y a heureusement pas d'autres dégâts à déplorer. Les pompiers commandés par M. Candide Pitteloud, étaient toujours sur place vendredi après-midi. Comme les bâtiments étaient en bois et qu'un froid intense régnait cette nuit-là dans la région, leur travail fut des plus délicats.

M. F.



Ce qu'il reste de la menuiserie et de l'habitation. (Avispress - M. F.)

Tous les vins livrés par les négociants aux cafetiers majorés d'un fr. par litre

(c) Amère surprise hier pour les Valaisans qui ont appris que subitement, le prix du vin allait augmenter d'un franc par litre.

La grave pénurie que l'on enregistre actuellement sur le marché des vins est à l'origine de cette brusque augmentation. Depuis hier, en Valais, tous les vins livrés par les négociants aux cafetiers sont majorés d'un franc par litre tant pour les blancs que pour les rouges. C'est la plus forte augmentation que l'on ait connue dans le canton.

QUELLE HAUSSE DANS LES RESTAURANTS ?

Inévitablement, les cafetiers devront à leur tour procéder à une nouvelle augmentation. Celle-ci aura lieu dès le 1er janvier prochain. Quelle sera cette augmentation ? On l'ignore encore. Les intéressés vont se réunir pour prendre une décision. Voici le communiqué que l'Union des négociants en Valais et la Fédération des producteurs de vins du Valais vient de publier :

Après avoir enregistré en 1971, une récolte sensiblement inférieure à la moyenne, les stocks à disposition étaient réduits à la veille de la récolte 1972 qui n'a, elle-même, pas atteint les prévisions les plus réservées.

Ces circonstances défavorables ont été aggravées par des manœuvres d'accaparement spéculatives qui ont provoqué une flambée tout à fait inconsidérée des prix des motifs et des vins négociés en première main par des entreprises étrangères à l'Union des négociants en vins du Valais et Proviens.

Face à cette situation et devant l'évolution constante des frais généraux, ces deux organisations, placées devant l'obligation de s'assurer la marchandise nécessaire à l'approvisionnement de leur clientèle traditionnelle, se sont vues contraintes d'adapter leurs conditions à celles du marché.

L'Union des négociants en vins du Valais et Proviens a dû décider une hausse du prix des vins blancs et rouges de 1 fr.

Sa dernière balade

(c) Des bouchers conduisaient une vache aux abattoirs de Sierre. Soudain celle-ci parut se rendre compte du mauvais sort qu'on voulait lui réserver. Elle réussit à s'échapper et à gambader à travers la ville. La pauvre bête, comme la chèvre de M. Seguin, regarda la montagne et fonça en direction de Montana. La police s'élança à ses trousses. Les agents réussirent à lui barrer la route. Un gendarme sortit son revolver et l'abattit mettant fin ainsi à sa dernière balade dans la nature. On conduisit la dépouille aux abattoirs.

par litre scellé. Cette majoration est applicable pour les livraisons aux cafés-restaurants du Valais dès le 14 décembre 1972.

L'importance de la hausse ayant, de l'avis des deux organisations, un caractère anormal et vraisemblablement exceptionnel, l'Union des négociants en vins du Valais et Proviens espèrent que leur décision n'aura pas de répercussions trop lourdes auprès du consommateur.

Un confrère en fête

(c) Après de longues années de soucis et d'efforts, notre confrère valaisan le « Nouvelliste » a inauguré en présence des plus hautes autorités du canton, ses nouvelles installations offertes. Furent inaugurés par la même occasion les nouveaux bâtiments et installations de l'imprimerie moderne et de l'imprimerie Beeger, bâtiments situés à deux pas de la gare de Sion où le journal est imprimé.

Il appartient à l'abbé Oggier, curé de la paroisse du Sacré-Cœur, de bénir les nouvelles rotatives tandis que les invités emmenés par M. André Luisier et les divers représentants et responsables de l'entreprise prennent connaissance des nouveaux procédés de photocomposition.

Plus de six millions et demi de francs ont été investis par notre confrère en vue de cette réalisation.

Le président du gouvernement, M. Antoine Zuffery, le président de Sion M. Antoine Dubuis, le président du Tribunal cantonal M. Luc Prodiut, honorèrent de leur présence cette manifestation.

GENÈVE

Incendie nocturne

(c) Dans la nuit de jeudi à vendredi, un violent incendie (qui prit rapidement des proportions inquiétantes) s'est déclaré dans un immeuble sis au No 8 de la rue du Conseil-Général, à Genève. Le feu a pris dans les sous-sol, détruisant quelques caves et s'attaquant aux magasins situés juste en dessous de celles-ci. La fumée était si dense et si acre que les pompiers ont dû s'équiper de masques à circuit fermé pour pénétrer dans la place et repérer le foyer. Au terme d'une bonne demi-heure de lutte, ils se rendirent maîtres du sinistre. Un atelier de tailleur et un salon de coiffure ont subi des dommages. L'origine de l'incendie paraît être de nature accidentelle: surchauffe excessive dans les tuyaux du chauffage central.

Vaste campagne pour limiter les accidents de ski cet hiver

BERNE (ATS). — Pour tenter de lutter contre les accidents de ski — plus de 30.000 par année en Suisse — la commission suisse pour la prévention des accidents sur les pistes de ski (SKUS) a décidé de lancer une importante campagne. Elle a établi des « directives pour le comportement des skieurs », en sept langues, réunies en un dépliant tiré à 1,9 million d'exemplaires. Celui-ci sera distribué aux skieurs dans le cadre d'une « semaine pour la sécurité sur les pistes de ski », du 16 au 24 décembre, par l'intermédiaire des entreprises de transport, et, en outre, par les écoles suisses de ski, à leurs élèves, pendant tout l'hiver.

Une édition spéciale de ce prospectus a été imprimée à l'intention des classes normales, des gymnases, des écoles normales et professionnelles.

Cette campagne sera soutenue au moyen d'affiches placardées dans la salle des guichets des entreprises de transport, des gares, et par des affichettes suspendues dans les compartiments de wagons de chemins de fer.

Lors d'une conférence de presse tenue jeudi à Zurich, M. Franz Wehren, président de la SKUS, a lancé un appel pressant à tous les skieurs pour qu'ils emportent ce dépliant et le lisent, afin que l'observation des directives produise un effet nettement positif sur les pistes.

Il a demandé que tout soit entrepris pour abaisser le nombre des accidents de ski qui, estime-t-on, font subir à l'économie suisse une perte de 500 millions de francs par année. L'augmentation massive des signaux ne serait guère utile, a dit M. Wehren. Beaucoup de skieurs se rendent à la montagne avec insouciance. Les nouvelles directives, qui s'inspirent des règles établies par la FIS, informeront le skieur de toutes les aides qu'il peut trouver sur une piste.

Une enquête entreprise auprès des entreprises suisses de remontées mécaniques a montré que, durant l'hiver 1970-71, une somme de 20 millions de francs avait été dépensée pour l'aménagement et l'entretien des pistes et pour les services de sauvetage. Les entreprises en ont financé le 92 %.

Assemblée générale de l'Union suisse du commerce de fromage S.A. à Berne

BERNE (ATS). — L'exercice 1971-72 de l'Union suisse du commerce de fromage S.A. a débuté, alors que les prix allaient s'accroître, avec des réserves de marchandises très réduites. C'est la raison pour laquelle la fabrication des fromages de l'Union — l'emmental, le gruyère et le sbrinz — a été encouragée. Dans le courant de l'exercice, cependant, précise l'Union dans un communiqué, la production du lait commercial s'est accrue dans de telles proportions que les stocks — notamment ceux d'emmental — ont été rapidement réapprovisionnés. « Il s'agissait là pour une bonne part de fromages présentant quelques défauts qualitatifs, résidant fort souvent dans la présentation extérieure de la marchandise et se prêtant mal à la conservation », déclare encore l'Union. Vers la fin de l'exercice, on a dû procéder à des ventes à prix réduit pour cette marchandise afin de rééquilibrer les stocks.

En raison des difficultés rencontrées dans l'écoulement de la marchandise, il n'a pas été possible de compenser les coûts de production fortement accrus — dus avant tout à l'augmentation du prix de base du lait de 4 centimes par kilogramme accordée dès le 1er mai 1971 par le Conseil fédéral — par des majorations de prix correspondantes. C'est pour cette raison principalement que le déficit, passé au débit du compte laitier de la Confédération, a

atteint 83,9 millions contre 59,6 millions lors de l'exercice précédent.

AUGMENTATION DE LA PRODUCTION

A l'Union suisse du commerce de fromage S.A., sont associées l'Union centrale des producteurs de lait, l'Union suisse des acheteurs de lait et 63 maisons de commerce. Elle contrôle, conjointement avec la société simple « convention fromagère suisse », sur mandat de la Confédération, la production, la distribution, l'entreposage et la vente de l'emmental, du gruyère et du sbrinz, ainsi que du spalen, du fromage de montagne et du fromage trois quarts gras produits en Suisse. La production totale des sortes de l'Union s'est élevée pendant l'exercice à 71.333 tonnes (soit 6,35 % de plus que lors de l'exercice précédent). Les maisons membres de l'USF ont écoulé 62.944 tonnes, contre 65.604 tonnes l'année précédente.

Le rapport et les comptes pour l'exercice 1971-72 ont été approuvés vendredi à Berne au cours de la 26ème assemblée ordinaire qui s'est tenue sous la présidence de M. Max Brand, avocat à Berne. Les actionnaires ont adopté diverses modifications concernant l'adaptation des statuts aux nouvelles bases légales de la commercialisation du fromage. De plus, ils ont procédé au renouvellement de l'ensemble du conseil d'administration pour les trois prochaines années.

Vols en famille: le père, ses six fils et un beau-frère condamnés...

ZURICH (ATS). — Le tribunal cantonal du canton de Zurich a condamné un père, ses six fils et un beau-frère de l'un d'eux pour vol en bande et par métrier à des peines d'emprisonnement avec sursis allant de deux à dix-huit mois. La somme en cause atteignait 85.000 francs. Le père n'a été reconnu coupable que de vols réitérés pour un total de 1007 francs et de recel pour une somme de 7250 francs.

Trois des accusés, qui jouissaient jusqu'ici d'une bonne réputation, furent amenés à suivre une mauvaise route depuis qu'ils s'étaient mis à leur compte comme transporteurs. Leur partenaire ayant fait

faillite, ils connurent des difficultés financières. La famille se « sera alors coudée », en volant des pneus, des portes d'auto, des outils et un moteur de voiture entre autres. Une deuxième série de délits eut lieu pour fournir au père le matériel nécessaire à la rénovation d'une vieille ferme. Puis la bande entreprit des expéditions contre des wagons de marchandises.

Le tribunal a tenu compte du fait que les accusés n'ont encore jamais eu maille à partir avec la justice, qu'ils jouissaient d'une bonne réputation et que, dès la fin de leur détention préventive, ils se sont appliqués à dédommager leurs victimes, auxquelles ils ont pu rendre près de 40.000 francs.

Pas de voleurs dans la banque: le bruit suspect venait de la chambre à coucher

ZURICH (ATS). — Grand branle-bas de combat, l'autre nuit, à Zurich, à la suite d'un coup de téléphone à la police municipale. Un quidam avait en effet entendu des bruits suspects provenant d'une banque du voisinage et qui pouvaient trahir la présence de cambrioleurs.

Les policiers armés ont aussitôt cerné la banque et procédé à une fouille de l'immeuble en bonne et due forme et avec toute la prudence requise par la circonstance. Mais, rien ne fut découvert et le chien de garde lui-même se tenait coi.

La maréchassée se rendit alors dans l'appartement du citoyen qui avait donné l'alarme. Il y fut constaté que des bruits de forage se faisaient réellement entendre à intervalles plus ou moins courts.

On fouilla l'appartement et quelle ne fut pas la surprise d'un des agents municipaux de découvrir dans une armoire de la chambre à coucher une

boîte en carton contenant deux « bâtons de massage » qui, n'ayant pas été débranchés, poursuivaient inlassablement, avec quelques signes de fatigue cependant dus à l'affaiblissement du courant, leur obscur et inutile travail.

Quel poète chantera un jour l'humble obstination des objets programmés ?

Non aux scooters des neiges

SCHIERS (GR). (ATS). — Des communes grisonnes toujours plus nombreuses se décident à interdire l'utilisation de scooters des neiges, de véhicules sur coussin d'air et autres moyens de locomotion bruyants semblables, en dehors des routes ouvertes à la circulation, apportant ainsi une contribution pratique à la protection de l'environnement. Une telle interdiction a également été décidée par l'assemblée communale de Schiers, dans le Prätigau. Le Conseil communal pourra cependant délivrer des autorisations d'exception.

NOUVELLES FINANCIÈRES

Paillard S.A.: bilan d'une consolidation

Après la période difficile et fortement déficitaire que fut pour Paillard S.A. l'exercice 1971, les objectifs de la grande entreprise yverdonnoise pour 1972 visaient, dans le cadre d'une politique orientée en fonction du marché, à consolider la situation du groupe, au prix d'une contraction de l'appareil industriel, et à franchir une première étape importante dans la restauration de la rentabilité. Dans une lettre aux actionnaires, la société annonce que ces premiers objectifs généraux ont été atteints.

Si, du fait de la contraction des activités industrielles, le chiffre d'affaires sera inférieur à celui de l'année précédente, le résultat de l'exercice en cours sera pour le moins équilibré, grâce notamment à une forte réduction des frais généraux. Au cours de cette année, l'endettement du groupe s'est réduit de plus de vingt millions de francs.

Les unités d'Yverdon et de Sainte-Croix sont maintenant placées sous une direction unique. La production de certaines machines à écrire et additionneuses mécaniques ayant été concentrée dans l'usine du Brésil, dont la rentabilité est très satisfaisante, la société est en train de mettre fin à cette production dans l'usine de Saecring (Allemagne), pour laquelle un acquiescement a été trouvé. Pour l'usine de Beaucourt (France), un accord de collaboration a été conclu avec la société française Unelec, prévoyant d'y introduire une production de moteurs électriques. A Zurich, l'usine Précisa a réalisé cette année une importante conversion de son activité de la mécanique en faveur de l'électronique.

La société de vente Japy-France, dont la situation avait causé de graves soucis, fera cette année un bénéfice après amortissements. En revanche, le résultat de la filiale de vente américaine sera déficitaire. En 1972, le groupe a lancé sur le marché deux nouveaux modèles de machines à écrire, deux calculatrices électroniques et un mini-ordinateur.

Compte tenu d'une nette progression de l'entrée des commandes, Paillard prévoit pour 1973 un degré d'occupation qui permettra d'intensifier les efforts de recrutement et d'augmenter sensiblement le chiffre d'affaires.

Les radicaux répondent aux démocrates-chrétiens

BERNE (ATS). — Répondant au parti démocrate-chrétien suisse qui l'a accusé d'avoir tout fait pour retarder, au Conseil des Etats, la discussion de détail sur la loi pour l'aménagement du territoire, le parti radical démocratique suisse déclare dans un communiqué que « la commission du Conseil des Etats chargée de l'étude du projet de loi sur l'aménagement du territoire n'a achevé son travail que quelques jours avant le début de la session parlementaire. C'est ce qui explique que les parlementaires fédéraux n'ont eu connaissance des propositions détaillées de la commission que vers la fin de la première semaine de la session. Le groupe radical-démocratique de l'Assemblée fédérale, n'a donc pu que traiter de l'entrée en matière et a dû renoncer à la discussion de détail. D'autre part, il faut souligner que les arrêtés fédéraux destinés à lutter contre la hausse des prix et la dévalorisation de la monnaie devaient bénéficier de la priorité.

La loi sur l'aménagement du territoire est trop importante pour être débattue superficiellement, « à la sauvette ». Et ce d'autant plus que le Conseil fédéral a pris, au mois de mars dernier, des arrêtés fédéraux urgents en matière d'aménagement du territoire qui permettent de pallier au plus pressé.

Le groupe radical-démocratique de l'Assemblée fédérale traitera du projet de loi sur l'aménagement du territoire dans une séance extraordinaire qui aura lieu avant la prochaine session de printemps.

Un faux prêtre condamné pour escroquerie

SAINT-GALL, 15 décembre, (ATS). — Le tribunal cantonal de Saint-Gall a condamné en appel un Libanais de 46 ans pour escroquerie par métrier et faux répétés dans les titres à deux ans de réclusion, 1000 fr. d'amende et 15 ans d'expulsion de Suisse. Habillé en prêtre, le condamné s'était présenté dans des institutions catholiques, des cures, des couvents et des chancelleries épiscopales de Suisse, se faisant passer pour membre d'un ordre monastique et demandant des dons pour la grande œuvre d'entraide de cet ordre. En cinq ans, il parvint à réunir dans une soixantaine de cas entre 30 et 35.000 francs. Le Libanais entretenait un appartement à Nice et logeait à Saint-Gall dans un hôtel de luxe, où il régla une note de 19.000 francs. Le tribunal de district de See (SG) l'avait condamné à deux ans et demi de réclusion.

Le « Hit parade » de la Radio romande

L'enquête No 50 du « Hit parade » de la Radio suisse romande (service de la musique variée) a donné les résultats suivants avec, en caractère gras, les nouveaux venus :

1. C'est ma prière (Mike Brant);
2. You're a Lady (Peter Skellern - Hugues Aufray);
3. Le lac Majeur (Mort Shuman);
4. Nocturne pour un amour (Alain Morisod);
5. Les matins d'hiver (Gérard Lenormand);
6. Clair (Gilbert O'Sullivan);
7. Mouldy old Dough (Lieutenant Pigeon);
8. Himalaya (C. Jérôme);
9. Delta Queen (Kings of Mississippi-Proudfoot-Esther Galil);
10. Le Parrain - The Godfather (Dalida-Bande originale-Andy Williams);
11. Que Marie-Anne était jolie (Michel Delpech);
12. J'étais si jeune (Mireille Mathieu);
13. Si on chantait (Julien Clerc);
14. Harmonie (Nicoletta);
15. Silver Machine (Hawkwind);
16. Elected (Alice Cooper);
17. Main dans la main (Christophe);
18. Jolie Fille (Polaris);
19. Rien qu'un ciel (Il était une fois);
20. On ira tous au paradis (Michel Polnareff).

C'est si bon...



* le jus de raisin mousseux pour de Joyeuses Fêtes!

Jugements dans deux graves affaires de mœurs

LAUSANNE (ATS). — Le tribunal correctionnel de Rolle a condamné jeudi à trois ans de réclusion et quinze ans d'expulsion un Sénégalais de 31 ans reconnu coupable de viol et d'attentat à la pudeur. En s'étant à Rolle, cet individu s'était attaqué d'abord à une jeune fille de 19 ans, qui réussit à se débarrasser de lui, puis à une adolescente de moins de 16 ans, qu'il viola au cours d'une promenade nocturne.

D'autre part, le tribunal correctionnel d'Aigle a infligé une peine de deux ans et demi de réclusion à un sexagénaire de la région qui, ayant épousé une veuve mère de plusieurs enfants, avait entretenu des relations sexuelles avec une belle-fille mentale retardée et âgée à l'époque d'une dizaine d'années.

CRÉDIT SUISSE
Place Pury Ø 25 73 01
La banque de votre choix

Hôtel-Restaurant du Marché
Restauration soignée
Service sur assiette et à la carte
Place des Halles
Fermé le dimanche
Tél. 24 65 98

MENUISERIE
Schray Frères
NEUCHÂTEL
Rue de la Côte 11
Ø 25 16 41

MINEX S.A.
J.-C. DEFOREL
Eaux minérales
Bureau: rue Maujobia 6
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 68 69

VOYAGES
WITTWER
TRANSPORTS
Tél. 25 82 82

RENE SCHENK
VELOS, MOTOS, SPORTS
Chavannes 15
2000 Neuchâtel
Ø 25 44 52

Patinoire de Monruz
Samedi 16 décembre à 20 h 30
VIÈGE
Neuchâtel-Sports
Tour de qualification
ligue nationale B

Chaque matin les sportifs lisent la
FAV
Feuille d'avis de Neuchâtel
L'Express

MULLER
la bonne bière

Pickwick
the easy going real English Pub
Mr. Pickwick
Neuchâtel, 7 Rue des Terreaux, tél. 038/256598
Dir. Jean-Bernard Mehr

CAP
Compagnie d'Assurance
Professionnelle
C. Salvadé & P. Schneeberger
Agents généraux
Saint-Maurice 7
Neuchâtel
Tél. (038) 24 03 44

Jean Guanillon
DANS SES 3 MAGASINS
Le plus grand choix à Neuchâtel
NEUCHÂTEL Saint-Maurice
PESEUX Saint-Honoré

CLASSEMENTS

Ligue A

	Matches		Buts	
	J.	G.	N. P.	p. c. Pts
1. La Chx-de-Fds	13	9	2	2 80 40 20
2. Ambri Piotta	13	8	—	5 46 50 16
3. Sierre	13	7	1	5 62 54 15
4. Genève-Servette	13	5	1	7 53 52 11
5. Berne	13	5	1	7 43 49 11
6. Lugano	13	5	1	7 50 61 11
7. Langnau	13	4	3	6 50 73 11
8. Kloten	13	4	1	8 52 57 9

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL
Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Ligue B

Groupe ouest					Groupe est				
	Matches		Buts			Matches		Buts	
	J.	G.	N. P.	p. c. Pts		J.	G.	N. P.	p. c. Pts
1. Lausanne	13	11	1	1 92 26 23	1. Zurich	13	9	—	4 58 42 18
2. Fribourg	13	11	—	2 88 40 22	2. Bâle	13	8	2	3 61 55 18
3. Vil. Champéry	13	8	3	2 68 39 19	3. Davos	13	7	3	3 59 48 17
4. Fleurier	13	5	1	7 48 64 11	4. Bienne	13	7	2	4 59 41 16
5. Forward	13	3	2	8 68 75 8	5. Uzwil	13	5	3	5 53 58 13
6. Sion	13	4	—	9 42 62 8	6. Olten	13	4	2	7 50 42 10
7. Viège	13	3	1	9 49 70 7	7. Thounne	13	3	1	9 45 72 7
8. Neuchâtel	13	3	—	10 31 90 6	8. Kuesnacht	13	2	1	10 37 64 5

Visitez à Neuchâtel le centre de l'ameublement

Grande exposition sur 6 étages
3000 m² 30 vitrines
200 chambres à coucher, salles à manger, studios
Plus de 1000 meubles divers

meubles **MEYER** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

Neuchâtel et Viège s'affronteront ce soir à Monruz. Sans enjeu, le résultat n'influençant en rien la composition des groupes concernant la promotion en ligue A et la relégation en première ligue.

Ainsi, Neuchâtel se retrouve — comme la saison dernière — dans le tour contre la relégation. Il va donc jouer son avenir dès le mois de janvier. Un avenir qui s'annonce sombre. L'heure n'est pas à l'optimisme béat. Elle est à la réalité. Or, les chroniqueurs spécialisés s'attacheront à disséquer l'équipe de Monruz dans ses moindres détails, relevant qualités et défauts. C'est leur tâche.

Dans ce modeste billet, nous nous attacherons à parler de deux facteurs positifs, desquels Neuchâtel pourra tirer parti tout au long du tour contre la relégation.

Le public tout d'abord. Certes, il ne s'est pas déplacé en grande masse à Monruz. Mais le noyau fidèle à son équipe était régulièrement présent. Or,

dans le tour contre la relégation, Neuchâtel affrontera des équipes plus à sa portée. Cela devrait inciter le public à se déplacer. De plus, lutter contre la relégation face à des gradins vides, n'incite pas à se surpasser...

L'état d'esprit ensuite. Actuellement il est excellent. Tous les joueurs sont conscients de l'immense tâche qui les attend. Tous ils veulent répondre présent. Tous désirent ardemment conserver une équipe de Ligue nationale à Neuchâtel. Tous ont la ferme volonté d'y parvenir. Chacun connaît ses limites et les limites de ses partenaires. Mais chacun se fait un devoir d'encourager son copain lors d'une bécote; chacun s'attache à éviter le geste de mauvaise humeur, le mot qui blesse. Et si par hasard, un geste est déplacé, un mot pas gentil est prononcé, il est vite effacé par la compréhension de l'autre.

De cet état d'esprit indispensable et du soutien du public dépendront également le maintien de Neuchâtel en ligue B.



TERMARIN
centrale "chauffe reins"

LA TREILLE
le restaurant sympathique à l'étage

PUBLICITAS
NEUCHÂTEL
Terreaux 3-5
Tél. 25 42 25

Carrosserie d'Auvernier
protège votre voiture contre LA ROUILLE avec le procédé DINITROL
Tél. 31 45 66

Silvio Fachinetti
BOUCHERIE RAPIDE
SAINT-BLAISE
Tél. 33 14 41

FAN SPORTS



L'EXPRESS

athlétisme

Présences neuchâteloises avec Gaby Gambarini, Aubry et Egger

Les cadres 1973 (entraîneurs et athlètes) de la Fédération suisse

La commission technique de la Fédération suisse a publié la liste complète des entraîneurs pour la saison 1973, ainsi que la composition du cadre provisoire.

Chefs de discipline
Entraîneur national: Ernst Straehl (Maccollin)

Entraîneurs principaux: Ruedi Eggerli (Oten) pour le sprint et les haies; Walter Kammermann (Zürich) pour le demi-fond et le fond; Hansruedi Kunz (Zürich) pour les sauts; Hansruedi Engler (Schlieren) pour les jets; Kurt Nepfer (Hinwil) pour le sprint; Hansjörg Bosshard (Pratteln), Franz Lyoth (Berthoud) et Marius Theiler (Pratteln) pour le 400 m; Hansueli Mumenthaler (Berthoud), Heinz Schild (Langnau) et Walter Dove (Sissach) pour le demi-fond; Jean-François Pahud (Lausanne) pour le fond; Christian Singer (Kehrsatz), Fritz Holzer (Bolligen) pour le marathon; Karl Borgula (Kriens) et Beat Hofmannner (Kehrsatz) pour le 100 m haies; Roland Pfister (Bâle) pour le 100 m haies féminin; Hansjörg Wirz (Schaffhouse) et Heinz Hofer (Berne) pour le 400 m haies; Eugen Dornbierer (Ipsach) pour le saut en hauteur; Ernst-Peter Huber (Langenthal), Hans Schenk (Uerkheim) et Peter Schamun (Heerbrugg) pour le saut en longueur; Claude Brandt (Bremgarten), Paul Grossrieder (Zürich) pour le saut à la perche; Marcel Hurlimann (Obfelden) pour le triple saut; Heinz Schenker (Nuernensdorf) pour le lan-

cer du poids; Christoph Schenker (Schönenwerd) pour le lancer du disque; Urs von Wartburg (Wangen), Karl Rethlin (Sarnen) et Max Liniger (Allford) pour le lancer du javelot; Ferdinand Piller (Liebefeld) pour le lancer du marteau; Armin Scheurer (Bienne) pour le décathlon; Karl Struffenegger (Langenthal) pour la marche.

Cadre : messieurs

100-200 m: Reto Diezi, Marcel Kempfer, Peter Muster, Ugo Molo, Jean-Marc Wyss, Thierry Lenzi, Armin Tschennet, Markus Schellenberg, Erol Yanku, Luc-André Jotterand.

400 m: Willy Aubry, Hansjörg Beiner, Andreas Rothenbuehler, Heini Vogler, Herbert Schmid.

Demi-fond: Rolf Gysin, Juerg Winiger, Jacky Delapierre, Hanspeter Feller, Winfried Gloor, Paul Gruenig, Michel Jossen, Franz Buehler.

Fond: Hans Menet, Werner Meier, Toni Zimmermann, Fritz Rueggesser, Hanspeter Wehrli, Georg Kaiser, Nick Minnig, Kurt Herst, Hans Lang.

Marathon: Werner Dassegger, Albrecht Moser, Alfons Sidler, Helmut Kunisch, Jean-Pierre Spengler, Toni Funk, Robert Boos, Fritz Schneider, Urs Schuepbach, Albert Rohrer.

110 m haies: Beat Pfister, Daniel Riedo, Alex Ringli, Hansjörg Riemensberger, Ueli Baechli.

400 m haies: Heinz Hofer, Hansjörg Haas, François Aumas, Heinz Bernhard, Res Jordi, Roland Giger, Jean-Marc Bourgeois, Beat Mathys, Hans Glangmann, Karl Schenberger, Christian Bruderer.

Hauteur: Michel Patry, Hanspeter Habegger, Beat Tenger, Peter Maerchi, Yves Matalon, Hans Tanner, Urs Breitscher.

Perche: Peter Wittmer, Peter von Arx, Heinz Wyss, Martin Schneller, Paul Weder, Beat Ott.

Longueur: Rolf Bernhard, Linus Rebmann, Michel Marrel, André Frutig, Urs Grossmann, Willi Hofer, Gregor Manger, Peter Bangarter.

Triple saut: Bernhard Haussener, Andréas Hug, Thomas Kiefer, Matthias Pulver, Michel Roulet, Max Rutz, Toni Teuber, Fritz Trachsel, Alain Vagnières.

Poids-disque: André Brélat, Alfred Diezi, Paul Frauchiger, Rainer Lutzeltschwab, Jean-Pierre Egger, Erich Luescher.

Javelot: Stefan Kraehenbuehl, Juerg Luetthi, Peter Mayne, Ruedi Reber, Ruedi Steiner, Kurt Weiss.

Marteau: Ernst Ammann, Urs Brechbuehl, André Fehr, Bruno Kammermann, Thomas Lanz, Hugo Rothenbuehler, Roger Schneider, Kurt Schuetz, Peter Stiefenhofer, Fredi Wynisford.

Décathlon: Philipp André, Heinz Born, Peter Eggenberg, Béat Lochmatter, Martin Rieger, Ruedi Mangischi.

Cadre : dames

100-200 m: Anita Moser, Regina Scheidegger, Doris Weber, Monique Juna, Christine Oberli, Lisbeth Helbling, Judith Hein, Isabelle Keller, Annemarie Flueckiger.

400 m: Christine Hehl, Brigitte Kamber, Michèle Sandrin, Cécile Scheidegger, Vreni Leiser, Regula Meier, Elisabeth Hauser, Daniela Falchetti, Elena Ballerini.

Demi-fond: Denise Aerni, Monika Faesi, Gaby Gambarini, Heidi Ludin, Marijke Moser, Ruth Messner, Elisabeth Neunenschwander, Doris Nyfenecker, Regula Ott, Gaby Schiess, Thérèse Widmer, Martha Zehnder.

100 m haies: Angela Weiss, Beatrix Kehrl, Susi Iseli, Vreni Berchtold, Ruth Staebli, Beatrix Wildi, Maja Blindenbacher.

Longueur: Meta Antenen, Isabella Lusti, Daniela Zuercher, Margrit Schittler, Marianne Mueckli, Doris Carpinelli, Vreni Mosimann, Lotti Hauri, Ruth Payer, Brigitte Nufer, Edith Hunziker.

Poids: Helmi Anderes, Vreni Roth, Ursula Schaefflin, Elisabeth Andros.

Disque: Rita Pfister, Elisabeth Hediger, Monika Iten, Evi Schneider, Marianne Anliker.

Javelot: Barbara Baertschi, Kathi Fischer, Jeanine Giger, Eleonore Jung, Klara Ulrich, Bettina Meyer.

Pentathlon: Fraenzi Daelker, Regula Fretel, Nanette Furgine, Bea Furrer, Carol Gehring, Bea Graber, Dolores Mark, Eliana Menghini, Priska Rettenmund, Silvia Stessel, Sibylle Teuber.



A RENENS. — A l'image de ses camarades, Rumo II (à droite) sera dans la banlieue lausannoise. (Avipress - Baillo.)

football

PREMIÈRE LIGUE

Ce week-end à Renens, Fontainemelon vaincra-t-il là où Audax a échoué ?

Contrairement à ce qu'espéraient ses dirigeants, Fontainemelon ne terminera pas le premier tour à domicile. En effet, le comité de première ligue, usant de la décision qu'il avait prise il y a quelque temps, a fixé la partie à Renens, désirant prévenir les fantaisies du temps. Personne finalement ne s'en plaint trop, en effet, suivant l'évolution des événements au deuxième tour, un match de plus à domicile peut être une bonne affaire.

Malgré la victoire des banlieusards lausannois face à Audax, Fontainemelon abordera cette partie avec confiance. On est fermement décidé à montrer que la victoire d'il y a quinze jours face à Nyon ne tenait pas du hasard mais marque un redressement réel. D'ailleurs, une défaite serait catastrophique, chacun s'en rend bien compte. En effet, en commençant le deuxième tour en fanfare, aussi bien Renens que Le Locle pourraient être rapidement dépassés. Pour cette rencontre, l'effectif sera heureusement au complet, l'entraîneur pouvant de ce fait mettre sur pied la meilleure formation possible, ce qui ne sera pas un luxe. En principe, l'équipe victorieuse de

Nyon sera reconduite. Une équipe ardente, dans laquelle l'expérience d'éléments tels que Ritscher, Siméoni I ou encore les frères Rumo, se conjugue avec bonheur à la fougue de la jeunesse. Cette formation fera-t-elle un malheur en terre vaudoise ? Il convient de se méfier. Renens a démontré qu'il n'entendait pas se laisser rattraper de sitôt et se montrera particulièrement coriace. Comme une équipe avertie en vaut deux, un point pour le moins devrait retourner au Val-de-Ruz. Acceptons-en l'augure. C.

Rudi Brunnenmeier Un mois de prison

L'ancien international allemand Rudi Brunnenmeier (31 ans), qui opère actuellement dans les rangs du FC Zurich, a été condamné à une peine d'un mois de prison ferme pour ivresse au volant par le tribunal cantonal de Zurich. Le 15 août dernier, deux semaines après son transfert de Neuchâtel Xamax à Zurich, Rudi Brunnenmeier avait été surpris, au volant de sa voiture, par un patrouilleur de police et il avait accusé un taux d'alcool de 2,3 pour mille.

Kudi Muller à Herta Berlin: contrat signé pour 500.000 francs suisses...

L'international suisse Kudi Muller va jouer pour la formation ouest-allemande du Hertha Berlin. Le club berlinois de «Bundesliga» a annoncé qu'un accord complet avait été réalisé avec le joueur des Grasshoppers, qui jouera tout comme avec son ancien club au poste d'avant-centre. En raison du montant de transfert (480.000 DM soit plus de 500.000 francs suisses), la nouvelle surpren les milieux du football ouest-alle-

mand, où l'on connaît les difficultés financières rencontrées par le Hertha, dont l'endettement s'élève à quelque 6 millions de DM. Les dirigeants du club berlinois ont révélé que l'opération avait été possible grâce à un mécène de leur ville, qui a tenu à garder l'anonymat. Le club n'aura à prendre en charge que le traitement et les primes de son nouveau joueur.

«EUROPÉENS» EN SALLE: PARTICIPATION RELEVÉE

Bien avant la clôture des inscriptions, fixée à la fin du mois de février, treize nations ont d'ores et déjà assuré les organisateurs des prochains championnats d'Europe en salle (11-12 mars à Rotterdam) de leur participation. Ce sont: L'Allemagne de l'Ouest (75 athlètes), l'URSS (50), l'Allemagne de l'Est (35), l'Espagne (34), la Tchécoslovaquie (30), la Roumanie (25), la Suède (23), la Yougoslavie (18), la Belgique (12), la Norvège (10), la Suisse (9), le Danemark (7) et le Luxembourg (2). Les organisateurs estiment que 26 des 30 pays invités participeront à ces championnats.

D'autre part, les responsables ont annoncé qu'ils pourraient disposer pour le chronométrage du système électronique utilisé lors des derniers Jeux olympiques à Munich. Une nouvelle matière sera en outre utilisée pour cette compétition: le «Bolidan», matière de conception néerlandaise à base de polyuréthane, qui recouvrira la piste pour les épreuves de course ainsi que le périmètre réservé aux concurrents. Les épreuves de demi-fond par contre seront courues sur une piste en bois longue de 180 mètres.

W. DESSEGGER FAVORI DE LA COURSE DE NOËL

Plus de 550 concurrents (tous les records de participation sont battus) participeront samedi à la 4ème course de Noël qui se courra, sur un parcours illuminé pour la circonstance, à travers la capitale séduisante. Les initiateurs de l'épreuve, les Georges Hischier et autre Otto Tiltz, sont comblés. Il est rare que l'on doive refuser des inscriptions dans une manifestation sportive. C'est pourtant ce qui s'est passé à Sion.

80 concurrents seront au départ dans la catégorie des licenciés. Parmi eux, l'Argovien Werner Dessegger, qui vient encore de gagner à Genève et qui aura les faveurs de la cote. Ses principaux adversaires seront Corbaz, vainqueur l'an dernier, Berset, Pahud et les Américains de Genève Léo Caroll et Bruce Longden. La distance sera de sept kilomètres (sept fois la boucle) pour les licenciés et de 3 km pour les juniors. La manifestation débutera à 16 h 30 avec le départ de la catégorie des écologistes. Les licenciés s'élanteront à 17 h 45. Douze challenges seront en compétition.

divers

Guide du ski 73

L'intérêt du public pour le ski est en constante progression, la pratique des sports d'hiver suscite le besoin d'une meilleure information. On aimerait être renseigné sur les faits importants de la vie touristique, on voudrait savoir en temps voulu ce qui se passe en matière de ski de compétition international. Le Guide du ski 73* exauce d'une manière complète ce désir d'une orientation approfondie. Car il offre, à part le calendrier 72-73 de la Coupe du monde, des renseignements sur chaque lieu où se déroulent des compétitions de Coupe du monde, concernant les parcours des courses, les routes d'accès, les possibilités touristiques ainsi que des informations photographiques. On peut par conséquent se faire une idée claire sur ce qui se passe dans chacun de ces endroits.

De plus, on trouve dans le Guide du ski 73 les tables de Coupe du monde et les portraits de tous les coureurs, ainsi qu'un aperçu historique de la Coupe du monde et toutes les indications sur la Coupe d'Europe 1972-73. Celui qui ne se souvient plus très bien peut également se remémorer grâce au Guide les résultats de Sapporo. Il y trouvera en outre des informations sur les principales marques de skis et de fixations employées dans les compétitions. Et pour finir on donne les adresses des différentes Fédérations nationales de ski.

Un ouvrage véritablement complet, d'une présentation impeccable avec ses nombreuses illustrations, en couleur, qui est à recommander à tous ceux qui s'intéressent au ski. * Edition: Habegger.

échecs

Chronique hebdomadaire

La plus ancienne partie

Al Suli, Arabe qui vécut au Xe siècle, est le plus ancien «champion du monde» dont le nom soit connu. Voici la partie qu'il livra contre le calife Al Nuktadi, qui dut peut-être sa victoire à son mauvais caractère!

A cette époque, les Pions ne pouvaient avancer que d'une case par leur premier coup. Les Dames doivent être remplacées par des «Fers» (F) et les Fous par des Alfils (A).

Le Fers: Il ne pouvait occuper qu'une case diagonalement contiguë. Il était donc beaucoup moins puissant que la Dame actuelle, sa valeur étant comprise entre 1 et 2 Pions. Ce nom correspondait au mot persan vizir (conseiller, ministre). On suppose que les peuples latino-méditerranéens altèrent cette prononciation, et transformèrent le «Fers» en «Fierce», puis en «Fierge», puis en «Vierge», d'où les dernières métamorphoses en Dame ou en Reine.

L'Alfil: Ancêtre, au Moyen âge occidental, du Fou, il marchait diagonalement en sautant par-dessus une case et s'arrêtait à la case suivante, la case par-dessus laquelle il sautait pouvant être vide ou occupée. Ce nom correspondait au nom persan de l'éléphant: «pil», dont les Arabes firent «fil», puis Alfîl (Al = article). «Fil» évolua en «fol», puis en Fou.

Voici maintenant la partie. Rappels une dernière fois que A = Alfîl et F = Fers.

Le calife Al Nuktadi - Al Suli, Bagdad, Xe siècle:
1. g2-g3, g7-g6. 2. g3-g4, f7-f6. 3. e2-e3, e6-e4, c2-c1, d7-d6. 5. Th1-g1, c7-c6. 6. f2-f3, b7-b6. 7. f3-f4, a7-a6. 8. f4-f5, g6x5. 9. g4x5, e6x5. 10. Af1-h3, Cg8-e7. 11. Tg1-f1, Th8-g8. 12. Cc2-g3, Tg8-g5. 13. Ah3x5, h7-h6. 14.

Nouvelles

CHAMPIONNAT SUISSE PAR ÉQUIPES (L.N.B.)

Jura - Neuchâtel : 5:3
Lausanne - Neuchâtel : 5,5 :2,5
Neuchâtel - Zytglogge : 1,5 :2,5

CHAMPIONNAT CANTONAL PAR ÉQUIPES

La 2me équipe, composée de Horlbeck, Steckli, Tinembart, Untersee et Genne a remporté le titre de champion cantonal.

TROISIÈME TOUROI OPEN

1. Tinembart 5P., 2. Gétaz 4P., 3. Wettstein 4P., 4. Chivaux 4P., etc.

TOURNOI-ÉCLAIR «AUTOMNE»

Série A: 1-3: Robert, Attinger, Steckli, 5P., etc.
Série B: 1-2: Hediger, Tinembart, 7P., 3. Genne, 6P., etc.

COUPE (27 participants)

Se sont qualifiés pour les quarts de finale: Morel-Eymann, Robert-Besson, Horlbeck-Untersee, Steckli-Tschäppât.

CHAMPIONNAT INTERNE

Reykjavik porte ses fruits! 33 concurrents se sont inscrits pour le championnat, divisé en 4 catégories. Se trouvent actuellement en tête:

Série A: Morel et Porret
Série B: Genne et Untersee
Série C: Henry et Dubois
Série D: Vétérans: Solca et Tschäppât

CHAMPIONNAT SUISSE JUNIORS

Après avoir remporté avec un peu de chance le championnat de Romandie, Attinger se classa finalement 5me (12 concurrents) lors du championnat suisse à Emmetbirgen.

P. ATTINGER

automobilisme

Schenken chez Tecno?

Les responsables de Tecno n'ont pas encore choisi le pilote qui défendra les couleurs de l'unique modèle de formule I qu'ils aligneront en 1973, dans le championnat du monde des conducteurs. Plusieurs noms sont envisagés actuellement, dont celui de l'Italo-américain Mario Andretti. — Il semble cependant que l'on s'oriente vers l'Australien Tim Schenken, qui courait l'an dernier pour Alfa Romeo dans le championnat des constructeurs, mais qui n'a encore jamais couru une saison complète en formule 1.

volleyball

CHAMPIONNAT SUISSE DIMANCHE AU PANESPO

Le championnat suisse de volleyball se poursuit ce week-end pour les équipes suisses de ligue A et B (messieurs et dames). Il en ira de même pour les deux formations neuchâteloises. C'est ainsi que les messieurs recevront, dimanche matin, Servette, alors que ces dames en découvrant avec le CS Chénois. Deux matches qui animeront le Panespo.

Mon point de vue

UN CLASSEMENT MONDIAL QUI INSPIRE QUELQUES RÉFLEXIONS

Mark Spitz et Shane Gould: numéro un 1972

Mark Spitz et Shane Gould ont été placés, par un service de presse international qui a interrogé 34 journaux de 34 pays différents sur les cinq continents, en tête du classement mondial pour l'année 72.

Mark Spitz (165 points) précède Merckx (90), Vreni (78), Borsov (51), Shane Gould (145) est loin de Heide Rosendahl (78), de Renate Stecher (68) et d'Olga Korbut (47).

Quant au choix, il est logique. En dépit des exploits de Merckx qui a déjà été lauréat en 1969 et 1971, l'année 72 fut vraiment celle de Mark Spitz. Shane Gould a également impressionné la presse mondiale avec ses cinq médailles olympiques — trois d'or, une d'argent, une de bronze. On est d'accord.

Pourtant, ce classement mondial annuel inspire quelques réflexions d'ordre général. Il a été publié pour la première fois en 1947. Depuis lors, il a consacré 19 fois un athlète, 3 fois un nageur, 3 fois un cycliste et une seule fois un footballeur: Pelé en 1970.

Cette année, Gerd Muller apparaît au 10me rang. Priorité donc aux sports individuels. Priorité surtout à l'athlétisme en raison de son langage universel. Les athlètes ont des performances qui sont garanties sur facture. Leurs records sont cotés à toutes les bourses. Il y a l'absolu des chiffres.

Je nomme les nageurs Jany (47), Schollander (64: cinq médailles d'or à Tokio), Spitz. Les cyclistes: Coppi (53), Merckx (69 et 71).

Hors de l'athlétisme, on a vraiment choisi les champions des champions: Pelé, Coppi, Merckx, Schollander, Spitz. Jany n'avait pas le même rayonnement. Mais on était en 1947. En 47, le sport souffrait encore de la guerre. On constate que les sports d'équipe ne sont pas les

fournisseurs du classement mondial. Pelé qui s'est révélé en 1958 a même dû attendre la fin de sa carrière internationale, 13 ans plus tard, pour obtenir une distinction. En outre, certains sports individuels qui ont une audience mondiale n'ont jamais eu droit à la citation. Je pense en particulier au tennis qui a aussi ses athlètes d'exception.

En poussant l'analyse plus à fond, on se demande également si le calendrier des compétitions n'exerce pas une influence sur le vote. Ceux qui réalisent leurs exploits au début de l'année sont certainement défavorisés par rapport à ceux dont on parle en août et en septembre.

En 1956, Toni Sailer gagna tout ce qu'il y avait à gagner en ski alpin aux Jeux olympiques de Cortina, au terme d'une saison qu'il avait marquée de son talent extraordinaire. Mais c'est Kuz qui fut élu parce que les Jeux olympiques d'été avaient lieu cette année-là à Melbourne: c'est-à-dire juste à l'époque du vote.

En 1968, Killy renouvela l'exploit de Sailer et il se classa de surcroît en tête de la coupe du monde. Mais, au mois d'octobre, à Mexico, Beamon fit son bond vertigineux de 8 m 90. Un mois et demi plus tard, la presse mondiale désigna Beamon, car c'est lui qui était au premier plan de l'actualité à ce moment-là.

Marie-Thérèse Nadig qui fut la révélation des Jeux de Sapporo n'a obtenu que 10 points (9me) avec ses deux médailles d'or, tandis qu'Ulrike Meyfarth qui n'a gagné que le saut en hauteur à Munich en a 21 (7me). Ces classements sont très subjectifs. C'est le jeu qui veut ça.

Je ne dis pas qu'ils soient injustes. Mais, au fond, ils relèvent du domaine de l'impossibilité. Si l'on m'avait demandé mon avis, j'aurais voté pour Mark Spitz. Tout de même.

Guy CURDY

tir

Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?

Les tireurs suisses sont dans leurs petits souliers, incontestablement, eux qui s'apprêtaient à fêter dignement le 150ème anniversaire de la fondation de la Société fédérale des carabiniers, portée sur les fonts baptismaux à Aarau en l'an de grâce 1824. Hélas, le Tir fédéral qui devait commémorer l'événement n'a toujours pas trouvé preneur et l'on commence un peu à désespérer.

Rien, évidemment, n'est encore irrémédiablement perdu. On continue à espérer que ce groupe de tireurs anonymes, entouré de mystère et de secret, va se décider finalement à se mettre sur les rangs, mais rien n'a encore définitivement «filtré» de leurs intentions réelles.

On peut simplement admettre qu'ils ont eu le temps de mûrement réfléchir leur affaire et qu'ils n'ont pas avisé le président Joseph Burkhard de leurs intentions dans un moment d'euphorie. On imagine aisément que, le premier pas franchi — il s'agit même d'un grand saut périlleux, reconnaissons-le — ils ont dû poser des jalons un peu partout pour savoir s'ils trouveraient les appuis nécessaires. On imagine surtout qu'ils se sont inquiétés d'une ligne de tir suffisamment vaste pour contenir les quelque 80.000 concurrents qui réunira le prochain Tir fédéral. Car c'est là, aujourd'hui, en dehors de tous autres problèmes, l'élément essentiel. C'est ce même élément qui, rappellez-vous, a fait trébucher les tireurs d'Aarau avec quelques autres en supplément. C'est lui aussi qui a incité les Fribourgeois à renoncer à poser leur candidature, quand bien même ils le discutent depuis bientôt deux lustres. C'est cet élément encore qui a pesé lourd dans la balance des Lucernois et des Grisons, appelés eux aussi à envisager la mise sur pied de la manifestation.

Certes, le souvenir du Tir fédéral de Thoune, en 1969, reste dans toutes les mémoires. Mais ce n'est plus qu'un souvenir, hélas, et l'homme ne saurait s'en satisfaire pleinement.

Plaie d'argent n'est pas mortelle, personne ne peut plus en douter. Elle n'en est pas moins douloureuse par certaines de ses conséquences. L'absence d'un Tir fédéral en 1974, dont on a maintenant fait son deuil irrémédiablement, est imputable aux conditions de la vie moderne, qui évolue à une rapidité telle qu'un raz de marée pourrait y prendre des leçons (profitables).

Le tir, en Helvétie, n'est nullement atteint dans sa santé quoiqu'autant, c'est vrai, et il

faut le dire bien haut. Pour qu'on n'aille pas crier sur les toits, au contraire, qu'il est à l'article de la mort.

C'est dire aussi qu'un Tir fédéral dans un proche avenir lui permettrait de témoigner à la ronde de sa présence, comme de sa vitalité. Plus on attend pourtant, semble-t-il, plus une telle manifestation paraît difficilement réalisable. Sur un seul emplacement, s'entend. La tradition se défend comme elle doit se défendre, c'est l'évidence même, mais elle ne peut résister indéfiniment à la pression des éléments qui lui sont contraires. Un Tir fédéral, c'est un tout en quelque sorte. C'est un tout, par les temps

qui courent — et l'inflation qui galope toujours, — qui éprouve bien de la peine à se maintenir comme tel. Et si d'aucuns jugent que l'incertitude ne peut plus durer, qu'une décision s'impose dans un bref délai, ce sera parce qu'ils envisagent (peut-être) de modifier sensiblement le caractère d'une telle réunion au profit de la décentralisation. Ou, comme on l'a discuté également, d'une réduction de son programme. Avant d'en arriver là, félicitons-nous de savoir que des Suisses aux bras plus ou moins noueux espèrent conjurer le mauvais sort de notre siècle...

L.N.

yachting

Calendrier suisse 73 Le championnat des DC 20 à Neuchâtel

L'Union suisse de yachting a établi les dates des championnats suisses 1973 et des championnats de classes. Elles ont les suivantes:

Vauriens: 19 au 23 à Rorschach. — **Dragons:** 28.5 au 3.6 à Spiez. — **Stars:** 30.5 au 3.6 à Rapperswil. — **5 m 50:** 31.5 au 3.6 à Lucerne. — **Corsaires:** 31.5 au 3.6 à Estavayer. — **6 m 50:** 31.5 au 3.6 à Cully (VD). — **Lightnings:** 7 au 11.6 à Morat. — **Tornados:** 8 au 11.6 à Grandson. — **DC 20:** 9 au 11.6 à Neuchâtel. — **20 m2:** 28.6 au 1.7 sur le lac de Bienne. — **Finns:** 4 au 8.7 sur le Walensee. — **Solings:** 5 au 9.7 à Brunnen. — **Optimistes:** 7 au 13.7 à Saint-Moritz. — **Corsaires:** 19 au 22.7 à Davos. — **Tempests:** 25 au 29.7 au Sihlsee. — **6 m:** 28.7 au 1.8 à Rolle. — **Lacustres:** 30.7 au 3.8 à Versico. — **Moths:** 1 au 4.8 à Saint-Moritz. — **470:** 4 au 8.8 à Saint-Moritz. — **Fireballs:** 29.8 au 2.9 à Morges. — **Flying dutchmen:** 14 au 17.9 à Yverdon. — **505:** 20 au 23.9 à Cham. — **420:** en automne, à Verbano. — **Rafale 600:** 6 au 9.9 à la Neuveville. — **485:** 10 au 13.5 à Kilchberg.

L'Union suisse de yachting a d'autre part procédé à la classification des cadres de l'équipe nationale pour la saison prochaine. Voici les concurrents retenus: **Catégories olympiques:** — **Finns:** a)

W. Bachmann, b) F. Ravussin, G. Oser, A. Urech, P. Roost, H. Ritter, A. Cortesey, B. Reist, L. Zsindly, L. Schiess. — **470:** a) aucun concurrent. b) M. Malatesta. — **Flying dutchmen:** a) J. Degaudenzi - L. Armand - Hotz-Hotz, Frisch - von Meyenburg, Heuss - von Rechenberg, Panichi-Maspoll - Tempests; a) U. Kohler - P. Frey. — **Solings:** a) aucun concurrent. b) R. Blattmann, R. Fragnière, R. Pieper. — **Autres catégories:** — **Stars:** a) E. Bernert - R. Amrein, O. Meier - D. Wyss, b) P. Wyss, J. Christen, Maurer. — **Lightnings:** a) aucun concurrent. b) Luethy, Manz, Rahn. — **505:** a) B. Degaudenzi - J. Poncet, P. Fehlmann - Ph. Fehlmann, b) U. Scherrer - U. Liniger, Ungny - Perret, D. Balmes - Y. Balmes, A. Walt - F. Eisold, W. Muller - P. Wismer. — **Fireballs:** a) J.-C. Vuithier, P. Walt, b) J.-P. L'Huillier, Ph. Durry, Ch. Erni, C. Sturm. — **Corsaires:** a) aucun concurrent. b) G. Heimiger, R. Burkholder. — **Flying dutchmen:** 14 au 17.9 à Yverdon. — **505:** 20 au 23.9 à Cham. — **420:** en automne, à Verbano. — **Rafale 600:** 6 au 9.9 à la Neuveville. — **485:** 10 au 13.5 à Kilchberg. L'Union suisse de yachting a d'autre part procédé à la classification des cadres de l'équipe nationale pour la saison prochaine. Voici les concurrents retenus: **Catégories olympiques:** — **Finns:** a

Hockey Club Serrières

CHAMPIONNAT DE PREMIÈRE LIGUE

Jean-François PELLET

Se trouve être le plus jeune joueur de l'équipe. Il est né le 16 septembre 1953 et a acquis sa formation au HCS où il a pris dès ses débuts sur la glace le goût et surtout le plaisir à faire du hockey.

Le « P'tit Pellet » qu'il était alors pour



chacun a tout à coup énormément grandi. Bien développé, costaud, se défendant bien à l'aile droite et occasionnellement au centre, il est aujourd'hui capable d'excellentes performances. On peut toujours compter sur lui, aux entraînements comme au travail s'il s'agit de donner un coup de main pour le club.

Electricien, d'un naturel peut-être pas très causeur, J.-F. Pellet apprécie cependant la compagnie des copains. Il sait se mettre dans l'ambiance et son air bonasse, comme sa gentillesse l'ont fait adopter par ses aînés qui lui vouent tous une bonne amitié.

Eric PAROZ

Né le 30 mars 1939 est bien connu pour avoir passé de nombreuses années en ligue nationale avant de faire sa seconde saison à Serrières. Il est certes un des aînés du club, mais la pratique du sport durant toute l'année lui a permis de se maintenir dans une forme étonnamment jeune.

Arrière sûr, puissant, il connaît son poste à fond et est redouté pour ses célèbres slap-shoot. Sa présence et sa force sur la glace sont rassurantes et il se passe peu de rencontres où il n'envoie le puck une ou deux fois dans le filet.



Eric Paroz est mécanicien, marié et père de 2 enfants. Membre tout dévoué, il s'est tout de suite parfaitement intégré au club où il ne compte que des amis.

D'excellent caractère, très simple, pincésans-rire, son absence se fait toujours remarquer dans les vestiaires, car il est le boute-en-train de l'équipe et n'a pas son pareil pour semer la bonne humeur.

Patinoire de Monruz - Neuchâtel

Dimanche 17 décembre 1972 à 18 heures

SERRIÈRES - YVERDON

Serrières s'attendait à un match dur, même très dur contre Saint-Imier. Après leur échec du Locle, nos joueurs comptaient bien se réhabiliter. Ils y sont parvenus au cours du premier tiers qui se termina en leur faveur sur le résultat de 2-0.

Malheureusement pour eux, les hommes de Martini se reprisent dès le milieu du match et nos joueurs eurent quelque peine à soutenir le rythme mené notamment par les frères Perret. Saint-Imier a été le plus fort, mais nous avons le sentiment que Serrières n'a pas fait mauvaise impression. Nos joueurs ont été bien meilleurs qu'au Locle, mais beaucoup trop nerveux. Ils doivent encore apprendre à se maîtriser.

On peut tout de même constater que tous nos gars, partis de troisième ligue, se sont bien adaptés aux nouvelles conditions qu'impose un championnat en première ligue. Tout est nouveau tant sur le plan de l'entraînement que sur celui des rencontres où l'atmosphère est aussi complètement différente.

Aujourd'hui, à peine au milieu de leur saison, ils ne sont pas mécontents. Ils ont été à la hauteur de coriaces adversaires et ils sont capables de très belles performances. Pour cela chacun y a mis du sien. Et le président Botteron, tout comme l'entraîneur Blank, se sont réjouis de voir comment

chacun a pris les choses avec sérieux, compris qu'il lui serait demandé de nouveaux efforts et surtout bien des privations.

C'est ainsi qu'on a vu que certain va se coucher plus tôt, que tel ou tel a renoncé à l'alcool ou aux cigarettes, que d'autres se sont inscrits à un club de tennis ou se sont astreints à un entraînement physique régulier. Il leur faudra faire évidemment encore beaucoup d'efforts, puisque le second tour débutera bientôt avec notamment les déplacements au Valais auxquels ils devront aussi se préparer très sérieusement.

Yverdon sera demain l'hôte de Serrières. Les gens du bout du lac chercheront à se mettre en évidence, d'autant plus qu'ils viennent de battre Charrat. Il faudra donc prévoir une lutte acharnée de leur part.

A la fin de ce premier tour, rien n'est encore terminé. Martigny a pris de l'avance, oui, mais tout peut encore arriver et Serrières continuera à se battre jusqu'au bout. Même si le premier rang est inaccessible, l'enjeu d'une place parmi les premiers vaut la peine d'être soutenu.

Alors dimanche tous les supporters du HCS seront à Monruz.



TRANSPORTS - EXCURSIONS

FISCHER

MARIN - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 33 25 21

Confiez vos transports au spécialiste, déménagements tous pays. Camionnage officiel.

FLUHMAN, Saint-Blaise
Tél. (038) 33 17 20.

Commerce de volailles
Gibier et poissons

Lehnherr Frères

(038) 25 30 92 2000 NEUCHÂTEL
50 ans d'expérience

J.-Ph. Gendre

TAPISSIER-DÉCORATEUR
Meubles style et modernes
Rideaux, tentures murales
Tapis de fond
Tél. 33 41 71 HAUTERIVE

RADIO - TÉLÉVISION
NOIR - BLANC + COULEUR

A. KOCH

conc. PTT
Vente - Location - Réparation
PESEUX : Ernest-Roulet 7
Tél. 31 77 77

GOAL!

Pourrez-vous dire après avoir acheté chez baby-comfort, car VOTRE but est d'obtenir mieux pour moins d'argent. TOUT pour bébé de 0 à 6 ans. Voyez nos vitrines, comparez qualité et prix. Berclès 1, NEUCHÂTEL.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons pour notre département Promotion
Vente - Publicité

une secrétaire expérimentée

Nous souhaitons engager une secrétaire qualifiée, maîtrisant parfaitement la langue française, de même que la sténo et la dactylographie.

Indépendamment des travaux de correspondance, cette collaboratrice sera chargée de tous les travaux de secrétariat tels que agenda des rendez-vous, organisation pratique et efficace requérant de l'initiative. Il s'agit d'un travail intéressant lié aux problèmes très variés et passionnants de la promotion des ventes, de la publicité et du produit.

Adresser offres de service ou demandes de renseignements à

Compagnie des Montres Longines - Francillon S.A.
Service du personnel. Tél. (039) 41 24 22,
2610 Saint-Imier.

HONEGGER FRÈRES, SCHMITT & Cie,
Ingénieurs-architectes,
62, Frontenex, 1208 GENÈVE

cherchent, pour entrée immédiate ou à convenir,

1 comptable qualifié

ayant quelques années d'expérience, sachant travailler d'une manière indépendante, et capable de prendre des responsabilités.

Bonne rémunération.

Horaires libres.

Prestations sociales.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, date d'entrée possible et prétentions de salaire.

Entreprise en tête de sa branche en Suisse cherche, pour les cantons de Neuchâtel, Valais et une partie de Vaud, un collaborateur dynamique conscient de ses responsabilités.

VENTE ET ORGANISATION

Sphère d'activité.

Vente de machines d'organisation et introduction de moyens d'organisation réputés dans le monde entier. Développement des moyens d'organisation pour branches nouvelles. Service à une grande clientèle de moyennes et grandes entreprises.

Notre entreprise possède une direction jeune et dynamique. Nous attachons de la valeur à des collaborateurs ayant une conception positive de la vie, qui ne voient pas dans leur profession une charge, mais une part heureuse de leur vie.

TELOVA-HOFSTETTER AG, Laupenstrasse 17, 3001 Berne. Tél. (031) 25 75 25.



MICROMÉCANIQUE S.A.,
Dratzes 77, 2006 Neuchâtel,
engage, pour entrée immédiate
ou date à convenir,

un chef de fabrication

Activité : préparation du travail. Planning, surveillance des travaux en cours, analyse des coûts, engagement du personnel, contact clients.
Age minimum : 35 ans.
Formation ETS, éventuellement mécanicien avec maîtrise fédérale ou formation similaire.
Tél. (038) 31 25 75.

Conditions

Attitude sûre et positive. Capacités d'organisation et si possible expérience de la vente. Ferme volonté de collaborer activement à une entreprise aux idées modernes et de se créer ainsi une situation stable. Plaisir à une activité indépendante. Très bonnes connaissances des langues française et allemande.

monteurs sanitaires et aides-monteurs

ferblantiers et aides-ferblantiers

Faire offres à MENTHA S.A.,
Seyon 17, Neuchâtel ou téléphoner
au 25 12 06.

INTERFOOD

cherche, pour le 1er février 1973 ou date à convenir,

laborant (ine)

ayant de l'initiative et montrant de l'intérêt pour l'étude de nouvelles méthodes analytiques et de procédés nouveaux dans le cadre de son laboratoire de développement. Une certaine expérience dans le domaine de la chimie alimentaire serait souhaitable.

Travail intéressant et varié dans un laboratoire parfaitement équipé, offrant de réelles possibilités d'avancement à candidat désireux de se perfectionner. Conditions sociales d'avant-garde, horaires libres dans les limites de notre réglementation interne.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de soumettre leurs offres complètes, en joignant curriculum vitae, photographie, copies de certificats et en indiquant références, prétentions de salaire et date d'entrée souhaitée, à : Direction Interfood S.A., Services techniques, 2003 Neuchâtel.



FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON

Notre entreprise est située à 12 km de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons, pour notre département de fabrication d'outillage et d'étampes,

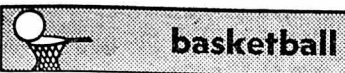
MÉCANICIENS FAISEURS D'ÉTAMPES

ou de formation mécanique équivalente, ayant quelques années de pratique et aptes à assumer des responsabilités dans le cadre d'un poste
— d'entretien des étampes d'un atelier de production ou
— de montage et mise au point d'outils d'étampage.

En outre, nous offrons aux personnes désireuses de CHANGER DE MÉTIER et douées d'une certaine habileté manuelle une FORMATION RAPIDE pour la fonction de mécanicien praticien en étampes.

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres ou à prendre contact au service du personnel de l'entreprise.
Tél. (038) 53 33 33.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.



basketball

Championnat suisse de ligue A



Sensation: Neuchâtel bat Stade Français 73-72

NEUCHÂTEL - STADE FRANÇAIS 73-72 (40-36)

NEUCHÂTEL: Osowiecki, Bucher, Relchen (6 pts), Zakar (27), Cestonaro (4), Haddock (7), Petitpierre, Lehner, Retseck (23), Forrer (4), Clerc (2), Spoletini. Entraîneur: Zakar.

STADE FRANÇAIS: Bourquin (10), Heitz (24), Boillat (4), Reginato, Baillif (2), Duclos (2), Dizereus, Sayegh, Durig, Tripulka (30). Entraîneur: Sayegh.

ARBITRES: MM. Gilliard et Vaucher (Lausanne).

NOTES: Salle du Panespo. 1200 spectateurs. Ambiance bruyante. Dans l'euphorie de la fin de match, les arbitres ont de la peine à obtenir l'évacuation du terrain envahi par le public.

Hier soir, les spectateurs qui se sont déplacés au Panespo ont vécu la plus glorieuse rencontre jouée par Neuchâtel depuis son ascension en ligue A. Ils étaient plus de 1200 à encourager les « rouges et jaunes », qui se sont surpassés face au champion de

Suisse qui n'avait pas encore connu la défaite cette saison.

ZAKAR VEILLAIT

Dès le début de la partie les Neuchâtelois se méfiaient de l'Américain Tripulka dont la réputation de meilleur marqueur du championnat se manifesta immédiatement alors que le géant Heitz le secondait efficacement. Mais l'entraîneur Zakar connaissait son affaire, avait prudemment caché son jeu, une semaine auparavant contre Vevey. Régulièrement contré par Retseck et Forrer, Bourquin ne parvint jamais à développer son jeu et seul Tripulka réalisait des points à distance.

Le match demeura très équilibré, Haddock et Retseck réussissant des paniers de fort belle venue; paniers ponctués par les encouragements enthousiastes du public. La marque ne dépassa jamais plus de quatre points de différence car les Stadistes ne parvinrent pas à développer leur jeu habituel. Au contraire: l'entraîneur Sayegh ne trouva pas toujours la faille dans la défense neuchâteloise, Baillif et Duclos

restant stériles alors que Bourquin, très entouré, passait plutôt une soirée désagréable sous les paniers adverses.

PLUS DE VOLONTÉ

Il ne faut toutefois pas penser que Stade Français ne s'est pas battu; il faut admettre que les Neuchâtelois ont remporté cette victoire parce qu'ils ont manifesté plus de volonté et qu'hier soir, ils étaient portés par leur public.

La seconde période s'est déroulée à l'image de la première où les échanges furent de part et d'autre, les Genevois prenant l'avantage de quelques points à plusieurs reprises. Mais à chaque fois, Zakar et Retseck refaisaient le retard à la suite d'exploits personnels. La tension augmentait au fil des minutes et l'apparition du Neuchâtelois Clerc fut bénéfique car il imposa le calme à ses coéquipiers qui ne s'affolèrent pas au cap des trois dernières minutes alors que la marque était à égalité. Dans ces conditions tout pouvait arriver; mais les Stadistes, très surpris, se désincent quelque peu et furent sauvés à plusieurs

reprises par Tripulka qui ne rata jamais le panier.

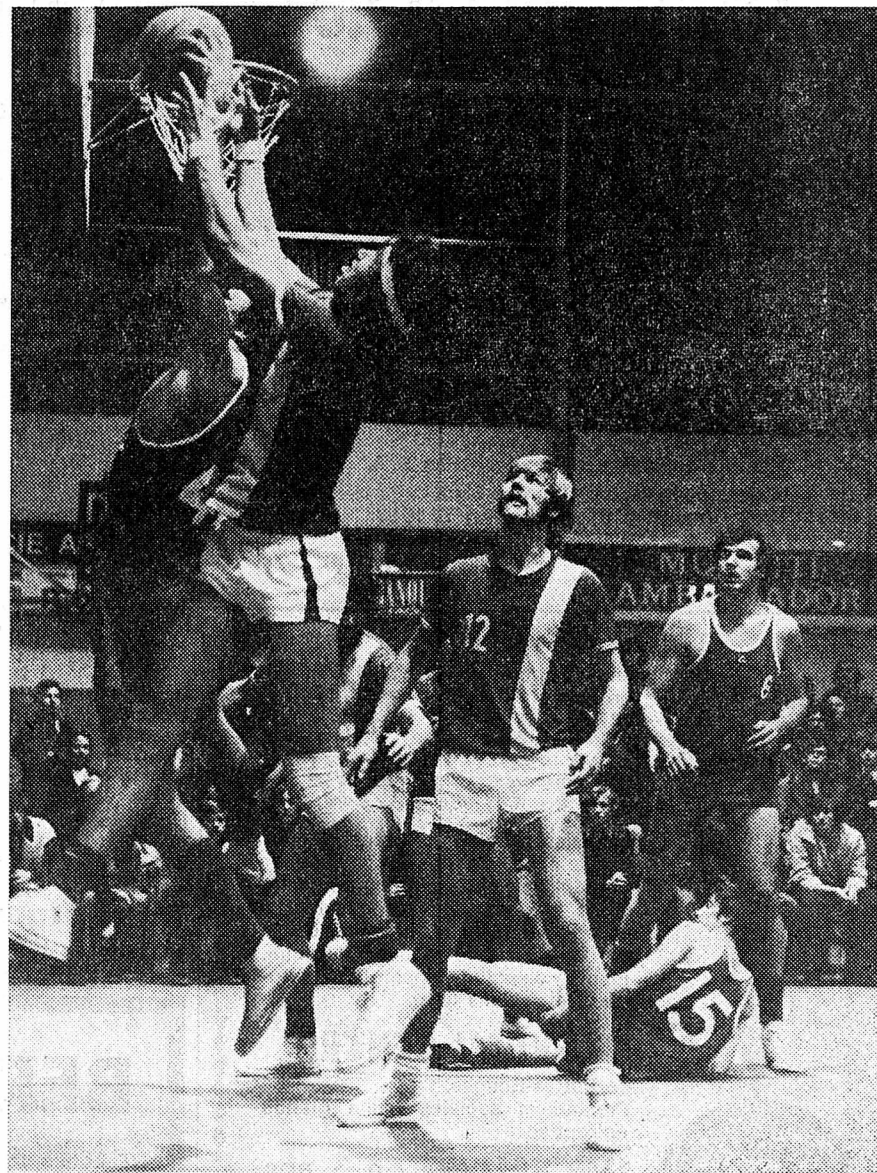
A quinze secondes de la fin alors que le tableau indiquait 72 à 72, les Neuchâtelois entraient en possession de la balle, pouvant prétendre préserver le match nul; mais l'Américain Heitz commettait sa cinquième faute personnelle sur Zakar, toujours aussi astucieux à provoquer l'erreur de son adversaire direct! Il restait à ce moment deux secondes à jouer et Zakar manquait son premier coup-franc. La tension dans la salle était à son paroxysme, mais fut brusquement libérée par la réussite du deuxième essai de l'entraîneur neuchâtelois.

A ce moment le terrain fut envahi par le public qui se précipita sur les héros de cette rencontre. Les Genevois toutefois protestèrent à juste titre, car deux secondes, restant à jouer la marque pouvait encore être renversée.

A l'image de la fameuse finale olympique de Munich, les arbitres firent évacuer le terrain pour terminer cette partie qui en resta là, les Stadistes n'étant pas aussi habiles que les joueurs soviétiques pour réussir à renverser la marque!

POINT FINAL

Pour mettre un point final à une saison particulièrement fructueuse, Neuchâtel s'est hissé au niveau des meilleures formations de Suisse et cette victoire inattendue relance l'intérêt du championnat. La compétition reprendra le 13 janvier à Fribourg pour les Neuchâtelois au cours d'une rencontre qui promet une affluence record digne des grands duels entre Genevois et Fribourgeois... quand le titre est en jeu! M. R.



A TERRE. — A l'image de Tripulka (15), Stade Français est à terre, concédant sa première défaite contre les Neuchâtelois à l'attaque par Reichen aux prises avec Bourqui (4) sous les yeux de Retseck (12) et du Genevois Heitz (6).

(Avipress - Baillo)



ski

Premier grand slalom masculin

Augert, Russel, Palmer, Penz, les grands absents

Le premier grand slalom masculin de la saison 1971-72 comptant pour la Coupe du monde sera couru dimanche, à partir de neuf heures, à Madonna di Campiglio, dans le cadre des épreuves des « Tre-Tre ». Ce slalom sera privé de la participation du Français Jean-Noël Augert, champion du monde 1970 et trois fois vainqueur de la Coupe du monde dans cette spécialité (1969, 1971 et 1972). Blessé à la cheville à Courchevel, au début de ce mois, Augert a repris il y a quelques jours l'entraînement mais la douleur étant encore trop forte, a dû renoncer à courir à Madonna di Campiglio.

Parmi les grands spécialistes du slalom, seront également absents: Russel, toujours blessé depuis son grave accident survenu à Berchtesgaden en janvier dernier, Penz et Tyler Palmer, passés professionnels. Quant à l'Italien Rolando Thoeni, médaillé de bronze à Sapporo, il participera à l'épreuve mais sans aucune ambition: opéré d'un ménisque le 1er novembre dernier, il a certes fait sa rentrée à Val-d'Isère mais manque évidemment de condition.

Le Suisse Edmund Bruggmann, également opéré d'un ménisque en octobre, n'est pas encore suffisamment rétabli pour faire sa

rentrée. Enfin, l'Italien Eberardo Schmalzl, sixième du slalom de Sapporo, figure parmi les engagés; mais blessé lors de la reprise de l'entraînement, il dut interrompre sa préparation pendant plusieurs semaines et est, tout comme Rolando Thoeni, actuellement en petite forme.

PARTICIPATION

Le slalom de Madonna di Campiglio réunira cependant les meilleurs spécialistes en bonne condition actuellement, parmi lesquels l'Espagnol Francisco Fernandez-Ochoa, l'Italien Gustavo Thoeni, deux fois vainqueur de la Coupe du monde et médaillé d'or du slalom géant et médaillé d'argent du slalom de Sapporo, et ses compatriotes Fausto Radici et Piero Gros, les Autrichiens Alfred Matt, Hans Hinterseer, Reinhard Tritscher et David Zwilling, le Suisse Adolf Resti, le Polonais Andrzej Bachleda, les Français Henri Duvillard, Henri Bréchu, Gérard Bonnevie et Claude Perrot, récent vainqueur du slalom de Courchevel.

Le slalom de Madonna di Campiglio sera la quatrième épreuve de la Coupe du monde masculine.

Collombin meilleur temps de la « non stop » de Val Gardena devant l'Autrichien Cordin

C'est le Suisse Roland Collombin, médaillé d'argent à Sapporo et quatrième à Val-d'Isère dimanche dernier, qui a réussi le meilleur temps de la descente « non-stop » de Val-Gardena, sur la piste du « Sasslong » à Santa Cristina. Il a devancé l'Autrichien Karl Cordin de 31 centièmes et David Zwilling, qui avait créé la surprise en prenant la deuxième place lors du « Critérium de la première neige » avec un dossier No 39, de 38 centièmes. Quant à Reinhard Tritscher, l'inattendu vainqueur de Val-d'Isère, il a confirmé en réussissant le sixième temps, à l'1'41.

d'une seconde le record de la piste du « Sasslong », détenu depuis l'an dernier par le champion olympique Bernhard Russi (8me temps de cette « non-stop »), avec 2'06"06. Si la température de la neige (moins 12 degrés au sommet à 2.249 mètres et moins 1 degré à l'arrivée) reste aussi basse, la course, samedi à midi, promet d'être très rapide, voire dangereuse en raison de délicats passages glacés en forêt ou dans le « Schuss » d'arrivée, ou l'Autrichien Christian Witt-Diering est lourdement tombé après un vol plané d'une vingtaine de mètres.

LES MEILLEURS TEMPS: 1. Collombin (S) 2'07"73. 2. Cordin (Aut) à 0"31. 3. Zwilling (Aut) à 0"38. 4. Hunter (Can) à 0"044. 5. Cochran (EU) à 1"31. 6. Tritscher (Aut) à 1"41. 7. Besson (It) à 1"49. 8. Russi (S) à 1"76. 9. Engstler (Aut) à 1"81. 10. Lafferty (EU) à 1"99.

HIÉRARCHIE RESPECTÉE

Dans l'ensemble, la hiérarchie établie à Val-d'Isère a été sensiblement respectée, encore que l'Italien Marcello Varallo soit tombé au début de son parcours. Sur une neige très rapide, Collombin a approché

opérations publicitaires nettement délimitées, « à condition que les plans d'entraînement soient respectés et que les règles de l'amateurisme le soient aussi (autrement dit les skieurs ne doivent pas en tirer un profit personnel) ».

LA FRANCE ÉGALEMENT

La Fédération ouest-allemande se réserve le monopole des recettes publicitaires qui seront utilisées à la promotion du ski de compétition. Elle a précisé d'autre part que cette solution avait été approuvée par l'Office fédéral des cartels qui s'était en revanche inquiété du fait que la Fédération ouest-allemande de football ne fournisse l'équipe nationale que par une seule marque de chaussures.

Il a été en outre mentionné à Munich que Jean Vuarnet, nouveau responsable des skieurs français, a soumis à la FIS un projet qui s'inspire en partie du système pratiqué en RFA.

Révélation de la Fédération allemande concernant les contrats de ses skieurs

La Fédération ouest-allemande de ski a révélé à Munich les termes du contrat qu'elle a passé avec les 25 membres de ses équipes alpines « A » et « B » pour que soient respectées les règles de l'amateurisme. Ce contrat, qui tient compte des règlements de la Fédération internationale de ski (FIS) et de ceux du Comité international olympique (CIO), mentionne que les concurrents s'engagent à « obtenir des succès sportifs au nom de la fédération ». Cette dernière, en contrepartie, « assure à ses membres les meilleurs soins possibles en toutes occasions ».

Ces « soins » comportent notamment la couverture des frais de déplacement, de logement durant les épreuves et l'entraînement, d'assurance ainsi que l'octroi d'indemnités pour perte de salaire, 200.000 DM sont prévus à ce dernier titre par le budget de la fédération, soit 8000 DM en moyenne par skieur. Ces versements sont à déclarer au fisco par les intéressés.

La somme totale prévoit d'un prélèvement sur les versements opérés par les 44 membres du « pool » des fabricants assurant l'équipement des deux équipes, soit à titre de cotisation soit à celui de d'entrée pour les nouveaux adhérents. Les contacts directs entre les skieurs et les fabricants sont interdits. Seule la Fédération est habilitée à traiter avec les marques par son service « économie et industrie » dont la direction a été confiée à M. Hienz Kreeck, ancien directeur sportif.

CONTRATS

Le contrat prévoit que chaque skieur doit préciser en détail quel matériel il emploiera (skis, fixations, chaussures, bâtons et même lunettes). Toute modification est interdite en cours de saison.

Les marques, qui ne peuvent intervenir dans la composition des sélections, reçoivent un « certificat de fournisseur » qui leur donne le droit de faire figurer sur leurs produits l'insigne de la fédération. Après accord avec cette dernière, il leur est possible d'inviter les équipes pour des



football

Les adieux de Gento

Renforcé par Eusebio, Bene, Dobrin et Dzajic, le Real de Madrid a battu, en match amical joué devant 70.000 spectateurs, le F.C. Belenenses (Portugal) par 2-1 (mi-temps 2-0) à l'occasion du 25me anniversaire de la construction du stade Santiago Bernabeu à Madrid.

C'est Francisco Gento, maintenant âgé de 39 ans, qui a marqué le premier but pour le Real sur coup-franc à la 15me minute. Le célèbre ailier gauche, qui participe avec le grand club madrilène, à la conquête des six coupes d'Europe, avait revêtu, après avoir mis un terme à sa carrière active il y a un an déjà, pour la dernière fois le maillot blanc de son équipe.

Nanti de son fameux numéro « 11 », Francisco Gento, malgré quelques kilos supplémentaires et une pointe de vitesse émue, a ainsi, pour ses adieux officiels à la compétition, obtenu le 254me but de sa carrière. Avant le coup de sifflet, l'Union européenne de football avait d'ailleurs tenu à l'honneur pour les 96 rencontres qu'ils a jouées en coupe d'Europe, en lui remettant un plateau-souvenir en argent.



ENCHAINÉ. — Après la gloire, l'affront de la prison pour l'ex-champion olympique Monti (au centre).

(Téléphoto AP)



hockey sur glace

Classement

1. Martigny	9	8	1	—	42-16	17
2. Le Locle	9	5	2	2	57-27	12
3. Saint-Imier	7	3	2	2	28-20	8
4. Yverdon	8	4	4	4	43-26	8
5. Serrières	8	4	4	4	27-34	8
6. Vallée de Joux	8	3	1	4	26-26	8
7. Saas Grund	8	2	3	3	20-23	7
8. Charrat	9	3	1	4	27-32	7
9. Montana Crans	9	3	—	6	23-32	6
10. Château-d'Éx	6	—	—	6	10-66	0

Samedi: Château-d'Éx - Saas Grund; Saint-Imier - Martigny; Montana Crans - Le Locle; Charrat - Vallée de Joux. Dimanche: Serrières - Yverdon.

Ligue A: La Chaux-de-Fonds à Lugano

Ce soir, au terme du deuxième tour du championnat de ligue A l'envoie de La Chaux-de-Fonds pourrait prendre des proportions imprévues! C'est-à-dire que ce ne sont plus quatre points d'avance qu'ils auraient à leur actif, mais cinq voir même six, au cas où Sierro trébucherait contre Berne.

Ainsi, plus vite que prévu, le dénouement pour le titre se préciserait ce qui enlèverait passablement d'intérêt pour les matches que devraient jouer La Chaux-de-Fonds, par la suite...

Pour le moment, heureusement, tout est encore possible. Pour Lugano, Gaston Pelletier va se déplacer avec son contingent et le sérieux habituel. Rien n'est laissé au hasard,

Martigny intouchable dans le groupe 4 de première ligue ?

Néo-promu, Serrières rentre dans le rang

La semaine écoulée a permis de mettre un peu d'ordre dans les comptes du groupe 4 de première ligue: Château-d'Éx mis à part, les dix équipes ont apporté quelques correctifs au nombre de matches joués. Pour l'heure, Yverdon (sept matches) et Château-d'Éx (six) sont en retard de quelques unités sur les plus avancés (Martigny, Le Locle, Charrat, Montana Crans, tous au bénéfice de neuf rencontres).

Correctifs également au niveau des valeurs, Martigny étant presque intouchable. Le fait se confirme au fil des rencontres.

Toutefois, Le Locle s'avère comme son plus dangereux rival. Or, à égalité de rencontres, il possède cinq points de retard! C'est dire que la tâche des hommes du Dubois sera particulièrement difficile pour rejoindre la formation valaisanne.

Mais cette semaine écoulée a surtout remis Serrières à sa juste place. Etrillé — C'est une défaite tout à fait logique — dans les Montagnes neuchâteloises, le néo-promu de la capitale n'a pas trouvé les ressources nécessaires pour contrer Saint-Imier à Monruz. Ainsi, l'équipe d'Orville Martini se hisse au niveau des huit points, mais totalise un match en moins qu'Yverdon (battu à Saas-Grund) et Serrières. C'est dire que dimanche soir à Monruz, l'explication sera rude entre Neuchâtelois et Valaisans à l'heure où Saint-Imier reçoit Martigny.

Face aux Erguéliens les Valaisans seront-ils en danger? Notre handicap en ce début de saison c'est le manque de glace expliquant Martini voilà cinq semaines. Aujourd'hui Saint-Imier paraît présenter un volume du jeu en progression. Cela serait-il suffisant pour contrer le chef de file? La question est posée.

Dans la seconde moitié du classement, Saas-Grund, Vallée de Joux (tout deux huit rencontres) et Charrat (neuf) partent le sixième rang, à une longueur du trio emmené par Saint-Imier. Or, à l'égalité une rencontre qui servira à départager deux des trois ex-équo: Charrat - Vallée de Joux. Sur la patinoire de Martigny, le pronostic est favorable aux Valaisans. Quant à Saas-Grund, il passera sans difficulté le cap Château-d'Éx.

Enfin, à l'heure où Martigny se rendra à Saint-Imier, Le Locle entreprendra le voyage au Vieux-Pays où l'attend Montana Crans. Or, les hockeyeurs du Haut-Pla-

Nouveau secrétaire de la Ligue suisse

La Ligue suisse de hockey sur glace (L.S.H.G.) s'est donné un nouveau secrétaire central et la personne du Zuricois Alwin Wieland (53 ans), qui fonctionnait jusque là comme responsable des licences. Ce dernier a été nommé à plein temps et pour cinq années. Son élection est survenue après proposition du président central et du caissier central afin d'assurer une politique de continuité au sein de la L.S.H.G. et de coordonner sur une vaste échelle le travail de ses différents secteurs. M. Wieland entrera en fonction le 1er avril 1973. Jusqu'à cette date il conservera son poste de chef des licences.

Le nouveau secrétaire de la L.S.H.G. est un ancien joueur qui a fini sa carrière comme arbitre international. Depuis 1946 il a été nommé à plusieurs postes au sein de la L.S.H.G., dont celui de chef des licences en 1963. Président depuis 1958 de l'Association cantonale zuricoise de hockey sur glace.

SPORTS dernière

SKI

Les soixante concurrentes de quatorze pays inscrites à la descente de coupe du monde organisée pour la première fois à Saalbach, courront la course, prévue le 19 décembre, sur une piste au tracé modifié. En raison de l'enneigement insuffisant, les organisateurs autrichiens ont été obligés de remonter le départ et l'arrivée de la descente du « Kohlmaiskopf ». Cette dernière aura 2650 mètres de longueur pour une dénivellation de 524 mètres et elle comportera 22 portes de direction.

EN LIGUE B: Viège à Neuchâtel

La venue de Viège à Monruz ne porte pas à conséquence pour la suite du championnat, les deux équipes s'étant « qualifiées » pour le tour... contre la relégation! Rencontre sans enjeu du point de vue des chiffres, le résultat n'étant pas reporté. En revanche, tant pour Viège que pour Neuchâtel ce match entrera dans l'optique des échéances de janvier. Il importera surtout de faire le point, de déceler les derniers correctifs à apporter avant d'entreprendre « l'opération sauve-tage ».

De plus, appelés à s'affronter à deux reprises dans un proche avenir, Valaisans et Neuchâtelois auront l'occasion de se visionner et de prendre un avantage psychologique en s'appropriant le gain de la rencontre.

Finalement, un match pas aussi dénué d'intérêt qu'il ne paraît de prime abord.

P.-H. B.

Fleurier à Sion

Promus d'ores et déjà à des destinations différentes, Fleurier et Sion se rencontrent ce soir sur la patinoire de la capitale valaisanne.

Sans signification concrète, la partie garde pourtant un intérêt principalement spéculatif. Quelle que soit l'issue de la rencontre, on peut en effet s'attendre de la part des spectateurs à un déferlement d'hypothèses émises au conditionnel passé, ou au futur. Investigations bien imparfaites d'ailleurs, chaque match ayant son propre contexte et ses situations propres.

Les enseignements les plus riches sans doute appartiendront aux deux entraîneurs qui pourront passer en revue leurs troupes et faire le point avant d'affronter leurs nouveaux adversaires, inconnus pour plus de la moitié.

J.-P. D.

centre
neuchâtelois
de la brocante
ouvert tous les après-midi
dès 1400h (sauf lundi)
fleury 8a neuchâtel

R.G.

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise bien introduite, en forte expansion, vendant des installations complètes pour boulangeries, nous cherchons, en vue de développer encore notre organisation de vente, un

représentant de première force

Les produits que nous vendons jouissent d'une excellente réputation auprès de la clientèle, leur part au marché s'accroît sans cesse et nous disposons d'un service après-vente excellentement organisé.

Nous attendons de notre nouveau collaborateur : esprit d'initiative, expérience pratique dans la vente, talent d'organisation et de négociation, si possible connaissance de la langue allemande.

Nous offrons : gain élevé, avantages sociaux généreux, voiture d'entreprise (aussi pour usage privé) et bonne couverture des frais.

Adresser les offres, avec documentation d'usage, à

KOLB Machines pour boulangeries S.A.
A l'attention de M. Georges Kolb
9463 Oberriet (SG) - Tél. (071) 78 16 23

La Librairie-Papeterie Reymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche pour son atelier de façonnage de papier, une

DAME
pour la Journée entière, aimant le contact avec la clientèle. Travail propre et intéressant. Place stable. Entrée à convenir. Prendre rendez-vous par téléphone au 25 44 66.

La Librairie-Papeterie Reymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche une

DAME
aimant les chiffres pour différents travaux de bureau. Travail à plein temps. Place stable. Entrée à convenir. Prendre rendez-vous par téléphone au 25 44 66.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

Bar à café, Neuchâtel cherche sommelière pour 2-3 semaines, dès le 20 décembre 1972. Tél. (038) 24 26 98.

Bar à café cherche remplaçant ou remplaçante samedi-dimanche. Horaires à convenir. Tél. 31 20 66.

AVIS DIVERS

Messieurs non mariés

(dès 45 ans), de bonne condition sociale, recevront sur demande propositions séduisantes de partenaires, en vue de mariage. Ecrire à case 9, 8027 Zurich.

A vendre

MANTEAU DE VISON

beige clair, à l'état de neuf, long-gueur midi, pli creux dans le dos, poches revers et ceinture. Très belles coupes et qualité. Taille 40-42. Valeur 17.000 fr., cédé à 10.000 fr.

Faire offres sous chiffres 28-22633 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

ANTIQUITÉS SCHNEIDER

Evo 9 Neuchâtel
Achat Vente Evaluation

Noël pour les isolés

Le Centre culturel français offre à toute personne isolée la possibilité de passer un Noël chrétien en montagne.

S'inscrire au Centre culturel français, 3801 Beatenberg.

rapides PRÊTS discrets

Banque de Crédit

1200 Genève, 11, rue d'Italie
Tél. 022 25 62 65

Kredit Bank
8001 Bern, Storchengässchen 6
Tél. 031 22 43 66

Transports de pianos Déménagements GRANDIER

NEUCHÂTEL Tél. (038) 31 69 73

A VENDRE pour cause de double emploi parc de machines modernes

à l'état de neuf, pour mécanique de précision. Prix global, environ 80.000 fr.

Possibilité de louer les locaux chauffés et installés en prévision d'extension future ; situation en bordure et à niveau de route cantonale. Long bail. Pour tous renseignements, adressez offres sous chiffres 87-50.590 à Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

L'annonce reflet vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

TAPIS HONGROIS 2x3 m ; secrétaire rotin rouge avec tabouret, 2 chaises. 200 fr. Tél. 25 29 33.

POUR CAUSE DE DOUBLE EMPLOI : 1 Brocheur neuf, chaussures de ski Raichle, No 37-38, à boucles, manteau daim noir, entièrement doublé mouton, fourrure apparente. Tél. 24 28 74.

BELLE CHAMBRE à coucher, 2 lits et accessoires. Tél. 24 24 39.

ACCORDEONISTE, pied à jouer debout. Tél. 24 61 14.

POUSSETTE DE POUPEE, comme neuve ; manteau et costume 12 ans. Tél. 42 18 78, heures des repas.

AU PLUS OFFRANT, mobilier complet ancien. Tél. 24 06 54.

SOULIERS SKI BOUCLES, 38, Kastinger, 50 fr. Tél. 33 38 69.

PATINS BOTTINES noires, No 40 ; 3 paires skis 130, 170, 185 cm. Tél. 33 16 83.

SOULIERS DE SKI Raichle No 44. Téléphone 25 98 39 (repas).

PNEUS D'HIVER avec les jantes pour une Fiat 124. Tél. 42 28 07.

SOULIERS SKI Henke, 39 1/2. Tél. 24 38 15.

SKIS STREULE 190 cm, bon état, fixations Salomon, bon marché. Tél. 31 57 73.

SOULIERS SKI RAICHLÉ, No 40 1/2, 70 fr. Tél. 41 10 01.

JEUNES CANARIS blancs, 20 à 25 fr. ; cage en bois, 120 x 60 x 50, 70 fr. Tél. 31 55 32.

SECRETARE EMPIRE 1300 fr. ; secrétaire Louis XVI 1000 fr. ; guéridon Louis XIII 200 fr. Tél. 41 23 90.

CIREUSE NEUVE 320 fr., marque Electrolux ; coussins massage médical, vibreur, 50 fr. ; machine à coudre portable peu usagée, 200 fr. Tél. 24 55 03.

PERRUCHES ARLEQUINS et unicolores. Prix intéressant. Tél. 33 25 80.

SOULIERS DE SKI No 41, à boucles, état de neuf. Tél. 25 86 63, heures des repas.

FRIGO BAUKNECHT, 180 litres, avec case à congeler, utilisée une année. Tél. 31 60 53.

BEAUX CHATONS persans issus de père champion international. Tél. (038) 31 25 02.

1 PAIRE SKIS pour enfants, 135 cm ; 2 pneus neige Fiat 124. Tél. 33 18 10.

FOUR A EMAIL + accessoires. Tél. 25 47 47.

MACHINE A LAYER INDESIT 380 V, 500 fr. ; projecteur Eumig, double 8, sonore, 450 fr. Tél. 25 16 93.

D'OCCASION : très beau paletot mouton doré, neuf, magnifique col de renard. Téléphone (038) 24 45 87, dès 19 heures.

MAQUETTE train Märklin. Tél. 25 52 37.

CHAINE STEREO : Revox G 38 S 4, 390 fr. ; tourne-disque Thorens TD 184 380 A, 120 francs ; amplif stéréo Thorens AZ 25, 230 francs ; 2 haut-parleurs BE 800 EV, 250 fr. ; Tuner Philips stéréo A 6x38 At., 210 fr. Tél. 25 20 49, après 18 heures.

SKIS BOIS 170 cm, talonnières Tyrolia ; souliers ski à boucles, Nos 35 et 36. Téléphone 55 10 13.

COMPLETS ETAT NEUF, taille 50, manteaux hiver ; après-ski daim noir, No 43 ; grill électrique Fri-Fri, neuf. Tél. 25 99 42.

CIREUSE-ASPIREUR Tornado, état de neuf, 600 fr. Tél. (038) 55 14 56.

CAMERA Super 8 Universa Zoom. 4 x, quatre vitesses, avec sacoches. Parfait état, 300 fr. Tél. 25 26 78.

GUITARE ELECTRIQUE Agström I. Téléphone (038) 25 85 30.

PIANO D'ETUDE, droit, brun, cordes croisées, cadre métallique, 300 fr. Tél. 24 15 18.

MAQUETTE MARKLIN HO 1,2 x 2 m, 30 m de rails, 20 aiguilles el.-mag, 2 transformateurs, signaux, pupitres, etc., cédés à 280 fr. Tél. 31 49 43.

2 TAPIS DE CORRIDOR chinés rouge-noir, vert-noir. Tél. 42 33 32.

BANQUE de magasin avec 16 tiroirs. Téléphone (038) 53 33 92.

SKIS SCHWENDENER Cresta 41, 185 cm, fixations Tremont, et chaussures à boucle Raichle 39. Tél. 53 27 63.

CADEAU ORIGINAL, magnifiques chatons persans bleus et persans crème, 5 mois, très propres, beaux pedigree ; très affectueux. Tél. (037) 71 29 72.

SALON (un divan, deux fauteuils, une table) ; magnifique robe de mariée, longue, avec capuchon, taille 34-36. Prix selon entente. Tél. (038) 63 17 64.

POUSSE-POUSSE Wisa-Gloria, pliable, avec capot, tablier et sac de couchage, 70 fr. ; matelas pour petit lit 65 x 132 cm, état neuf, 60 fr. Tél. 47 17 19.

SOULIERS SKI, Trappeur 8 1/2, à boucles, comme neufs. Tél. 25 07 62.

SKIS AVEC FIXATIONS, long 1 m 90, 170 fr. ; 1 paire de bâtons, 20 fr. ; chaussures No 37, 70 fr. Tél. 33 19 74.

MANTEAU ASTRAKAN (court), en parfait état ; 1 montre dame or, moderne. Téléphone 55 26 18.

TELEOBJECTIF Hexanon, focale 300 mm, 550 fr. Adresser offres écrites à HL 3027 au bureau du journal.

CUISINIÈRE ELECTRIQUE 4 plaques, marque Therna, en parfait état, 120 fr. H. Jaquet, Louis-Bourguet 14. Tél. (038) 24 08 76.

CANARIS DE CETTE ANNEE, toutes couleurs. Tél. 24 15 83.

SOULIERS SKI RAICHLÉ 37, microboucles, blancs ; manteau et complet homme, grande taille ; grill Interprosto. Tél. 25 20 77.

PIANO BRUN en bon état ; train électrique Märklin. Tél. 31 32 50.

SOULIERS DE SKI No 37, à boucles et No 38. Tél. 33 37 45.

SUPERBE MANTEAU astrakan noir, col vison, état de neuf. Tél. 24 29 52, dès 18 h 30.

DISQUES, fanfare rgt 9 (direction S. Fasolis) ; fanfare rgt 8 (direction : E. Dell'Acqua). Tél. (038) 53 29 90.

BILLARD TRES BON ETAT, grandeur de jeu 2 m 20 x 1 m 10, avec 6 cannes et accessoires, 1500 fr. Tél. (038) 31 32 44, heures des repas.

MACHINE A TRICOTER Busch, double fonture, 550 fr. Tél. (038) 24 07 51, heures des repas.

ENSEMBLE CANAPE, 2 fauteuils, cuisinière électrique 4 plaques, lit d'enfant avec literie, cireuse 3 brosses. Tél. 25 02 37.

4 PNEUS NEIGE Opel Kadett 1970. Téléphone 24 69 72.

Demandaes à acheter

TRAIN MARKLIN, transformateur et accessoires. Tél. (038) 41 32 17.

TV MULTINORMES et grill 2 ou 3 positions. Tél. (038) 55 15 41.

PATINS ARTISTIQUE homme, bruns ou noirs, No 42. Tél. 42 33 13.

MATERIEL DE LABORATOIRE pour développement photos. Tél. 33 53 49.

GRAVURES ANCIENNES de Neuchâtel et environs. Tél. 42 32 28, heures des repas.

PHONOGRAPHE à pavillon ; boîte à musique ; montre à clés et à sonnerie ; tableaux articulés avec musique. Adresser offres écrites à CG 2763 au bureau du journal.

BOILER ELECTRIQUE 100 à 150 litres, en très bon état. Tél. 55 26 18.

POUR ENFANT, barrière de sécurité, couverture Zewi. Tél. 46 15 76.

A louer

DEUX PIECES moderne, tout confort, près du centre, 330 fr. mensuellement et reprise de quelques meubles. Entrée à convenir. Tél. 24 65 25.

LES COLLONS-THONY, 1800 m, 20 décembre au 10 janvier, appartement luxe 3 1/2 pièces, 6 lits, 1500 fr. Tél. (027) 4 86 80 ou (038) 31 64 44.

CHAMBRE sans confort, centre ville. Téléphone 24 06 54.

SOULIERS SKI à boucles, Raichle, No 40 1/2, 70 fr. Tél. 41 10 01.

JEUNES CANARIS blancs, 20 à 25 fr. ; cage en bois, 120 x 60 x 50, 70 fr. Tél. 31 55 32.

SECRETARE EMPIRE 1300 fr. ; secrétaire Louis XVI 1000 fr. ; guéridon Louis XIII 200 fr. Tél. 41 23 90.

CIREUSE NEUVE 320 fr., marque Electrolux ; coussins massage médical, vibreur, 50 fr. ; machine à coudre portable peu usagée, 200 fr. Tél. 24 55 03.

PERRUCHES ARLEQUINS et unicolores. Prix intéressant. Tél. 33 25 80.

SOULIERS DE SKI No 41, à boucles, état de neuf. Tél. 25 86 63, heures des repas.

FRIGO BAUKNECHT, 180 litres, avec case à congeler, utilisée une année. Tél. 31 60 53.

BEAUX CHATONS persans issus de père champion international. Tél. (038) 31 25 02.

1 PAIRE SKIS pour enfants, 135 cm ; 2 pneus neige Fiat 124. Tél. 33 18 10.

FOUR A EMAIL + accessoires. Tél. 25 47 47.

MACHINE A LAYER INDESIT 380 V, 500 fr. ; projecteur Eumig, double 8, sonore, 450 fr. Tél. 25 16 93.

D'OCCASION : très beau paletot mouton doré, neuf, magnifique col de renard. Téléphone (038) 24 45 87, dès 19 heures.

MAQUETTE train Märklin. Tél. 25 52 37.

CHAINE STEREO : Revox G 38 S 4, 390 fr. ; tourne-disque Thorens TD 184 380 A, 120 francs ; amplif stéréo Thorens AZ 25, 230 francs ; 2 haut-parleurs BE 800 EV, 250 fr. ; Tuner Philips stéréo A 6x38 At., 210 fr. Tél. 25 20 49, après 18 heures.

SKIS BOIS 170 cm, talonnières Tyrolia ; souliers ski à boucles, Nos 35 et 36. Téléphone 55 10 13.

COMPLETS ETAT NEUF, taille 50, manteaux hiver ; après-ski daim noir, No 43 ; grill électrique Fri-Fri, neuf. Tél. 25 99 42.

CIREUSE-ASPIREUR Tornado, état de neuf, 600 fr. Tél. (038) 55 14 56.

CAMERA Super 8 Universa Zoom. 4 x, quatre vitesses, avec sacoches. Parfait état, 300 fr. Tél. 25 26 78.

GUITARE ELECTRIQUE Agström I. Téléphone (038) 25 85 30.

PIANO D'ETUDE, droit, brun, cordes croisées, cadre métallique, 300 fr. Tél. 24 15 18.

MAQUETTE MARKLIN HO 1,

Jeunes Variétés

Un garçon qui voit les choses de haut !

Vous serez peut-être un jour convié à un étonnant spectacle : celui de Pierre Petit, dansant sur un fil à sept mètres du sol. Funambule, ce garçon de vingt-deux ans, a conquis la célébrité en réalisant une sorte de coup d'Etat. Il s'est laissé enlever dans l'église Notre-Dame, à Paris il y a un an. Pendant la nuit, il a tendu son fil entre les deux tours à 80 mètres au-dessus du parvis.

Au matin, devant la foule angoissée — et les cars de l'ORTF avertis par des amis ! — il accomplissait son exploit. Les bravos n'émurent pas la police qui attendait le jeune homme. Mais, cette fois, le commissaire admiratif et bon enfant, ne réclama pas d'amende.

L'unique sens de sa vie, c'est la liberté totale, la liberté de mouvement, la liberté de mourir aussi.

Chaque jour — ou presque — Pierre Petit défie la mort : lorsqu'il traverse une place, à bicyclette sur son fil, les yeux bandés, lorsqu'il exécute ses pirouettes, lorsqu'il prend place sur son « trône ».

Les prédécesseurs

Pierre Petit a un projet qu'il veut réaliser : traverser le Niagara au-dessus des chutes. Le Niagara a été franchi en 1859 par Emile Gravellet, célèbre sous le nom de Blondin. Vingt ans plus tard, une Italienne, Maria Speltarin, effectua cette même traversée en onze minutes. Depuis, personne n'a repris le flambeau.

Il faut remonter à l'Empire pour retrouver l'exploit que réalisa Pierre Petit en dansant sur un fil entre les tours de Notre-Dame. Il fut accompli par une Italienne, Madame Saqui, que Napoléon avait autorisée à suivre les bivouacs pour divertir la troupe.

En général, les funambules traversent les fleuves. En 1805, Fortino traverse la Seine. Plus tard Blondin franchit la Tamise et se retira à 70 ans, fortune faite. Il laissa la place à un Marseillais qui conquit la gloire en se promenant au-dessus de la baie de Villefranche sur un fil de 775 m. Il fut le seul à s'être écrasé dans la foule : il faut dire qu'il avait 77 ans !

Pierre Petit a donc une très longue carrière devant lui.

Libre comme personne

Les amendes, Pierre Petit en paye beaucoup depuis des années qu'il se produit sur les places. La quète, en fait, sert à les payer. Mais Pierre est un irréductible : il préfère en passer par là, plutôt que de travailler dans une salle de music-hall ou sous le chapiteau, d'un cirque.

Cette personnalité hors du commun a été remarquée par un journaliste qui poussa le funambule à poser sa candidature à la Fondation de la vocation. Il obtint un prix en 1968, mais sa vie ne changea pas. Il continua de monter toujours plus haut.

Lorsqu'on le questionne sur sa façon de vivre, Pierre Petit répond qu'il ne peut pas vivre en reclus, qu'il ne veut pas avoir une carte de n'importe quoi.

Véronique Sanson n'est pas pressée d'être connue !

Véronique Sanson n'a à son actif aucun de ces drames familiaux qui accompagnent souvent la jeunesse de certaines idoles. Elle avoue un père avocat, ancien député, et une sœur au nom claudélien de Violaine, cette romantique Violaine qui a participé aux « 12 heures du Mans » comme pilote officiel de motos... C'est dire si l'on suit sa vocation, dans la famille.

Et cependant Véronique affirme qu'un événement presque tragique a déterminé son avenir. Elle venait d'avoir seize ans et passait des vacances en Espagne, lorsqu'elle tomba terrassée en pleine rue par une méningite. Transportée dans le coma à Paris, elle ouvrit les yeux dans une clinique et vit, un prêtre qui lui administrait l'extrême-onction. En un éclair, Véronique devina qu'elle était condamnée. « Si je m'en sors, pensa-t-elle, il faudra aller vite et laisser quelque chose derrière moi ».

Et elle s'en sortit gaillardement. Cependant, la maladie a effacé son passé et tracé son avenir. Désormais Véronique Sanson n'a plus de souvenirs, ne se rappelle rien de son enfance et ses études s'en ressentent.

En 1967, elle échoue au baccalauréat. L'année suivante, nouvel échec. Son professeur excédé inscrit sur son livret scolaire « bonne à rien ». Ce rien, lui a fait l'effet d'un coup de fouet. Elle va donc s'employer à démontrer à son entourage qu'elle peut être quelqu'un.

Elle s'enferme, joue du piano huit heures par jour, compose, écrit des poèmes... Mais le déclin n'a pas fonctionné. Un jour, cependant, il se manifesta comme un coup de foudre en entendant une bossa nova brésilienne. On propose à Véronique d'enregistrer un disque. Elle hésite, elle sait qu'elle ne s'est pas encore trouvée...



Véronique Sanson : la maladie a effacé son passé et tracé son avenir (A.P.P.)

Elle se lie alors d'amitié avec Michel Berger, passionné de musique et pressé de réussir. Il la conseille, la dépouille de la trop grande facilité dans laquelle elle se complait. Elle écrit un concerto symphonique pour deux flûtes, deux clarinettes et orchestre, qui évoquent Gershwin, en plus romantique toutefois.

Enfin, Véronique Sanson enregistre un 30 cm. Elle y révèle un vibrato rythmique qui stupéfie ses musiciens. Presque superstitieuse, Véronique Sanson, clame à tous les échos qu'elle n'est pas pressée d'être connue. Déclaration qui n'est guère du goût de son directeur artistique !

L'Europe découvre un grand poète

Georges Dor, un Canadien au grand cœur !

Aujourd'hui, tout le monde fredonne « Pour la musique » et découvre ainsi un personnage hors du commun : Georges Dor. Cette apparition du Canadien, sur la scène européenne, n'est pas sans rappeler l'arrivée d'un certain Gilles Vigneault au talent incomparable. Cette fois encore, nous constatons que le Canada est riche en poètes. Georges Dor, comme Vigneault, c'est d'abord un type d'expérience qui raconte et qui dit la vie à sa manière. Marié, quatre enfants, 41 ans révolus, Georges Dor n'est pas un pantin ni un jeune coq écervelé à la recherche du gros cachet. Si les jeunes des Maisons de la culture le connaissent depuis fort longtemps, surtout par ses poèmes, il en est tout autrement pour les autres. En lançant « Pour la musique » sur le marché, sa firme savait ce qu'elle faisait, depuis cela « marche très fort ». On se dispute le disque du poète canadien, et on veut en savoir plus sur ce « type » diseur de vie, qui manie la plume aussi aisément que la guitare.

Georges Dor est arrivé dans le « Show-business » en frappant à la petite porte. C'est d'ailleurs de l'autre côté de la barrière que tout a commencé. Débutant comme animateur-réalisateur dans une émission d'une chaîne canadienne privée, il fit ensuite son entrée à Radio-Canada, comme réalisateur, avant d'être l'un des chefs de file du « Télé-journal ».

Georges était surtout un poète. Il ne se passait pas un jour sans qu'il griffonnât quelques bribes de phrases sur une feuille ou sur un calepin. Ce don inné allait lui permettre de réaliser des petits recueils de poèmes, livrés d'abord aux initiés, c'est-à-dire à un petit nombre. Seulement le style de Georges plaisait, et il ne tarda pas à devenir populaire. Mettant la sensibilité et la douceur à la portée de tous, il se vit confier une émission à Radio-Canada. « Parole et musique » venait de naître, ainsi que la notoriété de Monsieur Georges Dor.



Georges Dor, un poète canadien qui égale les grands noms de son pays : Vigneault, Charlebois, Ferland. (A.P.P.)

QUAND JE CHANTE... JE DEVIENS CHANSON

Il serait inutile de souligner la part importante de l'œuvre de Georges dans la chanson québécoise. Le poète-chansonnier est l'ami de tous.

« Lorsque je chante... je deviens chanson, dit-il. J'essaie de vivre cela au maximum, en mélangeant douceur, rythme et violence contenue. Tout doit être émotion, cela ne veut pas dire qu'il faille supprimer l'humour. Une recette pour réaliser tout cela : le langage de tous les jours, la simplicité. Les gens aiment que l'on parle simplement. Les textes

doivent donc être accessibles, et parler tout autant de la vie réelle comme de la vie rêvée. C'est tout cela la poésie ».

Une leçon toute simple racontée et chantée dans la plus grande modestie et Georges est reparti vers d'autres rêves. Avec lui, pas de vacarme, pas de bruit, pas de « tape-à-l'œil ». Lorsqu'il monte sur scène, la chanson est déjà avec lui, et bientôt elle sera parmi toute l'assistance. Ce miracle, qui rappelle ceux d'autres grands types qu'il serait bien inutile de citer ici, c'est un peu la récompense de Georges. Tout ceci est mieux et plus agréable qu'un cachet bien rond. Alors, satisfait de lui-même, il revient à l'écriture. On lui demande un livre, d'autres recueils de poèmes, des disques et d'autres passages à la Comédie canadienne, et il accepte simplement, sans faire d'embarras, de grands gestes, de vacarme...

SIX ANS DE TRIOMPHE ET DE MODESTIE

Au Canada, Georges Dor est très populaire. Ses chansons (Les Ancêtres, Chanson pour ma femme, Un homme libre, Le Cœur humain, Après l'enfance, Mon petit enfant, Le Chinois, etc.) seront, nous l'espérons toutes diffusées prochainement en Europe. L'homme par lui-même est très intéressant, et son œuvre artistique des plus fouillées. Personnage sincère, trop modeste même, Georges Dor a encore bien des choses à dire et à écrire. « Pour la musique » est une petite lucarne sur son immense talent. Quant au succès dans tout cela, il occupe une place minime. Ce qui compte pour lui, avant tout et surtout, c'est la vie familiale et la vie dans tout le sens du terme : « Je ne cours pas après le succès... je pense qu'il est préférable de réussir sa vie plutôt que de réussir dans la vie. Réussir dans la vie : cela ne veut rien dire... Regardez ce que sont devenus les grands hommes ! »

Sammy Davis Junior, un vieux camarade

Les détracteurs devront faire silence : le fait d'avoir soutenu la campagne présidentielle de Nixon, n'est pas incompatible avec le talent ! La voix de Sammy Davis Jr. est connue et admirée par des millions de gens à travers le monde.

Qu'il soit sur scène, dans un film ou à la télévision, il y a quelque chose de très spécial et personnel à sa présence, quelque chose qui demande autant d'attention que de respect. Dans le monde complexe et compétitif du spectacle, ses talents ont avec succès tous les aspects : acteur, chanteur, danseur, compositeur, comédien et producteur de cinéma.

Il est souvent demandé comme invité par des radios et télévisions pour des spectacles de commentaires à cause de ses sentiments forts et sa grande compréhension des problèmes contemporains.

Sammy a maintenu son extraordinaire succès pendant plus de deux décennies parce qu'il est un génie, qu'il possède une énergie sans limite et, parce qu'il est simplement un vieux camarade qui a appris très bien les trucs de son métier.

Il a enregistré plus de trente 33 tours. Ses nombreux 45 tours se sont vendus à plus de 150.000 exemplaires et six d'entre eux se vendent toujours uniquement parce qu'ils sont devenus des standards. Son premier grand succès international fut « Hey There ». D'autres disques marqués par l'incompara-



Sammy Davis Junior : admiré dans le monde entier depuis de nombreuses années (A.P.P.)

ble style de Sammy ? Le choix est facile : « Black Magic », « Shelter of your Arms », « Don't blame the children » et « I gotta be me ».

En ce qui concerne l'interprétation, Sammy, avec son copain, Sidney Poitier, était un instrument important pour casser les tabous traditionnels contre l'interprétation noire dans quelques films et spectacles de télévision. Sa première apparition au cinéma était dans « Anna Lucasta » où il a joué le rôle d'un marin, sans chanter. Neuf autres films suivirent. Il eut le rôle principal dans « Salt and Pepper » avec Peter Lawford et « Sweet Charity » avec Shirley Mac Laine. Avec sa propre compagnie de productions : « Tracemark Productions » !

Il a aussi joué le rôle principal dans la séquence de « One More Time ». Il était également la vedette dans un film, pour la télévision, de Thomas Spelling : « The Pigeon » dont nous avons eu récemment un aperçu à la télévision française.

Récemment Sammy Davis Junior a joué « The trackers » et « ABC Movie of the week » avec son vieil ami Aaron Spelling. Dans l'avenir il a prévu de produire trois films et de jouer le rôle principal dans l'un d'eux. En plus de tout cela, il a très bien réussi à Broadway : c'est le grand interprète de cabaret.

Sammy Davis Junior est maintenant arrivé à la gloire et pourtant il ne s'en contente pas et va toujours plus loin.

Si vous faites du sport de compétition, vous mourrez plus jeune !

C'est du moins ce qui ressort d'une enquête effectuée en Angleterre sur les étudiants pratiquant le sport de compétition. Pour réaliser cette étude, on a exhumé des dossiers vieux de plusieurs années. Ces dossiers ont été répartis en deux groupes : d'une part, ceux des hommes qui pratiquaient les sports athlétiques et d'autre part, ceux des non-pratiquants. Tout de suite les chercheurs se sont aperçus que les anciens étudiants sportifs étaient, pour la plupart, déjà morts tandis que les autres vivaient encore. Une étude plus approfondie des dossiers des sportifs devait révéler que les grands athlètes ont en moyenne une vie plus courte que les autres. Autre sujet d'étonnement, ces grands athlètes, s'ils sont les plus musclés, sont également plus gras, en moyenne, que les petits.

L'importance du système cardio-vasculaire

Les conclusions de cette enquête confirment les résultats d'autres recherches entreprises sur les « Dieux du stade ». Pour réaliser une performance, l'homme fait appel à ses muscles mais aussi à tout son organisme et en particulier à son cœur. Or, il ne semble pas que ce dernier soit favorisé par les efforts musculaires. Il y a quelques années déjà, le physiologiste

anglais Hill avait affirmé que dans la plupart des disciplines sportives, l'organisme humain atteignait son rendement maximum. Il suffit d'ailleurs bien souvent de constater sur une photographie d'un champion en plein effort, l'expression de souffrance qui déforme son visage pour comprendre toute la difficulté qu'entraîne la réalisation d'une performance.

L'homme a vu sa morphologie considérablement évoluer au cours des âges. Actuellement, et toujours selon le professeur Hill, l'être humain n'évolue pratiquement plus. A l'appui de sa thèse, le savant britannique relève que les records ne sont généralement améliorés que de quelques centièmes de secondes. Il est vrai que depuis près de dix ans les performances des athlètes progressent de façon moins spectaculaire que dans la première moitié du siècle par exemple. Et encore, ajoute le professeur Hill, l'amélioration d'un record aujourd'hui tient plus aux améliorations des techniques d'entraînement qu'à un accroissement du rendement musculaire ou cardiaque. A ceci on pourrait ajouter l'adoption de nouveaux matériaux pour les revêtements des pistes, ou bien encore les remarquables progrès réalisés dans le domaine de l'équipement sportif (chaussures, perches en fibre de verre, etc.).

Que l'homme soit actuellement au bout de ses possibilités, c'est possible mais retenons surtout qu'il est

dangereux pour lui de jouer avec son organisme en le portant à la limite de ses ressources. Souvenons-nous du coureur de Marathon. Il avait tant couru pour porter la bonne nouvelle qu'il en est mort.

Personne n'a pensé à relever ses mensurations et c'est dommage pour les chercheurs anglais. Ils auraient pu ajouter cet exemple à ceux qu'ils ont trouvés.

Le sport une détente merveilleuse

Il est cependant permis de douter de l'efficacité de leurs travaux. La compétition a toujours été dans l'esprit de l'homme. Elle sert bien souvent d'exutoire au jeune qui peut, grâce à elle, oublier un instant ses études ou son travail. De plus, il y a dans le sport amateur en général, quelque chose de noble : le goût de l'effort gratuit qui permet pendant un cours instant de se dépenser pour son plaisir. Faudrait-il s'en priver sous prétexte que cela abrège la vie ? Alors il faudrait également s'abstenir de beaucoup d'autres choses qui font l'agrément d'une existence et qui sont bien souvent plus nuisibles à l'organisme qu'une bonne transpiration attrapée sur un stade.

Quand le Frère Candide inventait le stylo à bille

Il est des objets si familiers, si usuels, qu'ils semblent nés avec l'humanité. Vous êtes-vous demandé, par exemple, comment disparut la plume d'oie et à la faveur de quelles circonstances ? C'est à la guerre contre l'Angleterre que nous devons l'invention des crayons artificiels. En effet, la Grande-Bretagne était alors principale détentrice des mines de graphite ; il fallait donc remplacer cette matière. On chercha beaucoup : le Comité de salut public en fit même une cause nationale.

En 1794, Jacques Conté prit un brevet pour un crayon artificiel. La mine était constituée d'un mélange d'argile

pure, de graphite, de noir de fumée et de diverses substances colorées. Il fonda une fabrique de « plombagine » artificielle toujours en activité sous la marque « Crayons Conté ».

Lamartine, le premier

Lamartine qui ne dédaignait pas les nouveautés, l'adopta. Immédiatement le monde littéraire s'en empara. Mais, ce n'est que vers 1840 qu'apparut le stylographe avec plume métallique et réservoir d'encre. En posséder un, était, à l'époque, un raffinement suprême.

On raconte qu'un moine est à l'origine de cette invention. Capucin, appartenant au couvent de la Roche-sur-Foron dans les Alpes, le frère Candide de Magnan était chargé de quêter dans diverses communes savoyardes. Comme il était méticuleux, il faisait ses comptes sur un livre qu'il transportait dans sa besace. Et, bien entendu, il trempait sa plume dans l'encre. Cela n'allait pas sans taches qui maculaient sa robe. Mais un jour, la catastrophe survint.

Alors qu'il était particulièrement hâlé, le frère Candide oublia de retirer la bouteille de ses poches si profondes.

Las, la bouteille s'était renversée. Constaté, il se jura de trouver un moyen d'écriture plus pratique.

Le moine désintéressé

Il s'enferma dans son couvent et fabriqua un porte-plume en laiton creux pouvant contenir une petite quantité d'encre. Il plaça aussi une petite rondelle de liège qu'une tige de fer faisait monter ou descendre comme un piston. Le frère Candide, poussé par ses pairs, prit un brevet et une société fut fondée à Sallanches. Mais quelques mois plus tard,

l'inventeur se retirait, abandonnant son œuvre au domaine public.

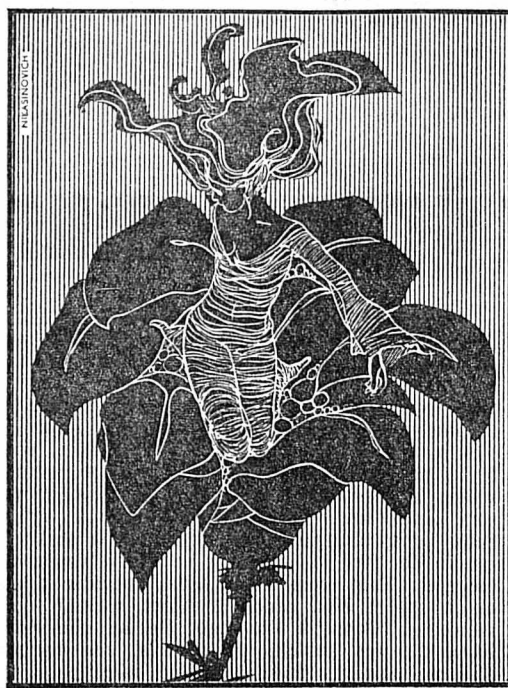
Le stylographe ne s'imposa pas rapidement. Ses détracteurs lui reprochaient de ne pas faire les pleins et les déliés de la plume classique. Son successeur lointain, le crayon à bille, eut d'ailleurs les mêmes difficultés à se faire adopter dans les écoles.

Depuis, celui-ci a fait son chemin. Néanmoins, il reste proscrit pour les correspondances officielles, le stylo permettant une écriture plus personnelle, donc plus polie.

Danger de mode

La mode vestimentaire et la médecine sont deux domaines d'activité qui n'ont apparemment rien de commun. Il arrive pourtant parfois qu'ils se rencontrent. C'est ce qu'a dû se dire en tout cas, sans surprise, le Dr Paul Steel, médecin d'Atlantic City, aux USA.

Il avait en effet noté un nombre anormalement élevé de cas de thrombophlébite de la jambe chez ses patientes « chic ». Après avoir vainement fait le tour des causes possibles de ce phénomène, le Dr Steel a finalement découvert le responsable attendu : ces thrombophlébités résulteraient tout simplement d'une constriction des jambes par les revers des hautes bottes que portent les élégantes...



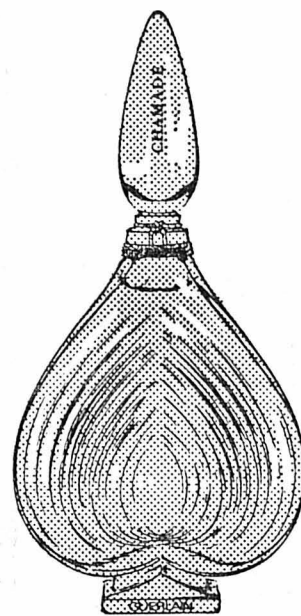
GUERLAIN

En exclusivité

KINDLER

Hôpital 9

Neuchâtel



OCCASIONS

expertises - crédit - échanges

- BMW 3.0 CS**
1971, vert métallisé, 24.000 km
- BMW 2500**
1969, blanche, 47.000 km
- BMW 2000**
1967, brun clair
- FORD 2300 XL**
1970, violet, 58.000 km
- FORD CAPRI 1600 XL**
1970, bronze, 33.500 km
- FORD CORTINA LOTUS**
1967, rouge-grise, 55.000 km

FORD TAUNUS 17 M
1966, blanche

FIAT 124 SPÉCIAL
1970, beige, 58.000 km

FIAT 124 SPÉCIAL
1969, rouge

FIAT 125 S
1969, bleue

FIAT 850 COUPÉ SPORT
1972, rouge, 9000 km

FIAT 850
1966, beige

OPEL RECORD 1700
1968 vert clair

NSU 1200 C
1971, beige

VW 1300
1971, jaune, 14.500 km

MERCEDES 220 SE
1965, grise

MERCEDES 190 DIESEL
1964, noire

LANCIA FLAMINIA
1967, gris métallisé, 60.000 km

ALFA ROMEO 1750
1970, bleue, 34.000 km

TRIUMPH

GT 6 MK 11
1969, rouge, 53.800 km

CHRYSLER 160 GA
1971, rouge, 40.100 km

SUNBEAM STILETO
1968, vert métallisé

RENAULT R 16 TS
1972, beige, 3300 km

RENAULT R 12
1971, gris métallisé, 25.000 km

RENAULT R 6
1970, rouge grenat, 44.000 km

SIMCA 1501 BREAK
1969, gris métallisé, 41.000 km

SIMCA 1100

BREAK GLS
1972, blanche, 18.000 km

MAZDA 616 COUPÉ
1971, jaune, 12.500 km



A vendre **MORRIS**
1000, modèle 1972, 17.000 km.
Tél. 33 23 22, heures des repas.

A vendre **Opel Kadett 1971**
19.000 km, accessoires, vitre arrière réchauffée, pneus radiaux neufs, roues supplémentaires, pneus neige avec clous, 3000 km, de particulier à particulier. Prix à débattre. Tél. (024) 3 63 94.

2 CV 1967
expertisée, 68.000 km.
Tél. 53 26 75.

Qui dit: Hiver = Neige
Pense: Traction avant

Nous avons ce qu'il vous faut!

- RENAULT 12 TL 30.000 km Modèle 1971
- RENAULT 12 TL 45.000 km Modèle 1971
- RENAULT 12 TL 38.000 km Modèle 1970
- RENAULT 12 Break 48.000 km Modèle 1971
- RENAULT 16 TS 42.000 km Modèle 1970
- RENAULT 16 GL 92.000 km Modèle 1968
- RENAULT 16 TL 45.000 km Modèle 1971
- RENAULT 16 L 64.000 km Modèle 1970
- CITROEN DYANE 6 60.000 km Modèle 1969

+ un choix varié de limousines spacieuses

Garantie - Echange - Facilités

Grand Garage ROBERT

Concessionnaire officiel:
Champ-Bougin 36-38
Tél. 25 31 08
Vente: B. KALTENRIEDER

Toujours bien manger...
alors
CAFÉ DU THÉÂTRE
Neuchâtel

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre **1 Opel Record 1900**
1968, expertisée, 6 places, avec radio, 4 pneus radiaux neufs, 5500 fr.
Garage M. Kocher, 3235 Carlier.
Tél. (032) 88 12 83.

A vendre **NSU sport Prinz**
année 1967.
Prix à discuter.
Tél. (038) 55 12 14.

OCCASIONS CITROËN

DW 21 PALLAS INJECTION
1971, sable métallisé, 39.000 km, intérieur cuir

DS 21 PALLAS
1970, bleu métallisé, 55.000 km, intérieur cuir

DS 21 PALLAS
1969, gris métallisé, 52.000 km

D SUPER
1971, blanche, 48.000 km

D SUPER
1970, beige, 59.000 km

D SPÉCIAL
1970, grise, 57.000 km

GS CLUB
1971, bleue, 39.000 km

AMI 8 BERLINE
1971, bleue, 10.500 km

AMI 8 BERLINE
1969, blanche, 54.000 km

AMI 8 BREAK
1969, blanche, 36.000 km

AMI 8 BREAK
1972

DYANE 6 COMMERCIALE
1971, rouge, 26.000 km

DYANE 6
1971, bleue, 23.900 km

DYANE 6
1969, rouge

FOURGON HY 72
1964, gris

AUTOBIANCHI

A 111
1969, grise, 51.000 km

A 112
1972, blanche, 26.000 km

A 112
1971, vert foncé, 10.500 km

PRIMULA
1969, beige, 60.000 km



DRIVE-IN SENN

LA CLEF DES BONNES OCCASIONS



NEUCHÂTEL
PIERRE-A-MAZEL 43

TÉLÉPHONES:

25 94 12

24 72 72

PRIX CLAIRS ACCÈS LIBRE 24 H SUR 24 H PRIX AFFICHÉS

SENN POUR TOUTE OCCASION SAINE

A vendre **FIAT 850**
Spécial, blanche, très bon état. Prix intéressant. Tél. 24 00 68.

URGENT.
A vendre **Ford Taunus L 1300**
année 1971, 25.000 km, expertisée. Tél. (038) 57 11 42.

A vendre **Ford Cortina**
modèle 1967, très bon état, expertisée. Tél. 47 11 94, Enea Borgna, Cressier.

A vendre **Fiat 125 Spécial**
5 vitesses, modèle 1971. Enea Borgna, Cressier. Tél. 47 11 94.

Particulier vend **SIMCA**
1501 Spécial, année 1970, 4600 fr. Expertisée. Tél. (038) 31 57 83, heures des repas.

J'achète
au comptant toutes voitures récentes.

Auto-Marché Cornaux
Tél. 47 16 12 (032) 83 26 20

AUTOMOBILISTES
Pour une **BATTERIE**
de qualité et un prix modéré, téléphonez au (038) 24 02 43.

A vendre **Ford 20 MS**
modèle 1969, expertisée.

Garage du Val-de-Ruz
Boudévillers, Tél. (038) 36 15 15.

4 pneus à clous
180 x 15, proviennent d'une ID 20 échangée. Utilisés 2 hivers, cédés à 200 fr. Tél. (038) 25 14 91, aux heures des repas.

A vendre **pièces détachées**
pour ALFA ROMEO Giulia 1600 TL, boîte 5 vitesses, + 4 pneus clous 165 x 15. Tél. 31 38 78, heures des repas.

OCCASIONS

Achetez aujourd'hui
avantageusement
Roulez plus tard!

OPEL Commodore GS
Automatique - 1971 - 4 portes
18.000 km - blanche

OPEL Record L
1967 - 4 portes - 82.482 km - bleue

OPEL Kadett E
1970 - 2 portes - 60.000 km - rouge

FORD Cortina 1600 GT
1969 - 2 portes - 48.500 km - rouge

VW 1500
1968 - 2 portes - 56.500 km - beige

OPEL Record
banquette - 1970 - 4 portes
26.700 km - crème

OPEL Commodore Automatique
1972 - 4 portes - 8000 km
brune - radio

Tous véhicules
reconditionnés,
expertisés,
à des prix d'automne!

Reprise - Facilités de paiement



Une belle occasion s'achète au
GRAND GARAGE ROBERT
NEUCHÂTEL

Service vente: B. KALTENRIEDER
Qual Champ-Bougin 36-38 Tél. 25 31 08

CITROEN DYANE 6 60.000 km Modèle 1969
RENAULT 12 TL 38.000 km Modèle 1970
RENAULT 12 Break 48.000 km Modèle 1971
SUNBEAM 1250, 38.000 km Modèle 1970
ALFA 1750 B, 64.000 km Modèle 1971
FORD TAUNUS 1300, 22.000 km Modèle 1971
NSU 1200 TT, 18.000 km Modèle 1972

Toutes ces voitures sont expertisées et garanties 3 mois par le

concessionnaire officiel
RENAULT

GARAGE WASER
NEUCHÂTEL

MINI 1000
1969.
Première main. Complètement révisée. Expertisée. Garantie. Fr. 3600.—
Grandes facilités de paiement.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

OCCASIONS EXPERTISÉES
AUDI 75 L, 1967;
DATSUN 1000 Combi, 1969;
DATSUN 2400 GT, automatique, 1970;
SUNBEAM IMP Sport 1970;
FIAT 850 Coupé, 1966;
FORD CORTINA, 1965;
VW 1500 L, 1968;
OPEL RECORD 1900, 1968;
RENAULT CARAVELLE, 1965;
FIAT 125, 1968.
SIMCA 1000, 1964;
GARAGE M. BARDO
Vauseyon-Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42;
Tél. (038) 24 18 44.

OCCASIONS AVANTAGEUSES

VW 1300	bleue	1967-1968
OPEL 1900 L	blanche	1968
DAF 33 LUXE	blanche	1966 70.000 km
AUSTIN 1100	beige	1967 49.000 km
VAUXHALL 2000	grise	1969 30.000 km
MORRIS 1000	rouge	1970 28.000 km
DATSUN 1300	bleue	1968
RENAULT R 16 TS	bleu métallisé	1968
SAAB V 4 96	blanche	1968 45.000 km
VAUXHALL VIVA	grise	1969
SIMCA 1000 Br.	blanche	1968 57.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie
Garage du Littoral

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 99 91



DATSUN 240 C

GRAND CHOIX de nouveaux modèles



A vendre voitures de direction:

DATSUN 1200
2 ou 4 portes

DATSUN 180 B Combi

DATSUN 2400 GT

DATSUN 240 C
4 portes

DATSUN 240 C Combi

Renseignements et démonstration sans engagement. Ouvert le samedi toute la journée et même le dimanche matin sur rendez-vous.

Garages M. BARDO

NEUCHÂTEL Sablons 49-51/57

Tél. (038) 24 18 42

REKORD II Fr. 11'900.-

GARAGE DU ROC

Une Opel de la nouvelle génération. Une ligne racée, à l'abri de la mode. Des aptitudes routières saisissantes. Un mini-budget d'entretien. Une valeur de revente élevée. Un généreux confort pour 5 personnes. Un coffre qui mérite vraiment son nom. Rekord II dès Fr. 11 900.—. Faites l'expérience d'un parcours d'essai.

Opel Rekord II. La nouvelle génération.

Opel RECORD II. La nouvelle génération.

ROC Hauterive 33 11 44

Concessionnaire officiel:
Champ-Bougin 36-38
Tél. 25 31 08
Vente: B. KALTENRIEDER

24 44 24
GARAGE CENTRAL
Hubert Patthey
NEUCHÂTEL - PIERRE À MAZEL

ENCORE UNE BONNE AFFAIRE CETTE ANNÉE!!!



Nous avons encore quelques **MAZDA 616** neuves à céder à l'ancien prix
Prix à partir de Fr. 8950.-

Profitez de cette occasion unique

MAZDA la perle du Japon

24 44 24
GARAGE CENTRAL
Hubert Patthey
NEUCHÂTEL - PIERRE À MAZEL



LE CHABLAIS

RESTAURANT - BAR

Jeux de quilles Tél. (037) 71 59 32

Tous les jours ouvert de 9 à 23 h - Vendredi, samedi, dimanche jusqu'à 24 h.

Programme des fêtes

Dimanche 24 décembre

Fête de Noël du personnel, fermé dès 16 heures.

Lundi 25 décembre

Ouvert dès 10 heures. Menu de fête Fr. 20.—; sans premier Fr. 15.—.

LES FRUITS DE MER AU GRATIN

LES PERLES DE PATNA

L'ÉLIXIR DE BŒUF AUX CHEVEUX D'ANGES

CARRÉ DE VEAU ROTI AU FOUR
SAUCE AUX MORILLES
LES POMMES FLORENTINES
LA BOUQUETIÈRE DE LÉGUMES

LA BUCHE TRADITIONNELLE « PÈRE NOËL »

Dimanche 31 décembre

Fermé de 16 à 20 heures. Dès 20 h, dîner à la lueur des chandelles avec un fond de musique.

Dès 23 h, grand bal de Saint-Sylvestre avec le « TRIO E. BESTGEN, BERNE ».

Dîner de réveillon, cōtillons inclus Fr. 40.—.

LES FRIVOLITÉS GASTRONOMIQUES

LES TOASTES MELBA

LE CŒUR DU CHAROLAIS « CENTRE HIPPIQUE »

LES PARMENTIERS AUX AMANDINES
LES DÉLICES DU JARDIN

LE BALLON GLACÉ DU RÉVEILLON

LES FRIANDISES

Lundi 1er janvier

Pour le début d'année, un menu léger bien choisi, pour le cercle familial.

Lunch de Nouvel-An Fr. 20.—, sans premier Fr. 15.—.

LA DARNE DE SAUMON DE BORNHOLM POCHÉ

LA SAUCE MOUSSELINE
LES POMMES PÉRLEES

LE GERMINE EN TASSE

LE TRAIN DE BŒUF A L'ANGLAISE

LA SAUCE AU BEURRE CHORON
LES ENDIVES FRAICHES JOIGNY
LES POMMES ELISABETH

LA SALADE D'ORANGE ET GRAPE-FRUIT AU CALVADOS

BISCUITS

Veuillez réserver votre table à temps, tél. (037) 71 59 32.

La direction et le personnel vous souhaitent de joyeux jours de fêtes ainsi qu'une nouvelle année pleine de succès.

3280 Montilier, décembre 1972

Le gérant :
I. et V. Pelzmann-Meister

REMISE DE COMMERCE

AUBERGE DU CHASSEUR, FENIN

Madame M. Moret, remercie sa fidèle clientèle de la confiance qu'elle lui a témoignée et l'avise qu'elle a remis son commerce, dès ce jour, à la famille Robert Bourquin. Elle vous prie de lui accorder toute votre confiance.

MADAME M. MORET

REPRISE DE COMMERCE

Se référant à l'avis ci-dessus, la famille Robert Bourquin, vous avise qu'elle a repris dès ce jour l'Auberge du Chasseur, à Fenin.

Nous sommes à même de vous servir une restauration soignée et vous invitons à nous accorder toute votre confiance.

FAMILLE ROBERT BOURQUIN

ÉCHANGE

Quel fils de paysan échangerait sa place, au printemps, avec notre fils de 16 ans, pour apprendre la langue française ?

Nous avons un domaine assez grand près de Thoune.
Faire offres à
Famille A. Horlsberger, agriculteur,
Thungschneit, 3527 Heimberg.

La Pâtisserie Bourguignonne

RESTAURANT DE LA CROIX-BLANCHE
AVENCHES — Tél. (037) 75 11 22

FERMÉ

les 24 au soir, 25 et 26 décembre

Pour notre menu spécial de
SAINT-SYLVESTRE
nous disposons encore de
quelques places

Membre du DINERS CLUB

Samedi 23 décembre, à 20 h 15

NOËL BOLIVIEN AU TEMPLE DU BAS

avec la participation de l'ensemble LOS JAIRAS et du guitariste ALFREDO DOMINGUEZ.
Prix des places : Fr. 10.— (réductions aux apprentis, étudiants et enfants jusqu'à 16 ans).
Location : agence de voyage des GRANDS MAGASINS ARMOURINS, 1er étage, tél. (038) 25 64 64.

**CHACQUE SPECTATEUR RECEVRA
UN SOUVENIR TYPIQUEMENT
BOLIVIEN**

ORGANISATION : CENTRE DE LOISIRS - BOINE 31.

l'argent

tout de suite

de Fr. 500.— à 20'000.—

confidentiel — discret

Bon

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.

Je rembourserai par mois environ Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Profession _____ Date de naissance _____

Etat civil _____ Nationalité _____

Domicile (no postal) _____

Rue _____ No. _____

Depuis quand à cette adresse _____

Adresse précédente _____

Pendant combien de temps _____

Employeur _____

(aucune demande de renseignements)

Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____

Durée de l'emploi précédent _____

Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____

Signature: _____



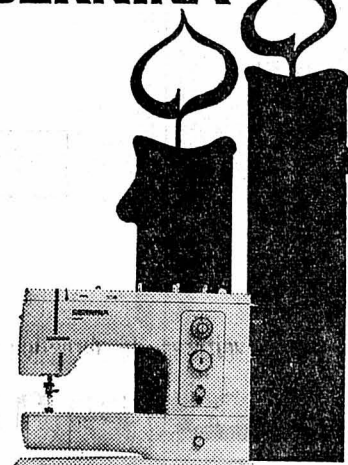
plus de 670'000 crédits
déjà accordés

Envoyez le bon
aujourd'hui

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

BERNINA



Offrir une Bernina
pour Noël
c'est offrir des années
de plaisir

Faire sa mode soi-même, quel joli jeu! Sur Bernina la couture devient un plaisir: d'une extrême simplicité d'emploi, elle offre un choix irrésistible de points utiles et décoratifs.

Bernina
Simplement étonnante
Étonnamment simple

Centre de couture BERNINA

L. CARRARD

Epancheurs 9
NEUCHÂTEL

Le Relais
de la Grand-Rue

La Prairie

SPÉCIALITÉS
Derrière ses fourneaux,
Jean Robatel, le patron de La
Prairie, mijote des plats qui
ont la saveur du bon vieux
temps. Outre les spécialités
de saison, il recommande
particulièrement sa charbon-
nade.
Neuchâtel Tél. 25 57 57

BEAULIEU

Home pour personnes âgées,
BROT-DESSOUS.

La fête de Noël ayant lieu le di-
manche 24 décembre à 16 h 30, il
n'y aura pas de service de visites
en gare de Chambrélin ce jour-là.

Brasserie du Théâtre Neuchâtel

En fûts ... avec
la Spéciale Cardinal
la Paulaner de Munich

2 fameuses bières
sans égales

JUS DE FRUITS, BONNE SANTÉ.

A vendre

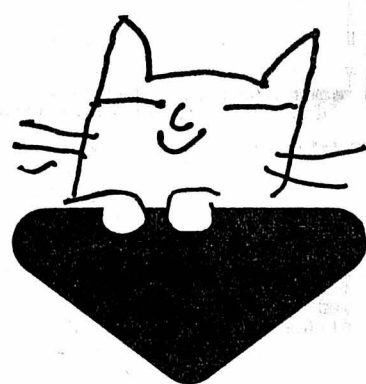
chambre à coucher

et literie en très
bon état.
Prix à discuter.
Tél. 33 26 58,
heures des repas.

FAN

Annonces en couleurs

Le délai habituel
de remise des
ordres de publi-
cité n'est pas va-
lable pour les
annonces
comportant de la
couleur.
Différents impératifs d'ordre techni-
que devant être
pris en considé-
ration dans des
cas de ce genre,
les ordres et le
matériel
d'impression cor-
respondant
doivent nous être
remis 6 jours ou-
vrables avant la
parution.



COURS DE SKI POUR ENFANTS

4 mercredis après-midi : Fr. 20.— tout compris

Notre prix comprend (au départ de Neuchâtel) :
transport aux Bugnens et retour
2 heures d'enseignement de ski, collation à 16 heures

Bulletin d'inscription à retourner à :



11, rue de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel, tél. 25 83 48

Nom : _____ Prénom : _____

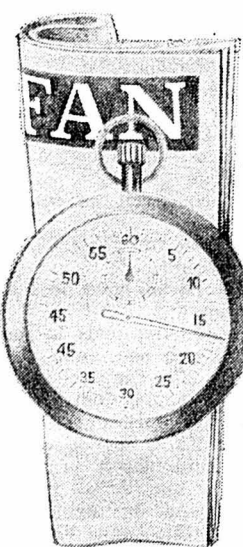
c/o : _____ Rue : _____

Localité (No) : _____ Age : _____

Tél. : _____

s'inscrit au cours de ski pour enfants

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN



Une course contre la montre...

Vous aimez les sports, vous aimez la compétition et vous souhaitez que le meilleur gagne ... Vous avez raison. Savez-vous que dans toute ville importante, il se joue tous les jours (ou plutôt toutes les nuits) une course contre la montre? Cette épreuve, les hommes qui fabriquent un journal, votre journal, la tentent chaque jour et doivent la réussir. A tout prix! Qu'il fasse beau ou qu'il pleuve, qu'il y ait peu ou beaucoup de nouvelles, il faut que le journal se termine à l'heure, pour qu'il arrive aussi à l'heure chez vous. Car vous l'attendez, votre journal. Chaque matin, fidèle au poste, il vous aide à bien commencer votre journée.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

La TV couleur Philips ou Mediator chez vous pour quelques jours gratuitement

Si vous désirez louer ou acheter un poste de télévision couleur, nous vous proposons d'abord de l'essayer chez vous sans engagement.

LOCATION à partir de Fr. 98.—

Il vous suffit d'envoyer le coupon-réponse ci-joint ou de téléphoner au (038) 41 11 21.

Nous cherchons
monteur d'antennes
ou
jeune radio-électricien
Travail varié.
Téléphonez-nous au 41 11 21.

TÉLÉCOLOR

Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21

Je m'intéresse à un essai gratuit couleur.
Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Tél. : _____ Heure de préférence : _____

RESTAURANT-BAR VIEUX-VAPEUR



Tél. (038) 24 34 00

Menu pour Noël, Fr. 36.-

Le pâté de foie gras truffé « Waldorf »

L'oxtail clair au « Vieux Sandeman »

Le sorbet « Balalaïka »

La côte de bœuf américaine
Le choix de légumes au beurre
Les pommes allumettes
La salade de saison

ou

Le steak de veau aux morilles
Les nouilles au beurre
La salade de saison

La bûche de Noël glacée

Menu pour Saint-Sylvestre, Fr. 42.-

La timbale aux fruits de mer

Le consommé « Diablotin »

Le sorbet au champagne

Le cœur de charolais aux morilles
La jardinière de légumes au beurre
Les pommes croquettes
La salade de saison

La coupe Saint-Sylvestre

Menu pour le 1^{er} janvier, Fr. 29.-

Le cocktail de crevettes « Calypso »

La tortue des Indes au madère

Le tournedos « Rossini »
Le fond d'artichaut « Colmar »
Les pommes croquettes
La salade de saison

La bûche glacée « Nouvel-An »



Port de Neuchâtel

AMBIANCE — COTILLONS

35.000 exemplaires

ce n'est pas une fois par mois mais

TOUS LES JOURS

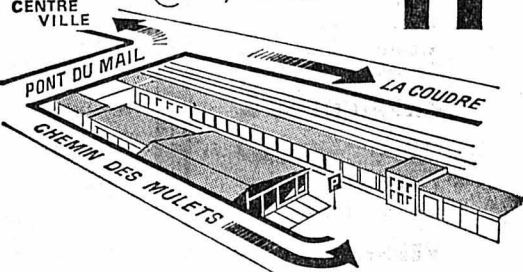
le tirage **contrôlé**
de la

Feuille d'avis de Neuchâtel

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des
moyens publicitaires, Zurich - Commission romande Lausanne)

QUINCAILLERIE OUTILLAGE

(038) 2111 21



CENTRE HAEFLIGER + KAESER S.A.

Un outil

c'est aussi un cadeau

Le Grenier

BAR - HOTEL - ROTISSERIE - DANCING
Les Geneveys-sur-Coffrane (NE) Tél. (038) 57 17 87

☆ NOËL AU GRENIER ☆

FERMETURE le dimanche 24 décembre 1972
OUVERTURE EXCEPTIONNELLE le lundi 25 décembre 1972 avec au menu

LE CONSOMMÉ DOUBLE PORTO
LES PAILLETES PARMESANES

LES FILETS DE SOLES « POIRE MURAT »

LA DINDE GÉANTE A LA BROCHE
LES GARNITURES DE NOËL
LES POMMES « PONT-NEUF »

LA FORÊT-NOIRE

Prix étudié

Veillez réserver votre table - Tél. (038) 57 17 87



LE GRAND AMOUR
N'EST PAS UN
PRIVILÈGE

Vous y avez
droit comme les
autres.

Tournez-vous simplement vers Sélectron.

BON à retourner à SÉLECTRON, Premier Institut pour le choix scientifique
du partenaire. Centre pour la Suisse romande 56, av. du Léman, 1005 Lau-
sanne, tél. (021) 28 41 03.

Veillez me fournir discrètement et sans engagement le test gratuit de
mes chances.

M. Mme. Mlle Prénom : _____

Age : _____ Profession : _____

Adresse : _____ Tél. : _____ FAN

SELECTRON

Chef Gianni Restaurant
de la Poste
Pesex
Tél. (038) 31 40 40

Menu de Noël

TERRINE MAISON

FILET DE SOLE
SAUCE AU VIN BLANC

RAVIOLI AL BRODO

DINDE AL SPIETTO
OUTOURNEDOS GRECOROMANO
JARDINIÈRE DE LÉGUMES
POMMES AU FOUR

A MA FAÇON BIHAMD

Nous vous servirons toutes nos spécialités flambées.

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

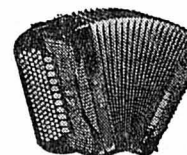
PRÊTS

sans caution
jusqu'à

Fr. 10.000.-

pour paiement
divers, impôts,
etc., à toute per-
sonne salariée,
remboursement
mensuel, discrétion
absolue.
ORCREGA S.A.
av. de la Gare 25
C.P.1002 Lausanne.
Tél. (021) 23 30 87
de 11 h à 14 h 30

Au Studio
de
l'accordéon



VENTES

des meilleures
marques
d'accordéons
et de guitares, par
professeur diplômé.
Leçons individuelles.
Portes-Rouges 133.
Tél. 25 07 76
ou (032) 83 26 28.

ÉCOLE CLUB MIGROS COURS DE SKI POUR ADULTES

AUX BUGNETS

le samedi de 10 h à 12 h le dimanche de 10 h à 12 h
» de 14 h à 16 h

A LA VUE-DES-ALPES sur piste éclairée

le mercredi soir de 20 h à 22 h

4 LEÇONS DE 2 HEURES : Fr. 32.-

Inscription à retourner à :

ÉCOLE CLUB MIGROS

11, rue de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel, tél. 25 83 48

Nom : _____ Prénom : _____

c/o : _____ Rue : _____

Lieu et No. : _____ Tél. : _____

s'inscrit au cours de ski pour adultes comme

1. débutant (de 0 à 20 h de ski) 3. moyen (dès 50 h de ski)
2. débutant (de 20 à 50 h de ski) 4. avancé (virage parallèle)

Jour : _____ Heure : _____

NOTRE FEUILLETON

LE VENT DE LA PLAINE

par

14

Ginette BRIANT

— Il est à Vienne, et Paris est plein de pièges !
— Mme Laurent veille sur moi, soyez-en sûr.
Elle se redressait de toute sa taille, bien décidée à ne
lui laisser aucune illusion. Elle se moquait de sa protection
et entendait le lui faire comprendre.
— Après le spectacle, je donne une réception chez moi.
Je compte vivement sur votre présence. Je laisserai ma voi-
ture à votre disposition.
— Je regrette, Monsieur, mais...
— Mme Laurent ne vous tient tout de même pas en
laisse !
L'exclamation mordante flagella la jeune fille. Elle avait
horreur du duc, de ses larges mains, de ses yeux globuleux,
de ses lèvres humides et rouges. Il se rapprocha d'elle, et
Sandra se trouva adossée contre le mur, comme un oisillon
prisonnier entre les serres d'un aigle.
— Le spectacle va commencer. Je vous serais très obligée
de bien vouloir me laisser regagner ma place...
— Pas avant que vous m'avez promis...
— Je n'ai pas les conditions, Monsieur, sachez-le ! Vo-

tre insistance me déplaît. Est-ce cela que vous vouliez m'en-
tendre dire ?

— Quelle ravissante tigresse vous faites, ma chère ! Il n'y
a rien qui soit plus excitant. Ou vous êtes d'une innocence
rare, ou bien diaboliquement habile...

Il l'enlaça brusquement par la taille.

Sandra se débattit.

— Puisque vous n'avez pas peur du scandale, vous allez
être comblé ! gronda la jeune fille, qui s'efforçait de ma-
îtriser sa fureur. Si dans trois secondes vous ne m'avez pas
lâchée, je crie, et croyez-moi, ma voix est suffisamment forte
pour alerter le théâtre tout entier !

— Sacrebleu ! Vous en seriez capable ! grommela le duc.
Il se recula à contrecoeur. Jamais on n'avait résisté à ses
désirs, surtout pas une femme ! D'habitude, ses conquêtes
minaudent, certes, mais elles cédaient rapidement pour peu
qu'il se montrât quelque peu irrité. Avec Mlle de Vologberg,
il n'en serait pas de même, semblait-il, car elle ne recher-
chait pas ses faveurs, ce qui a priori surprenait cet homme
infatué de lui-même et conscient du pouvoir que sa fortune
exerçait sur les êtres. La beauté de Sandra était telle qu'il
se jura à l'instant de la posséder un jour, et il ne faisait
pas de serment à la légère !

La tête haute, la jeune fille passa devant lui avec un air
de mépris qui le flagella.

— Vous êtes très imprudente, ma chère enfant, d'agir ainsi
avec moi.

— Serait-ce une menace ?

— Un conseil, tout au plus, car je ne vous lâcherai pas
si facilement. Nous nous reverrons, Sandra ! Je ne désespère
pas de vous conquérir...

La jeune fille ne répondit pas et s'empressa de se join-
dre au flot des spectateurs qui entraient dans la salle. Ses
yeux lançaient des éclairs, et ses traits dissimulaient mal la
colère qui l'animait.

— Où étais-tu donc passée ? chuchota Christine, alors que
l'orchestre attaqua l'ouverture.

— Je vous expliquerai plus tard.

Elle se força à concentrer son esprit sur la scène, où les

entrechats, les jetés battus des danseuses rivalisaient de grâce.
Leurs silhouettes, vêtues de blanc, contrastaient avec la ligne
noire, fièrement cambrée, de leurs partenaires. Le décor scin-
tillait d'or, d'argent, de pourpre et d'azur, mais l'impudence
du duc estompait le charme du spectacle. En Sandra, le
ressentiment grandissait.

Le rôle de chasseur que le cousin de Mme de Lure se
donnait, réservant à la jeune fille celui de la biche aux
aboies, n'était pas digne d'un gentilhomme. Espérait-il qu'elle
se laisserait tôt ou tard, et qu'elle serait trop heureuse alors
de succomber à ses avances ?

« Jamais ! » pensa Sandra, tandis que tout son être se
crispait à cette évocation.

Puis, l'envoûtement de la musique aidant, elle se dit qu'il
ne fallait pas donner à M. de Larny plus d'importance qu'il
n'en méritait. Cet homme, au fond, était ridicule. Une telle
manière de voir les choses dépouillait le duc de la crainte
qu'il était capable d'inspirer. Intérieurement, la jeune fille se
moqua de ses prétentions et finit par se réjouir de la manière
avec laquelle elle l'avait remis à sa place.

CHAPITRE V

Les fêtes succédaient aux fêtes à un tel rythme que San-
dra en était parfois tout étourdi. C'est ainsi qu'elle fut
présentée à l'Empereur et à l'Impératrice beaucoup plus tôt
qu'il n'avait été prévu.

Mme de Lure donnaît fréquemment de somptueuses récep-
tions où le couple princier ne dédaignait pas de paraître.
Inutile de dire qu'en ces occasions la marquise choisissait
avec soin ses invités. Elle désirait que leurs Majestés ne
trouvaient aucun visage qui pût, à quelque titre que ce fût,
les irriter ou même les ennuyer. Aussi avait-elle convié ce
soir-là l'élite de l'aristocratie, en même temps que des gens
d'esprit : un grand écrivain, M. Méricé, et un compositeur
célèbre, M. Offenbach, auréolé du succès que ses opérettes
obtenaient à Paris.

Sandra bavardait gaiement avec ce dernier, ne lui cachant
pas la griserie que sa musique faisait naître en elle.

— Je croyais n'aimer que Beethoven, mais vous m'avez
envoûtée, Monsieur Offenbach ! avoua-t-elle. Il m'a fallu ven-
nir jusqu'à Paris pour comprendre l'attrait que vous exercez
sur les foules. Je suis une de vos plus ferventes admiratrices
à présent !

— Vous m'en voyez très flatté, Mademoiselle.

— Maître ! Maître ! Quelle joie de vous voir ici ce soir !
Ne me ferez-vous pas le plaisir d'honorer ma maison de
votre présence ? renchérit Mme Laurent avec cette vivacité
d'esprit qui, en toutes circonstances, contribuait à la mettre
au premier rang des conversations.

Puis, comme le compositeur acquiesçait en souriant, elle
enchâma :

— Figurez-vous que j'aimerais avoir votre avis.

— Je suis à votre disposition, Madame...

Elle l'avait pris par le bras et l'avait entraîné à quelques
pas de là. Sandra fronça les sourcils.

Christine lui fit signe de la rejoindre, mais la jeune fille
n'avait pas besoin d'entendre ce que son amie allait dire,
elle l'avait déjà deviné. Nerveuse, elle s'approcha cependant.

— Je vous assure, Maître, que l'homme dont je vous parle
est un des plus extraordinaires violonistes qu'il m'ait été
donné d'entendre. Bien sûr, M. Zarov ne joue que pour
son plaisir. Il a même tant de scrupules à se produire en
société que Mlle de Vologberg et moi avons eu seules le
privilege de ses auditions. Or quand on manie un archet
de cette manière, on ne doit pas rester dans l'ombre ! C'est
un crime ! N'est-ce pas, Maître ?

— Si ce jeune homme a autant de talent que votre en-
thousiasme le laisse présager, c'est en effet vraiment dom-
mage... Encore faudrait-il que je me rende compte de ses
possibilités avant de l'encourager dans une voie qui demande
de la persévérance et du courage...

— Il ne sera guère facile de le convaincre ! s'exclama
Christine.

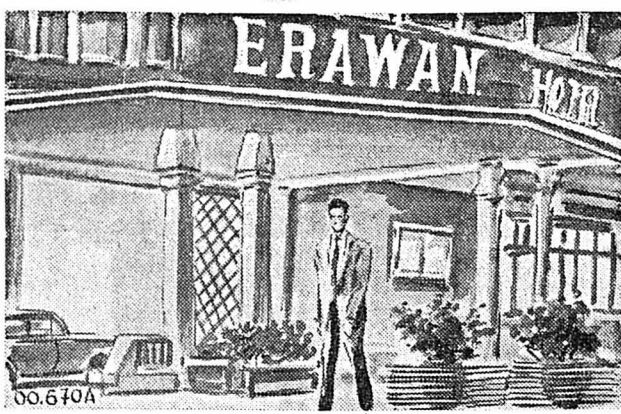
(A suivre)

OSS 117: DOUBLE BANG A BANGKOK

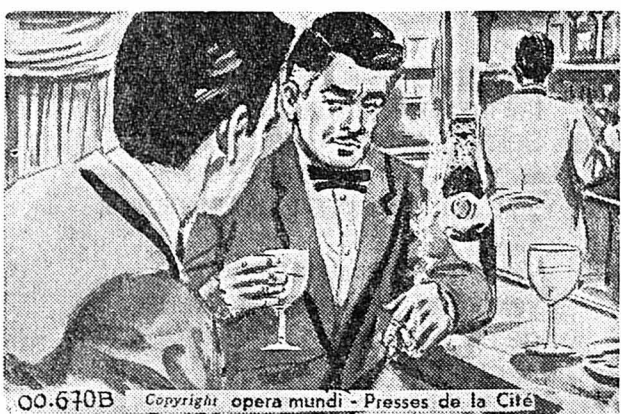
D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Bath se rend compte qu'il a été roulé.

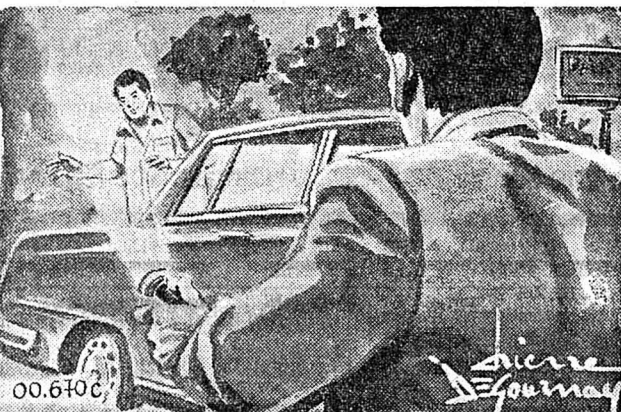
Un visage dans la nuit



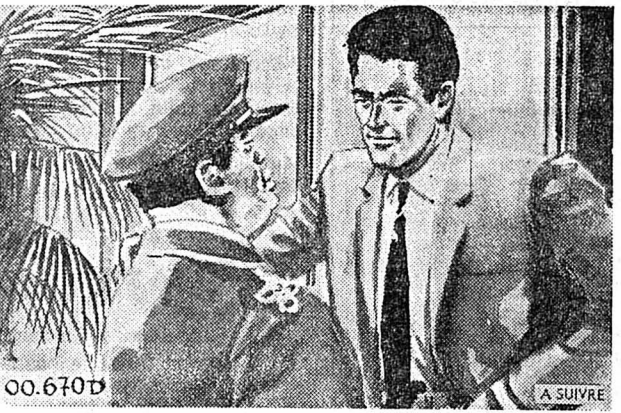
« On s'est amusé de moi comme d'un petit garçon, » se dit Hubert quand il se retrouva dans la rue où, par miracle, soufflait une brise relativement fraîche. « J'aurai quelques comptes à régler avec la nommée Luce-Anne, » se promit-il, en se dirigeant vers l'annexe du Trocadéro. Soudain, il se souvint qu'il avait laissé la Chevrolet au voisinage de l'Eve Club, et décida d'aller la chercher.



Le portier le salua comme une vieille connaissance. On en était à la deuxième attraction de la soirée. Au bar, Léo achevait de vider le magnum de champagne. Mais l'homme à l'œillet rouge n'était plus dans la salle. Il fallut boire une dernière coupe, et Hubert s'en alla.



Comme il approchait du lieu obscur où était parquée la Chevrolet, une silhouette se dressa, jaillie de derrière une vieille voiture américaine. « M. Wilson ! chuchota une voix. M. Wilson ! Ne prenez pas votre auto, ou vous êtes mort ! » Hubert avait sorti sa lampe de poche, dont le trait lumineux éclaira le visage de celui qui parlait. Immédiatement, il prit la fuite. Mais Hubert avait eu le temps de reconnaître en lui le jeune garçon qu'il avait trouvé dans sa chambre la nuit précédente et avait dit s'appeler Banmai.



Hubert demeura immobile, et perplexe, durant un long moment. L'avertissement donné par Banmai ne pouvait avoir qu'une signification : la Chevrolet avait été piégée pendant qu'il s'était absenté de l'Eve Club pour aller voir Chakri. Or, il n'y a pas tenté six façons de piéger une voiture, et celle qui est la plus employée consiste à brancher le détonateur de la bombe sur le contact, ou sur le démarreur. Revenant sur ses pas, Hubert donna un billet de vingt ticals au portier de la boîte de nuit, avec mission de lui trouver une pelote de ficelle fine et solide, plus une épingle à cheveux. Cinq minutes plus tard, il fut en possession de ces deux objets.

Lundi : L'épingle et la ficelle

POUR VOUS MADAME

Bientôt Noël

Un menu de réveillon pour 6 personnes :

- Cocktail de fruits de mer
- Pigeons en compote
- Riz blanc
- Salade
- Fromage
- Gâteau farci à l'ananas

Pigeons en compote

3 pigeons, 300 g de lard frais, une noix de beurre, 500 g de champignons de couche, sel et poivre, 1/4 de litre de vin blanc ; 250 g de riz, 1/2 dl d'huile, sel.

La veille ou le matin : nettoyez les champignons, coupez le lard en petits dés. Faites revenir les pigeons avec les lardons à petit feu, ajoutez les champignons, salez et poivrez. Mouillez avec le vin blanc, couvrez et laissez cuire pendant 30 minutes environ.

Une demi-heure avant le repas, lavez le riz, égouttez-le et faites-le revenir dans l'huile en tournant pendant 10 minutes. Mouillez-le avec deux fois son volume d'eau salée, couvrez et faites cuire à feu doux pendant 20 minutes environ. Faites réchauffer doucement les pigeons et leur sauce.

Au moment de servir, disposez les pigeons sur un lit de riz avec les champignons. Versez la sauce et les lardons dans une saucière bien chaude.

HOROSCOPE

Des influences très actives se manifesteront le matin. Elles deviendront plus violentes dans la soirée, la prudence est recommandée.

Naissances : Les enfants de ce jour seront concentrés, très actifs mais emportés.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Suivez les conseils d'une esthéticienne. Amour : Ne faites rien dans un accès de nervosité. Affaires : Prenez des précautions au départ.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Ménagez vos intestins. Amour : Faites des concessions. Affaires : Mettez toutes les chances de votre côté.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Faites de la marche au grand air. Amour : Ne laissez pas une personne vous discréditer. Affaires : Vous devez tenir vos engagements.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Vous ne mangez pas assez de poisson. Amour : Ne négligez pas votre famille. Affaires : Respectez le plan de travail fixé.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Vous ne vous donnez pas assez de mouvement. Amour : Essayez de trouver une distraction. Affaires : La chance est de votre côté.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Vous devez dormir beaucoup. Amour : Vous changez trop souvent d'idée. Affaires : Remettez vos projets trop onéreux.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Faites corriger votre dentition. Amour : Ne tenez pas compte de ce qui est dit. Affaires : Vos méthodes de travail sont dépassées.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Faites équilibrer votre régime alimentaire. Amour : Ne prononcez pas de paroles étourdies. Affaires : Ne vous fiez pas trop aux promesses.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Votre cœur est très fatigué. Amour : Excellente entente. Affaires : Croyez ce qui est prouvé.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Soyez prudent sur la route. Amour : Faites un retour en arrière. Affaires : Certains événements ne doivent pas vous influencer.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Votre vue est faible et baisse. Amour : Soyez mesuré dans vos propos. Affaires : Mettez un peu d'ordre dans vos affaires.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Votre circulation est mauvaise. Amour : Protégez votre bonheur. Affaires : Renouez avec d'anciennes connaissances.

RADIO

SAMEDI

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, 16 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. Avec des reflets des courses de ski à Val-Gardena. Apollo-17, nouvelles dans les bulletins d'informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.10, samedi-dimanche. 8.30, route libre. 10.20, les ailes. 10.30, la Suisse à la rencontre de l'Europe. 11.05, le kiosque à musique. 12 h, le journal de midi, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, Le Tour du monde en quatre-vingt jours cent ans plus tard. 13 h, demain dimanche. 14.05, chants et danses des Indiens de la cordillère des Andes. 14.35, le chef vous propose. 15.05, samedi-loisirs, horizons jeunesse. 16.05, titres et sous-titres. 16.30, Le Collegium Academicum de Genève. 18 h, le journal du soir. 18.05, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, chez Gilles. 20.25, masques et musique. 21.10, ils se sont aimés, Marie-Antoinette et Axel Fersen, par André Beart-Arosa. 21.50, météo pour rire. 22.40, entrez dans la danse. 23.55, miroir-dernière. 24 h, dancing non-stop. 1 h, hymne national.

Second programme

8 h, The Missing Jewel. 8.15, la revue des livres. 8.30, le matin des musiciens. 9.30, témoignages. 10 h, le magazine économique. 10.30, le folklore à travers le monde. 11 h, les messagers, l'argent, la

personne et la société. 12 h, midi-musique. 13.10, bulletin d'informations musicales. 13.30, petit concert pour les Jeunesses musicales. 14 h, promenade musicale, carnet de notes. 15.30, métamorphoses en musique. 16 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 16.30, correo espanol. 17 h, rendez-vous avec le jazz. 18 h, le magazine du spectacle. 18.30, rhythm'n'pop. 19 h, divertimento. 20 h, informations. 20.05, les beaux-arts. 20.20, loterie suisse à numéros. 20.30, Il Pastore (2), opéra, musique de W.-A. Mozart. 21.40, harmonies du soir. 22 h, sport, musique, information. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 6.50, mon jardin. 7.10, bon samedi à tous, musique variée et memento touristique. 11.05, homme et travail. 11.20, Symphonie No 4, Spohr. 12 h, ensemble Bodensee. 12.40, spot et musique, magazine récréatif. 14 h, politique intérieure. 14.30, les nouveautés du jazz. 15.05, chœurs suisses. 15.30, Quintette de Praetigau. 16.05, petit abécédaire du rock. 17 h, hit-parade américain et anglais. 18.20, actualités sportives et musique légère. 19 h, cloches, communiqués. 19.15, actualités. 19.45, politique intérieure et revue mondiale. 20 h, théâtre. 20.30, Carmen Cavallaro et le Trio R. Moser. 21.15, Orchestre récréatif de Beromunster. 21.45, Three Dog Night-Live. 22.25, pop-time. 23.30, bal du samedi soir.

DIMANCHE

Sottens et télédiffusion

7 h, 8 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, avec des reflets des courses de ski de Val-Gardena. Apollo-17, nouvelles dans les bulletins d'informations. 7 h, bonjour à tous, miroir-première. 7.10, sonnez les matines. 8 h, le journal du matin. 8.15, concert matinal. 8.45, grand-messe. 9.55, cloches. 10 h, culte protestant. 11.05, concert dominical. 11.45, terre romande. 12 h, le journal de midi, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le ki-ou-koua. 14.05, catalogue des nouveautés. 15 h, auditeurs à vos marques. 18 h, le journal du soir. 18.05, l'Eglise, aujourd'hui. 18.20, dimanche soir. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, lettres ouvertes. 21 h, l'Alphabet musical. 21.30, La Prise du pouvoir par Henri IV, par Gérard Valbert. 22.40, poètes de toute la Suisse. 23.30, la musique contemporaine en Suisse. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, bon dimanche. 9 h, informations, ski. 9.05, rêveries aux quatre vents. 12 h, midi-musique. 14 h, Adolphe (2). 15 h, la joie de jouer et de chanter. 15.30, cou-

leur des mots. 16.15, échos et rencontres. 16.35, compositeurs suisses. 17.30, perspectives. 18.30, les mystères du microsilicon. 19 h, à la gloire de l'orgue. 19.30, jeunes artistes. 20 h, informations. 20.05, le septième soir, La Walkyrie, livret et musique de Richard Wagner. 21.15, les grands instants de la musique. 22 h, à l'écoute du temps présent. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

7 h, 8 h, 12.30, 17 h, 19.15, 22.15, 23.25, informations. 7.05, auto-guidage, memento touristique et musique. 7.55, méditation. 8.05, Messe, Schubert. 9.15, prédication protestante. 9.40, l'Eglise aujourd'hui. 9.55, prédication catholique. 10.20, œuvres de Mieg, Wolf et Mozart. 11.30, l'art de lire. 12 h, concert sans orchestre. Schumann. 12.45, musique de concert et d'opéra. 14 h, accordéon, jodels et musique champêtre. 14.35, fanfare militaire. 14.55, récit. 15.30, sports et musique. 17.30, musique à la chaîne. 19 h, sports, communiqués. 19.25, concert du dimanche soir. 20.30, allons-nous vers un prolétariat académique, tribune. 21.30, Orchestre récréatif de Beromunster et solistes. 22.20, entre le jour et le rêve.

A LA TV AUJOURD'HUI ET DEMAIN

SAMEDI

SUISSE ROMANDE

- 11.55 (C) Ski
- 13.15 env. Fin
- 13.30 Un'ora per voi
- 14.45 (C) Le comportement animal
- 15.45 (C) Hommage à René Auberjonois
- 16.10 (C) Le petit train
- 16.20 (C) Off we go
- 16.45 Le Jardin de Romarin
- 17.05 (C) Folklore d'ici et d'ailleurs
- 17.30 (C) Pop hot
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 (C) Samedi-jeunesse
- 19.00 (C) Colargol
- 19.05 (C) Rendez-vous
- 19.30 Deux minutes...
- 19.40 Téléjournal
- 19.55 Loterie suisse à numéros
- 20.05 (C) Les chercheurs d'or
- 20.20 L'Amour des quatre colonels
- 22.30 Téléjournal
- Portrait en 7 images

FRANCE II

- 12.00 (C) Ski
- 13.30 (C) Magazines régionaux
- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 (C) Rugby
- 16.40 (N) Les Fiancés
- 17.45 (C) Pop 2
- 18.30 (C) Portrait d'histoire
- 19.00 (N) Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) Des chiffres et des lettres
- 20.00 (C) I.N.F. 2
- 20.30 (C) Top... à Joe Dassin
- 21.40 (C) Amicalement vôtre
- 22.20 (C) Samedi soir
- 23.30 (C) I.N.F. 2 dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 11.55 (C) Sci
- 13.30 Un'ora per voi
- 14.45 Samedi jeunesse
- 15.35 (C) L'uomo diviso
- 16.25 (C) Austria
- 17.00 Vroom
- 17.50 (C) Pop hot
- 18.10 Il Monkees e il mostro
- 18.35 (C) Socialità e attività della formiche
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 Io non sono matta
- 19.40 Estrazione del lotto svizzero a numeri
- 19.45 Il vangelo di domani
- 20.00 (C) Scacciapensieri
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 (C) Gli amanti devono imparare
- 22.35 Sabato sport
- 23.25 Telegiornale

ALLEMAGNE I

14.25, téléjournal. 14.30, euro-contrôle. 15 h, allez coucher ailleurs. 16.45, le refuge. 17.15, Eglise et société. 17.45, téléports. 18.30, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Pas d'avoine pour Nicolo. 21.45, tirage du loto. 21.50, téléjournal, météo. 22.05, danses de salon. 23.35, téléjournal. 23.45, les programmes.

ALLEMAGNE II

13.45, les programmes de la semaine. 14.15, pour les Yougoslaves. 15 h, pour les jeunes. 15.30, l'Afrique vue par des enfants. 15.55, dessins animés. 16.05, bonnes salutations d'Adelheid. 17.05, téléjournal, météo. 17.15, miroir du pays. 17.45, Daktari. 18.45, direct. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, Gasparone. 22 h, téléports. 23.15, téléjournal, météo. 23.20, Echec et mort.

FRANCE I

- 9.00 Télévision scolaire
- 11.30 Fin
- 12.30 Midi trente
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.30 Magazines régionaux
- 14.00 R.T.S. Promotion
- 15.00 Sports
- 17.05 Samedi loisirs
- 18.05 Auteurs humoristes
- 18.50 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Les rois de l'accordéon
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.15 Du tac au tac
- 20.30 Une brune aux yeux bleus
- 22.10 Ksst, ksst, ksst
- 23.30 24 heures dernière

DIMANCHE

SUISSE ROMANDE

- 9.15 (C) Il balcon tort
- 10.00 Messe
- 11.00 Les orienteurs professionnels
- 11.30 Table ouverte
- 12.45 Bulletin de nouvelles du télé-hebdo
- 12.50 Télé-hebdo
- 13.15 (C) La vie en mouvement
- 13.40 A vos lettres
- 14.05 Tartarin de Tarascon
- 15.40 (C) Ski
- 16.35 (C) La mer Rouge
- 17.25 Connaissance de la peinture
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Football
- 18.55 Le vrai visage de sainte Thérèse de Lisieux
- 19.15 Horizons
- 19.40 Téléjournal
- 19.55 (C) Les actualités sportives
- 20.25 L'Insoumis
- 21.50 (C) Festival international de jazz de Montreux
- 22.20 Téléjournal
- Portrait en 7 images
- 22.30 Méditation

FRANCE II

- 9.30 (N) R.T.S. Promotion
- 12.00 Fin
- 12.30 (C) A propos
- 13.00 (C) I.N.F. 2 dimanche
- 14.00 (C) Concert symphonique
- 14.20 (C) Le Secret du grand canyon
- 15.40 (C) Gens d'ici
- 16.40 (C) L'image de marque de la 3me chaîne
- 17.00 (C) On ne peut pas tout savoir
- 18.00 (C) Télé-sports
- 19.30 (C) Caméra au poing
- 20.00 (C) I.N.F. 2
- 20.30 (C) Hommage à Darius Milhaud
- 21.00 (C) Si le cœur vous en dit
- 22.40 (C) I.N.F. 2 dernière
- 22.50 (C) Rendez-vous à Braye

SVIZZERA ITALIANA

- 8.55 (C) Sci
- 10.00 Santa messe
- 10.50 (C) Sci
- 11.50 (C) Il balcon tort
- 12.30 Fin
- 13.30 Telegiornale
- 13.35 Telesrama
- 14.00 Amichevolmente
- 15.15 (C) Danze latino-americane
- 16.45 (C) Un giorno a Milano
- 17.05 (C) Il sacro Gange
- 17.55 Telegiornale
- 18.00 Domenica sport
- 19.10 Giovani concertisti
- 19.40 La parola del Signore
- 19.50 Sette giorni
- 20.20 Telegiornale
- 20.35 (C) Il Fuggitivo
- 21.25 Discoteca degli anni 40
- 22.05 (C) Apollo 17
- 22.50 (C) Domenica sportiva
- 23.50 Telegiornale

SUISSE ALÉMANIQUE

- 8.55 Coupe du monde de ski
- 10.00 Messe
- 11.30 Table ouverte
- 12.00 Informations
- 12.05 (C) Apollo 17
- 12.15 (C) Coupe du monde de ski
- 13.15 Un'ora per voi
- 14.30 Panorama de la semaine
- 15.00 Le Verseau Gluttschli
- 15.40 (C) Ski
- 16.30 Mad Movies
- 17.00 Tous mes animaux
- 17.50 Informations
- 17.55 Résultats sportifs
- 18.00 Faits et opinions
- 18.55 (C) Fin de journée
- 19.00 Le sport en fin de semaine
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Le Pasteur d'Uddarbo
- 21.45 (C) Apollo 17
- 22.25 Téléjournal
- 22.35 Festival de Bergen

FRANCE I

- 8.55 Télé-matin
- 9.00 Tous en forme
- 9.15 A Bible ouverte
- 9.30 Traditions des chrétiens orientaux
- 10.00 Présence protestante
- 10.30 Le jour du Seigneur
- 11.00 Messe
- 12.00 La séquence du spectateur
- 12.30 Discorama
- 13.00 24 heures dimanche
- 13.15 Jeu cinéma
- 13.45 Théâtre 72
- 14.30 Le sport en fête
- 17.30 Théâtre 72
- 18.30 La France défigurée
- 19.25 La semaine sur la une
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.10 Sport dimanche
- 20.40 Les Vitelloni
- 22.10 Les lecteurs savent lire
- 23.10 24 heures dernière

ALLEMAGNE I

10.15, avant-première des programmes. 10.45, le conseiller ARD. 11.30, pour les enfants. 12 h, tribune internationale des journalistes. 12.45, miroir de la semaine. 13.15, magazine régional. 14.45, pour les enfants. 15.15, avant la nouvelle saison de ski. 16 h, loupes et agneaux. 17.30, l'attaque. 18.15, télé-sports. 19.30, miroir du monde. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, chants de l'Avent. 20.20, Grand-mère et Grégor. 22.05, la cabane du Cervin. 22.50, téléjournal, météo, commentaires.

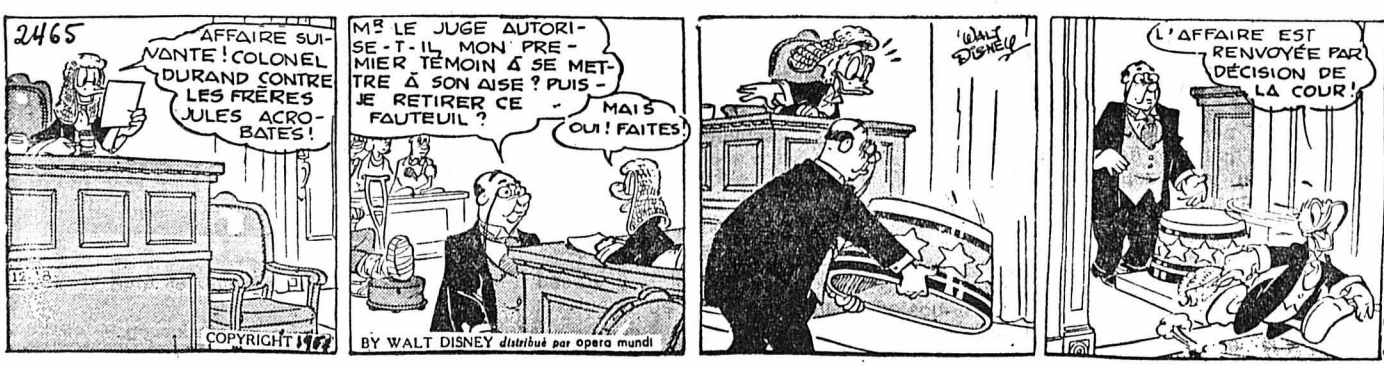
ALLEMAGNE II

10 h, les programmes de la semaine. 10.30, télé-hebdo. 11 h, tribune médicale. 11.30, paradis d'animaux. 12 h, concert du dimanche. 13 h, plaque tournante. 13.35, de l'Orénoque au Pacifique. 14.20, trois filles et trois garçons. 14.45, l'éducation des enfants. 15.15, téléjournal, météo. 15.20, chants de l'Avent. 15.30, la société du bruit. 16 h, Ein Lied geht um die Welt. 17.15, téléports. 18.10, téléjournal, météo. 18.15, Le Virginien. 19.15, Les Patients. 19.45, téléjournal, météo. 19.55, à propos. 20.15, aventures à Malacca. 21.35, night-club. 22.35, téléjournal, météo. 22.40, Apollo-17.

LIRE EN PAGE 25

Carnet du jour - Cultes - Mots croisés

Donald Duck





Le nouveau parfum de Lanvin.

LANVIN

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE

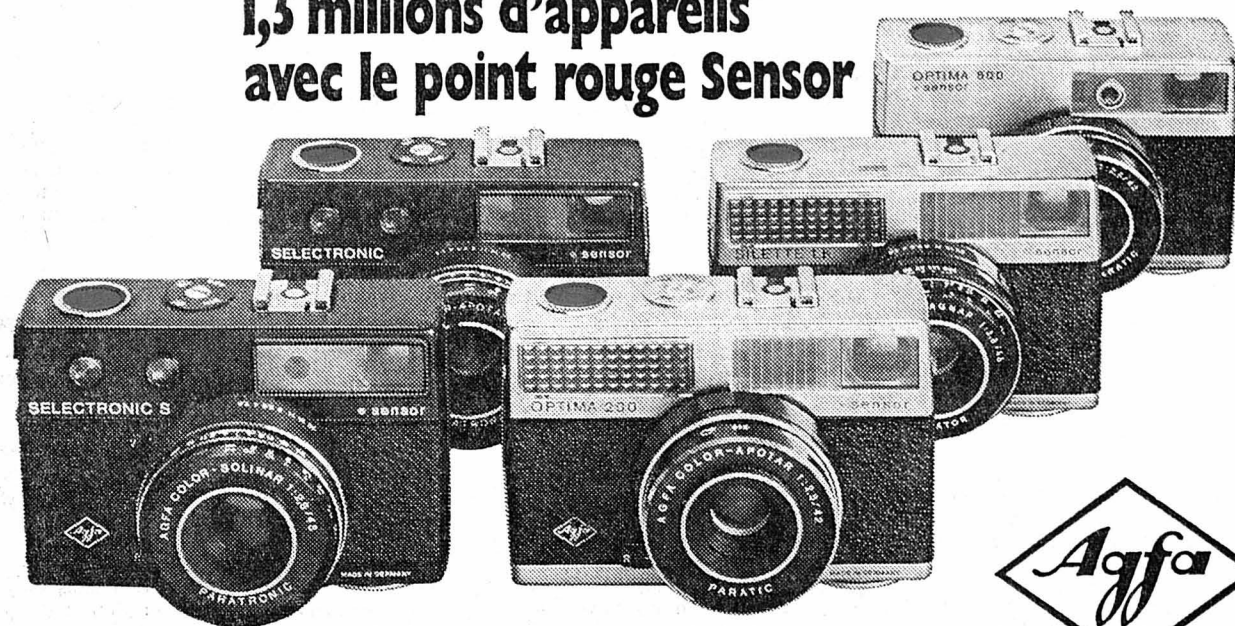


F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33

Des surprises qui font plaisir Des appareils photo Agfa Sensor

1,5 millions d'appareils
avec le point rouge Sensor



AGFA-GEVAERT

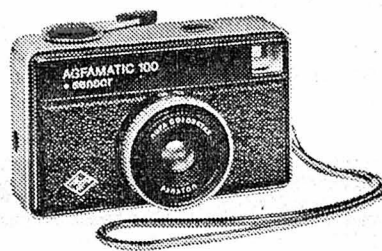
Triomphe d'une idée: des appareils avec le point rouge Sensor. Notre «appareil de l'année», l'OPTIMA 200 Sensor. C'est l'appareil Sensor petit format qui remporte le plus de succès dans le monde.

Vous touchez le point rouge Sensor... un bruit léger... une membrane transmet la pression à l'obturateur, sans heurt.

L'appareil reste immobile, tout à fait immobile, l'image sera nette. Sensor est un progrès que l'on sent, que l'on entend. Et que l'on voit... aux images toujours nettes.

Votre marchand photographe vend des appareils Agfa-Sensor de Fr. 220.- à Fr. 475.-.

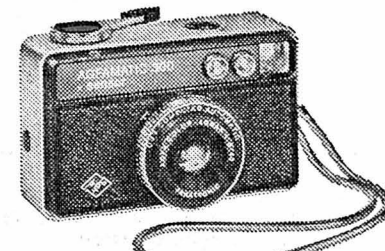
L'Agfamatic, lui aussi possède le point rouge Sensor.



Agfamatic 100 Sensor



Agfamatic 200 Sensor



Agfamatic 300 Sensor

Electrotherm

Boudry - Cortaillod
Môtiers
Dépanne rapidement
votre brûleur
à mazout
Demandez nos prix
étudiés pour:
Révision de brûleurs
Entretien par
abonnement
Echange standard
de brûleurs
avec reprise.

Service permanent.
Tél. (038) 42 16 39,
(038) 61 28 06,
Service de Môtiers.

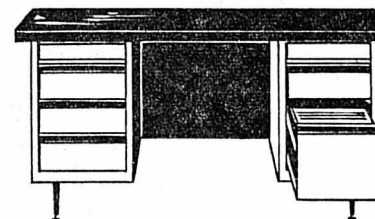
Boutique

new store

Rue des Moulins 7 Neuchâtel

Mode masculine et féminine
spécialisée dans le vrai
pull shetland

Meubles de bureau bon marché



Bureau-ministre en acier, grandeur
du plateau 150 x 75 cm, à gauche:
3 tiroirs; à droite: 1 grand tiroir
pour classement suspendu et 1 pe-
tit tiroir Fr. 690.-

Rayonnage en acier composé de
2 montants et d'un dessus, plus
5 rayons. Haut. 185 cm, larg. 95 cm,
prof. 30 cm Fr. 138.-

Armoire en acier, 4 rayons mobi-
les. Haut. 198 cm, larg. 100 cm,
prof. 43 cm Fr. 420.-

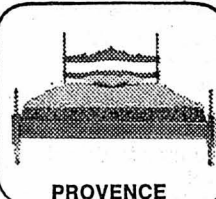
Reymond

Exposition à Cornaux
(A droite avant le passage
sous-voies CFF,
direction Neuchâtel-Bienne.)

ST. TROPEZ
cuir véritable



21-72 Tous les modèles en vente exclusive chez Pfister

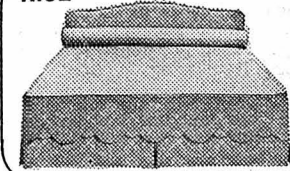


PROVENCE

Dormir à la française!

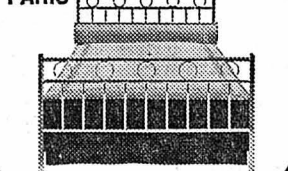
4 modèles du plus grand choix
de Suisse. Meubles complé-
mentaires, tapis assortis.
Accessoires de tous styles.
Un bon conseil à toutes les
épouses: intérieur rajeuni
signifie bonheur rajeuni!

NICE



Plus de 30 modèles, dès Fr. 395.- déjà

PARIS



Pfister
ameublements sa

vos partenaires idéals
... avec un choix judicieux!

BIENNE Place du Marché-Neuf * 8 étages d'exposition * Le plus beau choix du Jura à des prix imbattables * NEUCHÂTEL Terreaux 7

Les BANQUES DU CANTON portent à la connaissance du public que leurs
CAISSES ET BUREAUX seront fermés comme suit pendant les Fêtes
de fin d'année:

Noël: du samedi 23 décembre au mardi 26 décembre 1972 inclus

Nouvel-An: du samedi 30 décembre 1972 au mardi 2 janvier 1973 inclus

La fermeture des guichets et bureaux les vendredis 22 décembre et 29
décembre 1972 aura lieu à l'heure habituelle

Toutefois, la Banque Cantonale Neuchâteloise ouvrira ses guichets le 26
décembre 1972 aux heures habituelles

Le nouveau film

de Jean-Pierre Melville: UN FLIC

UN FLIC

Réalisateur: Jean-Pierre MELVILLE; scénario, adaptation et dialogue: Jean-Pierre MELVILLE; interprètes: Alain DELON (Edouard Coleman), Catherine DENEUVE (Cathy), Richard CRENNA (Simon), Riccardo CUCIOLLA (Paul Weber), Michael Conrad (Louis Costa), André Pousse (Marc Albouis), Paul Crauchet (Morand), Simon Valère (femme de Paul), Jean Desailly (homme distingué).

Chef opérateur: Walter Wottitz. Producteur: Robert Dorfmann.

Sans illusions mais sans désespoir

Edouard Coleman, jeune commissaire d'une brigade territoriale, est à la fois l'ami et, plus tard, le poursuivant de Simon, propriétaire de night-club, se livrant à une activité moins avouable, volant et vendant une marchandise hautement appréciée: la drogue, aidé par un complice, Louis.

Un autre personnage, Paul, ancien sous-directeur de banque ayant dû cesser ses activités contre son gré, fera l'apprentissage de la déchéance et viendra compléter le trio.

Il est difficile de résumer un scénario de Jean-Pierre Melville. L'anecdote n'est jamais révélatrice de la « morale » qu'il entend faire apparaître au travers de récits de gendarmes et de voleurs, faussement réduits à leur plus simple signification. Ces personnages ambigus, hors-la-loi ayant des problèmes de conscience, jeune femme partageant amour et fidélité entre deux hommes, policier remplissant sa tâche — qu'il qualifiera lui-même de désirable — héros se mouvant dans un monde clair-obscur: dans la tempête d'une ville de province au bord de la mer, dans la grisaille d'une campagne l'hiver, ou encore dans les rues

de Paris, la nuit, dans cette frange estompée qui sépare le bien du mal où le policier continuera d'assumer sa tâche, sans plus se faire d'illusions ni céder au désespoir.

Le réalisateur: Jean-Pierre Melville

Jean-Pierre Grumbach est né à Paris, en 1917. Il a eu une enfance parisienne, mais des vacances en Alsace, dans un petit village proche de Mulhouse. Des souvenirs heureux. Une adolescence pleine de lectures. En 1937, après le bac, à vingt ans, il part pour le service militaire. La guerre approche. Il ne retournera à la vie civile qu'en 1945. Courageux mais marginal, il a refusé toute promotion: il a fini la guerre deuxième classe, après avoir rejoint Londres en 1942 par l'Espagne et la prison.

Dès 40, Jean-Pierre Grumbach est devenu Jean-Pierre Melville, en hommage à Moby Dick. Il n'a jamais songé à faire autre chose que du cinéma. A vingt-huit ans, il atteint simplement, avec le retard dû aux circonstances, l'âge d'homme.

Dès son retour à la vie civile en 1945 il décide de devenir son propre producteur. En novembre 1945, sa société de production est née. Après un court métrage, 24 heures de la vie d'un clown, il ne choisit pas pour son premier grand film un sujet passe-partout, mais au contraire l'adaptation d'un livre qui semble à première vue, être l'opposé de l'écriture cinématographique: Le Silence de la mer de Vercors. Ce film fut tourné de façon absolument clandestine.

Le lendemain même du jour où Jean Cocteau vit Le Silence de la mer, il téléphona à Jean-Pierre Melville: « Je veux absolument que tu fasses Les Enfants terribles », lui dit-il. Jean-Pierre Melville le tourne en 1949.

En vingt-six ans de carrière, Jean-Pierre Melville n'a tourné que treize films, mais chacun d'eux, pour une raison ou une autre, fit événement. Les « Jeunes Turcs » de

la nouvelle vague — Godard, Truffaut — ont salué en lui l'« amateur », le réalisateur hors-circuit, celui qui, du fond de son studio de la rue Jenner, réalisait avec de très petits moyens des films dont il était le seul maître.

Mais au moment où le cinéma devenait un art, Melville a décrié ce qu'était un spectacle, et qu'il entendait ne plus travailler que pour le public, ou plus exactement pour tous les publics: Le bon, le mauvais, les intellectuels, les cinéphiles et les snobs. C'est le seul plaisir de l'artiste que de plaîre.

Humilité ou orgueil? Volonté de puissance ou modestie? C'est tout un chez cet homme qui a refusé les moules successifs que lui tendait le destin.

Jean-Pierre Melville ou le condottiere du cinéma français.

Quelques propos

Pour compléter le portrait qui précède de l'un des plus originaux des cinéastes français, voici, recueillis au hasard de certains entretiens quelques propos de Jean-Pierre Melville.

« J'ai longtemps hésité avant de me choisir un nom. Poe? Melville? Je ne me suis pas décidé pour le second à cause d'une phonétique plus agréable, mais parce que je sentais l'univers de Melville plus proche du mien que ne l'était celui de Poe... »

« Il faut se composer un rôle, ne jamais jouer le sien, porter un faux nez, ne pas se montrer nu. Un créateur ne vit qu'à travers de ses œuvres, et le reste, qu'il soit bohème ou bourgeois, révolté ou nanti, n'est que de fort peu d'intérêt, d'aucune importance. »

« Un créateur, un artiste, ne travaille pas pour lui, mais travaille pour plaîre. C'est très honorifique, très honorable quand on est un écrivain, quand on est un peintre ou quand on est musicien, et ça l'est tout de suite beaucoup moins si l'on est un cinéaste... Un cinéaste dont les films marchent, pour une certaine critique, c'est un cinéaste maudit. Moi j'ai commencé par être un cinéaste maudit car mes films n'intéressaient qu'une partie du public, parce que j'ai toujours été conscient des concessions qu'il ne faut pas faire, et que je n'ai jamais faites, que je n'ai pas commencé de faire. »

« On ne fait pas de bon film, si on n'a pas de bons comédiens. C'est définitivement impossible. Et ceci n'est pas seulement valable pour les premiers rôles, mais aussi pour les rôles moyens et les petits rôles. Ce qui a fait la richesse du cinéma américain pendant les années 30, c'est que le moindre petit rôle était admirablement tenu... »

« Il faut être un imbécile pour être orgueilleux dans ce métier où tout est si fragile. Je ne suis que fier, fier de durer. Mon chef-d'œuvre dans ma vie c'est cela: durer... Vous avez devant vous un vieux fossile, le représentant d'une forme de cinéma très ancienne qui revient heureusement et par hasard à la mode... »



Jean-Pierre Melville: « Vous avez devant vous un vieux fossile... » (Archives)

Récemment j'ai rencontré Robert Wise, l'auteur de « West side story ». Je lui ai dit: « Je suis en train de tourner mon treizième film et je m'aperçois que je ne sais rien ». Il m'a répondu: « Je termine mon trente-troisième et je ne sais rien, moi non plus... »

Filmographie:

- 1946: Vingt-quatre heures de la vie d'un clown (c.m.).
1949: Le Silence de la mer.
1950: Les Enfants terribles.
1953: Quand tu liras cette lettre.
1956: Bob le flambeur.
1959: Deux hommes dans Manhattan.
1961: Léon Morin, prêtre.
1963: Le Doulos; L'aine des Ferchaux.
1966: Le Deuxième souffle.
1967: Le Samouraï.
1969: L'Armée des ombres.
1970: Le Cercle rouge.
1972: Un flic.

Douze films pour Alain Delon depuis 1969

Alain Delon a tourné douze film au cours des quatre dernières années.

En 1969: Le Club des Siciliens, de Henri Verneuil, Borsalino, de Jacques Deray. En 1970: Le Cercle rouge, de Jean-Pierre Melville, Madly, de Roger Kahane.

En 1971, Donnez-moi les basses, de Jacques Deray. Soleil rouge, de Terence Young. La Veuve Couderc, de Pierre Granier-Deferre.

En 1972: L'Assassinat de Trotski, de Joseph Losey. Un flic, de Jean-Pierre Melville. Le Professeur, de Valerio Zurlini. Scorpio, de Michael Winner. Traitement de choc, d'Alain Jessua.

Henry Silva vedette de « L'Insolent » que tourne Jean-Claude Roy

Le héros du film réalisé par Jean-Claude Roy s'appelle L'Insolent, parce que sa vie ressemble à un perpétuel défi. Il méprise le danger et la mort, il méprise même ces vieux truands embourgeoisés, caïds du « milieu de papa », qu'il n'hésite pas à gruger. Mais les vieux caïds se rebiffent, et entre l'Insolent et une bande de gangsters « arrivés » se déclenche un sanglant règlement de comptes.

Jean-Claude Roy, qui est l'auteur d'un film remarqué: Dossier Prostitution, aime l'authenticité. « Grâce à mon scénariste Jacques Rissier qui connaît parfaitement le « milieu » pour l'avoir jadis fréquenté, dit-il, je compte traiter mon histoire presque à la manière d'un documentaire, et rendre ainsi parfaitement crédibles mes personnages de gangsters et le monde dans lequel ils évoluent. »

C'est le grand acteur américain Henry Silva (La Revanche du Sicilien) qui jouera le rôle de l'Insolent, Georges Gérard sera son ami, André Pousse son ennemi mortel, Yves Alfonso, Philippe Clay et Robert Dalban seront les adjoints du « caïd ». Un seul personnage féminin d'importance: attribué à la comédienne allemande, Sabine Glaser.

ARCADES

Deux hommes contre l'Ouest

Deux amis inséparables mènent une vie de dur labeur. Leur sympathique naïveté et leur honnêteté foncière sont si convaincantes qu'on leur pardonne de franchir allègrement les limites de la loi pour réaliser un vieux rêve d'enfance. William Holden, Karl Malden, deux interprètes de grand format, et Ryan O'Neal, la révélation de Love Story imprimé à ce tout grand western, leur personnalité virile. C'est l'Ouest tel qu'il était vraiment, sans fusillade, à l'italienne.

Un amour de coccinelle

On se souvient de l'étourdissant succès remporté par Un amour de coccinelle... Avant que ce film ne soit retiré du circuit cinématographique, une dernière occasion est donnée aux amateurs de Walt Disney, de rire aux extraordinaires et inénarrables aventures de Chouquette, la championne des rallyes. Un divertissement royal. Enfants admis.

STUDIO

Frankenstein 1970

Le film d'épouvante type avec le « spécialiste » Boris Karloff. Les amateurs de sensations fortes seront comblés!

James Tont, operazione due

Une parodie du film à gadgets américain! Lando Buzzanca, entouré de France Anglade, Jacques Duiflo, Antonella Murgia, se révèle un agent secret insupportable. Une orgie de « gags » plus drôles les uns que les autres déchaine la plus saine hilarité. Un film sans complexe joyeusement enlevé! Le triomphe de l'inraisemblable. Parlé italien, sous-titré français-allemand.

EN TROIS LIGNES

Henri Verneuil poursuit les prises de vues du Serpent. On sait que Yul Brynner joue dans ce film le rôle d'un espion soviétique qui passe « à l'Ouest » avec des renseignements d'une importance capitale. Mais le représentant de la CIA (Henry Fonda) hésite à faire confiance au transfuge. Perplexité que partage le chef des services secrets anglais (Dirk Bogarde) et ses collègues français (Philippe Noiret, Michel Bouquet, Julien Guiomar...). Le sort de l'OTAN est, en effet, en cause.

Nathalie Zeiger, dix-huit ans, sera la vedette, au printemps prochain, d'un film de Michel Lemoine, La Jeune Fille écartelée. Elle jouera le rôle d'une étudiante devenue un jouet entre les mains d'un quadragénaire sadique. Elle sombre dans la folie et assassine quatre personnes pour se libérer de l'emprise de son suborneur... Nathalie Zeiger a déjà tourné Les Félines sous la direction de Daniel Daert et Les Chiennes, une histoire de réincarnation mise en scène par Michel Lemoine.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

SAMEDI

Aula du Mail: 16 h, Concert par le Collège Académic de Genève.

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie: Exposition Pologne, théâtre et société.

Musée d'art et d'histoire: Exposition Picasso.

Galerie des Amis des arts: Exposition Rethlisberger.

Bibliothèque de la ville: Exposition Philippe Godet et Alice de Chambrier.

Centre culturel neuchâtelois: Exposition dessins d'enfants.

Galerie Ditesheim: Estampes des XIXe et XXe siècles.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — Studio: 14 h 45 et 20 h 30, Frankenstein 1970. 16 ans. 17 h 30, James Tont D.V.E. 16 ans.

Bio: 14 h et 20 h 45, Tintin et le lac aux requins. Enfants admis. 16 h et 18 h, John il bastardo. 16 ans. 23 h, La Vie sexuelle de Greta. 18 ans.

Apollo: 14 h 45 et 20 h 30, Le Casse. 16 ans. 17 h 30, Texas nous voilà. 16 ans.

Palace: 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Les Tribulations amoureuses d'un Sicilien à Copenhague. 18 ans.

Arcades: 14 h 45 et 20 h 30, Deux hommes contre l'Ouest. 16 ans. 17 h 30, Un amour de coccinelle. Enfants admis.

Rex: 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, La Comtesse nue. 20 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC jusqu'à 3 h.

L'Escale jusqu'à 3 h.

La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire jusqu'à 2 h.

Spot bar jusqu'à 2 h.

Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Red club jusqu'à 2 h.

La Prairie jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office: F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence ainsi que le médecin et le dentiste de service.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - La Côte. Mme S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Costa Alex, U.S.A., collages.

Galerie Numaga II: André Ramseyer, Neuchâtel, sculptures.

BEVAIX

Galerie Pro Arte: 1. Peinture française du XIXe siècle. 2. Paysage de Provence de Raymond Schlappe.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, Little big Man ou les extravagantes aventures d'un visage pâle.

SAMEDI

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - La Côte. Mme S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Costa Alex, U.S.A., collages.

Galerie Numaga II: André Ramseyer, Neuchâtel, sculptures.

BEVAIX

Galerie Pro Arte: 1. Peinture française du XIXe siècle. 2. Paysage de Provence de Raymond Schlappe.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, Little big Man ou les extravagantes aventures d'un visage pâle.

LA NEUVEVILLE

Galerie d'art: Exposition Rémy Zaugg.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 17 h 30, Alyse et Chloé. 20 h 30, Tépépa.

Galerie 2016: Suzanne Copata et Mario Roffler, Paris, peintures.

SAINT-AUBIN

La Tarentule: 20 h 30, Lollia Paolina (théâtre expérimental).

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal: 20 h 30, Cinq hommes armés.

DIMANCHE

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - La Côte. Mme S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Costa Alex, U.S.A., collages.

Galerie Numaga II: André Ramseyer, Neuchâtel, sculptures.

BEVAIX

Galerie Pro Arte: 1. Peinture française du XIXe siècle. 2. Paysage de Provence de Raymond Schlappe.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 14 h 30, Little big Man ou les extravagantes aventures d'un visage pâle. 20 h 15, Adieu l'ami.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 14 h 30 et 20 h 30, Tépépa. 17 h 30, Alyse et Chloé.

Galerie 2016: Suzanne Copata et Mario Roffler, Paris, peintures.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal: 15 h et 20 h 30, Cinq hommes armés.

LA NEUVEVILLE

Galerie d'art: Exposition Rémy Zaugg.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 17 h 30, Alyse et Chloé. 20 h 30, Tépépa.

Galerie 2016: Suzanne Copata et Mario Roffler, Paris, peintures.

SAINT-AUBIN

La Tarentule: 20 h 30, Lollia Paolina (théâtre expérimental).

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal: 20 h 30, Cinq hommes armés.

DIMANCHE

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - La Côte. Mme S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Costa Alex, U.S.A., collages.

Galerie Numaga II: André Ramseyer, Neuchâtel, sculptures.

BEVAIX

Galerie Pro Arte: 1. Peinture française du XIXe siècle. 2. Paysage de Provence de Raymond Schlappe.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 14 h 30, Little big Man ou les extravagantes aventures d'un visage pâle. 20 h 15, Adieu l'ami.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 14 h 30 et 20 h 30, Tépépa. 17 h 30, Alyse et Chloé.

Galerie 2016: Suzanne Copata et Mario Roffler, Paris, peintures.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal: 15 h et 20 h 30, Cinq hommes armés.

CULTES

du 17 décembre

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

3me dimanche de l'Avent

Terreaux: 8 h, culte matinal.

Collégiale: 10 h, M. J.-Ph. Ramseyer.

Temple du bas: 10 h 15, M. G. Deluz, culte des familles.

Ermitage: 10 h 15, M. R. Ariège.

Maladière: 9 h 45, sainte cène, M. J.-P. Burger.

Valangines: 10 h, M. A. Gygax.

Cadolles: 10 h, M. D. Michel.

Culte de jeunesse: Maladière, Collégiale, Ermitage et Valangines: 9 h.

École du dimanche: Collégiale, Ermitage et Valangines: 9 h; Maladière: 11 h.

Maison de paroisse: fbg de l'Hôpital 24, culte pour parents et enfants, jeudi 9 h 30 à 20 h.

La Coude: 10 h, culte avec sainte cène, M. O. Perregaux; 17 h, Noël paroissial; 20 h, culte du soir.

Chautmont: 15 h, Fête de Noël.

Les Charmettes: cultes 10 h et 20 h (sainte cène); pour les enfants: 9 h.

Serrières: 8 h 45, culte de jeunesse; 10 h, culte, M. J.-R. Luederach, groupe de chant: « Cœur en fête »; 10 h, culte de l'enfance, Vaussyon (école) et Serrières (Maison Farel). Le vendredi: 16 h, collège de Serrières (salle de chant). 21 décembre: 19 h 30, Fête de Noël, écoles du dimanche et paroisse; (cheur).

DEUTSCHSPRACHIGES REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE

Temple du bas: 9 h, Adventsgottesdienst mit Abendmahlsfeier (Pfr H. Welten).

Poudrières: 21 h 10 30, Kinderlehre und Sonntagsschule.

Temple du bas: 16 h, Weihnachtsfeier der Gemeinde (Sonntagsschule, Kirchenchor, Landeskirchliches Jugendwerk).

VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS SAMEDI 16 DÉCEMBRE

Couvet: 19 h 30, culte et fête de Noël, avec la participation du « Männerchor ». Le culte du 17 n'a pas lieu.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Tous les samedis à 18 h 15, messe valable pour le dimanche.

Messe à la chapelle de la Providence 7 h; à l'église paroissiale, 8 h, (sermon italien les 1er et 3me dimanches du mois), 9 h 30 (grand-messe), 11 h et 18 h 15; Vaussyon: chapelle Saint-Nicolas, samedi 18 h 15; dimanche 8 h 30 et 10 h 30; la Coude, 9 h et 11 h; Serrières: église Saint-Marc, samedi 18 h 15; dimanche 9 h 15 et 11 h; aux Cadolles, hôpital, 8 h 30, Mission italienne: Institut des jeunes gens, 10 h 45. Mission espagnole à l'église 16 h.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

Eglise Saint-Jean-Baptiste, rue Emerdevattel: 17 h, messe et fête de Noël.

Église évangélique libre, Neuchâtel: 9 h 30, culte et cène, M. Jacques Dubois; 16 h, Noël, école du dimanche.

Colombier: 9 h 45, culte, M. Georges-Ali Maire.

Évangélique Stadtmission, Neuchâtel, av. J.-J. Rousseau 6: 20 h 15, Weihnachtsfeier. Donnerstag, 15 h, Bibelstunde. Freitag: Forum.

Évangélic-methodistische Kirche, Beaux-Arts 11: 9 h 15, Gemeindegottesdienst, feier als Familiengottesdienst.

Première Église du Christ Scientiste, fbg de l'Hôpital 20: 9 h 30, culte en français et école du dimanche; culte en anglais à 10 h 45, le deuxième dimanche du mois.

Église néo-apostolique, rue Gabriel-Lory 1: 9 h et 20 h, services divins; mercredi, 20 h, service divin.

Assemblée de Dieu, chapelle de l'Espoir, Evole 59: 9 h 30, culte; 20 h, évangélisation.

Armée du Salut, chapelle adventiste, fbg de l'Hôpital 39: 9 h 45, culte et réunion pour enfants; 20 h, évangélisation.

Eglise adventiste, fbg de l'Hôpital 39: samedi 9 h 15, étude biblique; 10 h 30, culte.

Eglises apostolique romande, Orangerie 1: 9 h 30, culte, sainte cène.

9 h 30, culte, sainte cène et école du dimanche; 20 h, évangile.

Témoins de Jéhovah, Parcs 12: Etudes bibliques et conférences: samedi 19 h 30,

en allemand; dimanche 15 h 30, en italien; 18 h, en français.

antix
Nouvelle exposition à Onnens
 Vente - achat - échange d'antiquités en tous genres.
Meubles - armes - bibelots brocante.
 Vastes locaux en bordure de la route cantonale Yverdon - Neuchâtel.
 Ouverture le week-end. Grand parking.
 Claude Gallie
 Eric Payot
 Tél. (024) 3 17 45.

PORTES BASCULANTES
 à partir de **Fr. 300.-**
 Nous avons besoin de place et cédonons plusieurs portes à des conditions exceptionnelles.
 Donax S.A. anc. Max Donner & Cie
 Portes-Rouges 30 - Neuchâtel
Tél. (038) 25 25 01

GASTRONOMIE

RESTAURANT Le Jura
 Tél. 25 14 10
 Famille Alex Riesen

LES MOULES
 Marinière et Poulette
LES SCAMPIS
 à l'Indienne et à l'Armoricaine
 Les filets de soles gratinés aux fruits de mer et toujours les tripes à la Neuchâteloise

RESTAURANT SAINT-HONORE
 NEUCHATEL
 ☎ (038) 25 95 95

Tripes à la Neuchâteloise
 Moules Marinière
 Moules Poulette
 Huitres Impériales
La véritable Bouillabaisse
La Paella Valenziana
 La Chasse

RFX
 20 ANS LA COMTESSE NUE Sexycolor

bio
 Samedi 14 h - 20 h 45
 Dimanche 14 h - 20 h 45
 Lundi 15 h - 18 h 40 - 20 h 45
 Mardi 18 h 40 - 20 h 45
 Mercredi 15 h - 18 h 40 - 20 h 45
 25 88 88
 1re vision En couleurs
 Sans limite d'âge En français
 Faveurs suspendues
Sortie simultanée à Paris, Genève, Lausanne et Neuchâtel
TINTIN DANS DE NOUVELLES AVENTURES AMUSANTES ET CAPTIVANTES
 Les enfants de 6 à 14 ans peuvent participer au concours de dessin aussi longtemps que le film sera à l'affiche.

les célèbres **TINTIN et MILOU de HERGÉ** dans un grand dessin animé en couleurs
TINTIN LE LAC AUX REQUINS

VOYAGES WITTWER
SKI au VALAIS A NOUVEL-AN
 DU 29 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER
 PRIX FORFAITAIRE : Fr. 235.—
 Hôtel 1er rang, chambres avec bain, demi-pension, transferts par car dans les stations valaisannes.
 Programmes - Inscriptions :
CARS WITTWER
 Neuchâtel, Saint-Honoré 2, ☎ 25 82 82

PRÊTS
 sans caution
 de Fr. 500.— à 10,000.—
 Formalités simplifiées. Rapidity. Disposition absolue.
BANQUE COURVOISIER S.A.
 2001 NEUCHATEL ☎ (038) 24 64 64
 Faubourg de l'Hôpital 21
 Envoyez-moi documentation sans engagement
 Nom _____
 Rue _____
 Localité _____ FAN

APOLLO 25 21 12
SAMEDI DIMANCHE 14 h 45 et 20 h 30

LE CASSE
 Le film qui « casse » tout !
 Du grand art à rendre jaloux les truands
 COULEURS 16 ans

Dès lundi en 1re vision !
 chaque jour 15 h et 20 h 30

Terreur aveugle
 Couleurs 16 ans
 Mia Farrow encore plus fascinante que dans "Rosemary baby"

SAMEDI DIMANCHE LUNDI 17 h 30
TEXAS NOUS VOILÀ !
 ALAIN DELON - DEAN MARTIN dans le plus joyeux de tous les westerns
 Couleurs 16 ans

Entrez dans la nouvelle année avec car Marti
 Voyages de Nouvel-An variés pour faire du ski, de l'après-ski, vous amuser...
PORTOROZ-YOUGOSLAVIE
 Prenez congé de la vieille année en participant à une Sylvestre-party à Portoroz.
 28 décembre 1972 - 2 janvier 1973
 425.—
PARIS POUR FINIR L'ANNÉE
 Une grande ville cosmopolite où les divertissements ne manquent pas.
 30 décembre 1972 - 2 janvier 1973
 290.—
LAAX - L'ARÈNE BLANCHE
 Vacances à skis dans la région de Grap, Sogn, Glon.
 28 décembre 1972 - 2 janvier 1973
 Depuis 265.—
VACANCES A SKIS EN VALAIS
 Zinal - Haute-Nendaz - Les Collons.
 30 décembre 1972 - 2 janvier 1973
 205.—
 Un cadeau de Noël très apprécié...
 Bons de voyages Marti.
ABANO
 Profitez des nombreux avantages que vous offre une cure de fango durant l'hiver.
 Prix modérés. Doux climat, etc.
 13 jours. Prix forfaitaire depuis 620.—
 Renseignements, inscriptions chez :

ARCADES 25 78 78
 Samedi - Dimanche 14 h 45 - Lundi - Mercredi 15 h
 Tous les soirs 20 h 30 16 ANS

William Holden Ryan O'Neal Karl Malden
Deux Hommes contre l'Ouest
 Un super-western spectaculaire

ARCADES : samedi-dimanche 17 h 30
 Le plus étourdissant des **WALT DISNEY**
UN AMOUR DE COCCINELLE
 Des « gags » enlevés sur les chapeaux de roues
ENFANTS ADMIS

STUDIO 25 30 00
 Samedi - Dimanche 14 h 45 Mercredi 15 h
 Tous les soirs 20 h 30 16 ANS
 Un classique du film d'épouvante...

VOYAGES Neuchâtel TRANSPORTS S.A.
 Votre bureau Marti sur place
 5, Fb. de l'Hôpital
 Tél. 038 25 80 44

FRANKENSTEIN 1970
 (FRANKENSTEIN ET L'HOMME INVISIBLE)
 avec **BORIS KARLOFF**
17 H 30 SABATO-DOMENICA 16 ANS
LANDO BUZZANCA, il grande agente super-comico
JAMES TONT OPERAZIONE DUE
 UNA STORIA ALLEGRA... UNA AVVENTURA BALORDA
 Parlato italiano Sous-titres français-allemand

PALACE
 Tél. 25 56 66
LANDO BUZZANCA, vedette comique No 1, dans
LES TRIBULATIONS AMOUREUSES D'UN SICILIEN A COPENHAGUE
 UN FILM ÉROTICO-COMIQUE
 Tous les soirs à 20 h 30 Samedi et dimanche à 14 h 45 et 17 h 30
 Mercredi 15 h Parlé français
 18 ans Couleurs

RESTAURANT-BAR VIEUX-VAPEUR
 Tél. (038) 24 34 00

SAUMON DE NORVÈGE Fr. 10.—
 MOULES MARINIÈRES Fr. 8.50
 MOULES PROVENÇALES Fr. 8.50
 LANGOUSTINE AMOUREUSE à la petite folle .. Fr. 13.—
 SOLES MIREILLE Fr. 12.—
 L'OMBLE CHEVALIER sauce neuchâteloise .. Fr. 12.50
 FILETS DE PERCHES Fr. 11.—
 et toujours notre spécialité : LES STEAKS AMÉRICAINS

Tous les samedis soir : souper aux chandelles

HÔTEL DU MARCHÉ
 PLACE DES HALLES NEUCHATEL
 Tél. 24 65 98
 Fermeture hebdomadaire le dimanche

FONDUE NEUCHATELOISE avec échalotes
 Médallions de chevreuil à la Vigneronne flambés
 Nolsette de chevreuil Mirza
 Entrecôte double maison flambée
 Filets de perches du lac au beurre nolsette

Hôtel du BEVAIX
 Mme Varani

Filets mignons ou **Entrecôte marchand de vin** ou **Fondue chinoise**
 Réservez vos tables ☎ 46 13 65

HOTEL-RESTAURANT LE CHALET
 CORTAILLOD (NE)
 J.-M. Balmelli Tél. 42 14 38

Faites plaisir à vos amis
 Invitez-les au Chalet
 C'est toujours réussi !
 * * *
 Salle à manger pour repas de famille et sociétés

GRAND FESTIVAL DE GASTRONOMIE ALSACIENNE
 48 spécialités...
 Les menus de fête de fin d'année sont à votre disposition au restaurant
 Le restaurant sera ouvert le soir du 24 décembre

RESTAURANT LE « JORAN » SERRIÈRES
 Famille Michel Pianaro
Tél. 25 37 92

SES SPÉCIALITÉS :
 Filets de perches
 Entrecôte aux morilles
 Filets mignons à la crème ou à l'Indienne
 Nos spécialités à la carte
 SALLES POUR BANQUETS

Hôtel POINT-DU-JOUR Restaurant
 Jambon de la Borne à l'os sauce morilles rôsti
 Porchetta - à la romane cochon de lait
CHEZ GUIDO AU VIEUX GALETAS
 Boudevilliers
 Réservez votre table, tél. (038) 36 12 66
 Raclette à discrétion Fr. 8.—

AUBERGE DU GRAND PIN Peseux
 et toujours sa grande carte
RÉSERVEZ VOTRE TABLE Tél. (038) 31 77 07

TOUTE LA CHASSE...
 A midi : assiette du jour Fr. 5.—
 Tél. (038) 31 77 07

Restaurant de la Grappe La Coudre
 Neuchâtel

Bollito misto le lundi
Ossobuco le mardi et
Polenta + lapin le jeudi
 ... nos spécialités d'hiver appréciées des gourmets !

HÔTEL CAFE-RESTAURANT AUX 13 CANTONS PÉSEUX
 Tél. (038) / 31 55 98

Tous les samedis : **TRIPES** à la mode du chef
 Tous les vendredis : **RACLETTE** au restaurant de l'hôtel dès Fr. 8.—
 service dès 19 h
 Tous les mardis et jeudis : **PIEDS DE PORC AU MADÈRE**

Toutes nos spécialités sont servies au Bon-Vivant au 1er étage
 Avec un menu parfait... vous serez tous satisfaits
 Pour vous servir... Anne-Marie et Freddy

Après le spectacle vous propose sa gratinée lyonnaise
 et vous rappelle qu'il vous sert des repas chauds de 7 à 24 heures tous les jours
 2075 THIELLE Tél. 33 57 57

Hôtel de l'Areuse
E. BRUNNER Tél. 42 11 40 Boudry
 Civet de chevreuil Engadine
 Escalope appenzelloise
 Riz Casimir
 Entrecôte Areuse
 Filets de perches du patron

Hôtel-restaurant du Soleil
 E. Droz-Morard Tél. (038) 25 25 30
 Râble de lièvre
 Scampis grillés à l'estragon
 Salle à manger au 1er entièrement rénovée

AVANT ET APRÈS LE SPECTACLE : LE RICHELIEU ★ BOWLING ★ LE CORSAIRE-DANCING 21-2 H.

Reymond
 Neuchâtel — 5, Saint-Honoré

Trains électriques des meilleures marques mondiales. Choix complet, y compris les pièces de rechange. Service après-vente assuré par du personnel expérimenté et capable de construire une maquette de A à Z.
 Toutes les nouveautés sont arrivées

DÉMÉNAGEMENTS
 Transports Suisse - étranger
 VISITES DE MOBILIERS - DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT
 D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel **Tél. (038) 25 35 90**

Prêt comptant direct
 Il suffit de remplir et d'envoyer!

Coupon de commande pour de l'argent comptant bon marché
 Aussi pour les vacances et les voyages!

Je désire un prêt comptant de frs. (max. frs. 25 000.—)

remboursable en mensualités (max. 60 mois)

Nom Prénom 391

NP/Lieu Rue

Demeurant ici depuis Nationalité

Domicile précédent Rue

Date de naissance Profession

Etat civil Nombre d'enfants

Employeur à cette place depuis le

Salaire mensuel frs. Revenus supplémentaires p. m. frs. (p. ex. gain de l'épouse, etc.)

Loyer mensuel frs. Engagements ailleurs frs.

Date Signature

Secret bancaire garanti! Pas de demandes de renseignements auprès de votre employeur ou auprès de vos voisins, amis et connaissances.

Banque Rohner SA
 1211 Genève 31, rue du Rhône Téléphone 022 24 13 28
 9001 St-Gall Neugasse 26 Téléphone 071 23 39 22
 Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

Informations suisses

Un «sou conjoncturel» sur l'essence ?

BERNE (ATS). — Selon une proposition du professeur Stocker, de l'Université de Berne, on devrait prélever sur chaque litre d'essence, dès le premier janvier 1973, un «sou conjoncturel». Il s'agirait, ainsi que le révèle le service de presse de l'Union démocratique du centre, à Berne, d'une taxe de 5 centimes par litre d'essence qui aurait pour effet, selon l'auteur de cette proposition, de diminuer dans un délai très court le pouvoir d'achat des automobilistes et de contribuer ainsi à freiner la consommation.

On sait que l'inflation intérieure a pour cause notamment une trop forte demande de consommation. Cette mesure, qui ne devrait être décrétée que pour une certaine période, favoriserait donc la lutte contre la surchauffe. On pourrait, estime le professeur Stocker, prélever cette taxe

jusqu'à la date où l'impôt fédéral direct et l'impôt sur le chiffre d'affaires seront augmentés. Les fonds ainsi récoltés devraient d'abord être gelés. Plus tard, ils pourraient être affectés à la construction des routes nationales de façon à diminuer les contributions de la Confédération dans ce domaine. Une taxe devrait être perçue également sur le «gaz-oil». On parviendrait ainsi à retirer par année 200 millions de francs de la circulation monétaire. Un autre argument en faveur du «sou conjoncturel» de l'avis du professeur Stocker, est que l'automobile est l'un des secteurs les plus exposés à une expansion de la consommation privée et que la demande, sur le plan de l'infrastructure, est de plus en plus pressante.

Grand conseil genevois: budget renvoyé et incidents

GENÈVE (ATS). — Le Grand conseil du canton de Genève a siégé vendredi après-midi. Les députés ont discuté le budget de l'Etat pour 1973. Ce dernier prévoit un total de recettes de 1.146 millions de francs et un total de dépenses de 1.165 millions de francs, ce qui laisse apparaître un déficit de 19 millions de francs. Tous les groupes politiques ont réservé un accueil favorable au budget, mettant en garde cependant le gouvernement de ne pas enfler les dépenses de gestion. Le projet de budget a été renvoyé à l'examen de la commission des finances. Comme le budget ne pourra pas être adopté avant plusieurs semaines, les députés ont adopté un projet de loi autorisant le Conseil d'Etat à pourvoir aux dépenses jusqu'au 31 mars prochain.

Au moment de lever la séance, un incident s'est produit à la tribune. Une vingtaine d'apprentis des deux sexes, qui n'avaient pas assisté au début de la séance du Grand conseil se sont étonnés du fait que la pétition qu'ils avaient adressée au Grand conseil n'avait pas été examinée. Le président leur a indiqué qu'elle avait été lue en début de séance, et renvoyée à l'examen d'une commission. Les jeunes gens ont alors jeté une pluie de tracts dans la salle. L'un d'entre eux devait encore injurier les députés.

GRAVE ACCIDENT A UN PASSAGE A NIVEAU

(c) Vendredi matin à 11 h 55, le train Brigue - Viège - Zermatt No 1038 roulait de Stalden en direction de Viège. Arrivé à la hauteur du passage à niveau non gardé de Sevnett, il entra en collision avec un camion valaisais piloté par M. Hubert Michligli, 32 ans, domicilié à Stalden. Celui-ci a été grièvement blessé et hospitalisé. Le conducteur du train, M. Léopold Borter, 29 ans, de Ried-Brigue, a également été blessé. Il a cependant pu regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins. Ce passage à niveau conduit sur une route non goudronnée à une gravière. Le poids lourd est démolé.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Dix millions de francs volés dans une banque londonienne !

LONDRES (AP). — Le personnel de sécurité d'une banque londonienne du quartier de Mayfair a dû forcer la porte blindée de sa propre salle des coffres pour découvrir vendredi qu'elle avait été dévalisée.

Les voleurs avaient opéré à la banque des Midlands il y a deux nuits, mais personne ne savait s'ils avaient pénétré dans l'enceinte fortifiée, jusqu'à vendredi après-midi, où un serrurier a réussi à ouvrir la porte principale, que les bandits avaient coincée avec un marteau.

Les enquêteurs ont alors découvert que les cent coffres, où les clients déposent leurs bijoux, leur argent ou d'autres objets précieux, avaient tous été forcés. Certains membres du personnel de la banque estiment que la perte pourrait dépasser un million de livres sterling.

Mais les voleurs avaient aussi bloqué

Le législatif de Bevaix adopte le budget

(c) Le Conseil général a siégé pour la dernière fois de l'année, hier soir, sous la présidence de M. Paul Borlioli, fils. A l'ordre du jour figuraient trois points importants qui ont été acceptés, soit reclassification du personnel communal; taux d'impôt, budget 1973. Afin d'équilibrer le budget communal, prévoyant un déficit de 291.829 fr. 50, le taux d'impôts sur le revenu, qui était de 3 à 6,5% passera à 3 à 9%. Dans une prochaine édition, nous reviendrons plus en détail sur les différents points de cette séance.

A la Tarentule de Saint-Aubin

Lollia Paollina: un théâtre expérimental

Sous le titre général «Lollia Paollina», une jeune troupe de théâtre expérimental de Turin présente deux œuvres assez dissemblables, qui dans deux univers différents, bouleversent les données traditionnelles du théâtre. La première, assez hermétique quand à sa signification nécessite quelques mots d'introduction: parmi lesquels nous relevons ceux-ci: «pour vivre, il faut exposer et exprimer sa propre énergie vitale, de sorte que toutes ces énergies se rencontrent, se développent pour permettre le rapport».

Les deux personnages en scène n'ont ni image à garder, ni territoire à défendre. Dans ce champs absolument neutre, il projettent l'un vers l'autre ces énergies vitales que sont le désir, l'agressivité, le jeu, le repos, sans qu'aucun sentiment ni anecdote ne s'y rattache. Dépourvu des moules habituels dans lesquels ces forces sont habituellement fondues, le spectacle s'adresse à d'autres champs de réceptivité que la mémoire culturelle ou l'intellect, mais plus directement au subconscient. Le langage utilisé est basé sur l'expression corporelle et vocale. L'une comme l'autre de ces techniques sont bien développées, mises en place,

et la résultante des deux forces est un univers un peu insolite, mais doté d'un impact profond. Le rythme de l'action en dents de scie, l'usage de langues diverses tendent à supprimer les notions habituelles de temps et de lieu, suppression propice à l'établissement d'un climat insaisissable.

Le deuxième volet de la soirée présente les mêmes techniques, mais cherche à exposer des données différentes: on rencontre des notions d'accusation, de crime, de pouvoir, de sexe, de dieu, d'esclavage et de violence. Plus qu'auparavant encore, les acteurs usent de leur faculté à annihiler leur personnalité pour n'être plus que des générateurs d'impulsions: pourtant ils n'arrivent pas à échapper complètement à un certain symbolisme qui remplace l'expression dans un domaine culturel bien défini. Les comédiens n'en sont pas dupes, qui démythifient constamment leurs propres stratagèmes, et l'ensemble de leur interrogation par le rire final, sur lequel se clôt cette incursion dans le monde d'un théâtre conventionnel, mais riche d'un vocabulaire psychologique et sensuel aussi efficace. Le spectacle sera donné ce soir encore.

C. G.



Les forains sans eau et sans électricité !

LE PETIT monde des forains neuchâtelois est en émoi. En conflit avec l'autorité communale au sujet de l'emplacement des roulottes de matériel, les forains stationnés aux Jeunes rives viennent de se voir privés d'eau et d'électricité, depuis hier. Forme de pression discutable lorsqu'on sait qu'il y a parmi eux des personnes âgées et des enfants en bas âge. Nous y reviendrons.

Le Père Noël venant de l'eau

C'EST demain dimanche en fin d'après-midi, que le Père Noël, ainsi qu'il le fait chaque année, sortira de l'eau à la hauteur de la Maison du plongeur. A cette occasion, tous les enfants présents recevront le traditionnel cornet de friandises diverses.

Le Noël des isolés

COMME ces trois dernières années, les groupements de jeunesse des Eglises protestante, catholique romaine et catholique-chrétienne s'uniront pour accueillir, le jour de Noël, au cours du repas de midi dans l'un des restaurants de la ville, les isolés de tous les âges. Un service de voitures sera mis à la disposition de ceux et celles qui ne peuvent pas se déplacer seuls. On peut s'inscrire auprès des prêtres et pasteurs de la ville.

Noces de diamant

(c) Les autorités communales et religieuses ont présenté leur vœux et félicitations à M. et Mme Thomas Müller-Imhoff, qui fêtent leur 60ème anniversaire de mariage. Le couple habite Cortailod depuis une douzaine d'années après avoir vécu dans la Jura bernoise, en France et près de Fribourg. Sa descendance se compose de 8 enfants et 14 petits-enfants. M. Thomas, Müller, ancien mécanicien, est un passionné de la pêche. Il est âgé de 84 ans, et sa femme de 81 ans.

Père Noël aquatique

Nombreux seront certainement les curieux qui se rendront dimanche en fin d'après-midi au débarcadère. Phénomène insolite: le Père Noël surgira des flots, comme l'a décidé le club des plongeurs de Boudry.

Patrouilleurs scolaires fêtés à Cressier



Onze patrouilleurs qui ont été instruits pour veiller à la sécurité de leurs camarades.

(Avipress - J.-P. Baillod)

De notre correspondant:

La commission scolaire de Cressier a décidé, compte tenu de la collaboration inter-communale en matière scolaire entre les communes du Landeron, Cornaux et Cressier, de prendre les mesures qu'il s'impose pour la sécurité des élèves. A cet effet, elle a mis sur pied une équipe de patrouilleurs scolaires qui ont été équipés grâce au TCS et au BPA, et instruits par le caporal Frasse de la brigade scolaire de la gendarmerie. Au cours d'une courte manifestation, les onze patrouilleurs scolaires qui ont réussi l'examen ont reçu leur diplôme des mains de M. Jean-Pierre Aubry, chef de police. Il s'agit de Nicole Richard, Françoise Gougler, Patricia Lovis, Ariane Niederhauser, Christine Holzhauser, Michel Jeanbourquin, Pierre-André Piller, Jean-Claude Perrenoud,

Antonio Nadalin, Roland Jenzer et Luigi Stranieri.

Devant les quelque 230 élèves du Centre scolaire, M. Armand Gougler, président de la commission scolaire, salua les invités, le sergent Vial et le caporal Frasse, M. Frick, du T.C.S., M. Aubry et M. Gaille, garde-pêche. Il remercia le corps enseignant, notamment le maître principal, M. Perrenoud et les titulaires de Ire MP, Mlle Graenicher et M. Coulet, qui ont facilité la formation des patrouilleurs.

Il félicita ces derniers d'avoir accepté la mission de veiller sur la sécurité de leurs camarades. Il souhaita que les élèves plus jeunes comprennent et s'intéressent à la mission des aînés pour que demain la relève soit assurée. Une collation offerte par la commune mit fin à cette cérémonie.

JURA

Rachat des terres du DMF dans le Jura: on discute

Une délégation des autorités communales des communes de Montfalcon, les Genevez, Lajoux, accompagnée des conseillers nationaux jurassiens et du conseiller aux Etats Maurice Péquignot, a rencontré vendredi le conseiller fédéral Ernst Brugger pour négocier le rachat des terres du DMF aux Franches-Montagnes, situées dans le périmètre des communes précitées. La Confédération avait donné son accord à la vente de ces terres aux communes intéressées pour 4 millions de francs. Le prix proposé par les communes se situe en dessous du million de francs, c'est-à-dire à la valeur de rendement agricole de ces terres.

L'annonce reflète le vivant du marché

Explosion en Virginie: nombreux morts

WEIRTON, Virginie occidentale (AP). — Quinze ouvriers au moins ont trouvé la mort, vendredi, à la suite d'une explosion suivie d'incendie à l'usine sidérurgique «Weirton Steel», située à Brown's Island, sur l'Ohio.

L'usine, dont la construction n'était pas terminée, devait commencer à fonctionner le 29 décembre.

Un porte-parole a déclaré que l'explosion était probablement due au gaz d'un four de cokéfaction.

Ricord reconnu coupable

NEW-YORK (AP). — Auguste Ricord a été reconnu coupable vendredi de complot en vue d'introduire en fraude de l'héroïne aux Etats-Unis par le tribunal new-yorkais devant lequel il comparait.

Ricord, qui a acquis la nationalité argentine, est considéré comme le principal responsable du trafic de drogue entre l'Europe et l'Amérique. La sentence sera prononcée le 2 janvier.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL		14 déc.		15 déc.	
Banque nationale	570.-	d	570.-	d	570.-
Credit foncier neuchât.	825.-	d	825.-	d	825.-
La Neuchâteloise as. g.	350.-	d	350.-	d	350.-
Gardy	135.-	d	135.-	d	135.-
Cortailod	3325.-	d	3300.-	d	3300.-
Cossonay	2425.-	d	2425.-	d	2425.-
Chaux et ciments	710.-	d	720.-	d	720.-
Dubied	1525.-	d	1550.-	d	1550.-
Ciment Portland	3175.-	d	3175.-	d	3175.-
Interford port.	6900.-	d	6850.-	d	6850.-
Interford nom.	1300.-	d	1300.-	d	1300.-
Navigation Ntel priv.	65.-	d	65.-	d	65.-
Girard - Perregaux	750.-	d	750.-	d	750.-
Paillard port.	420.-	d	410.-	d	410.-
Paillard nom.	130.-	d	130.-	d	130.-

LAUSANNE		14 déc.		15 déc.	
Banque cant. vaudoise	1440.-	d	1430.-	d	1430.-
Credit foncier vaudois	970.-	d	970.-	d	970.-
Innovation	—	d	—	d	—
Ateliers constr. Vevy	485.-	d	485.-	d	485.-
La Suisse-Viv ass.	3100.-	d	3000.-	d	3000.-
Zyma	2075.-	d	2050.-	d	2050.-

GENÈVE		14 déc.		15 déc.	
Grand Passage	640.-	d	635.-	d	635.-
Charmilles port.	790.-	d	795.-	d	795.-
Charmilles nom.	—	d	—	d	—
Physique port.	420.-	d	420.-	d	420.-
Physique nom.	280.-	d	280.-	d	280.-
AKZO	84.75	d	85.-	d	85.-
Philips	62.50	d	62.50	d	62.50
Royal Dutch	145.-	d	143.-	d	143.-
Monte-Edison	8.00	d	8.00	d	8.00
Olivetti priv.	135.-	d	129.-	d	129.-
Altmettes B	246.-	d	246.-	d	246.-
S. K. F. B.	—	d	—	d	—

BALE		14 déc.		15 déc.	
Pirelli Internat.	215.-	d	217.-	d	217.-
Bâloise-Holding	264.-	d	264.-	d	264.-
Ciba - Geigy port.	2580.-	d	2555.-	d	2555.-
Ciba - Geigy nom.	1490.-	d	1490.-	d	1490.-
Ciba - Geigy bon.	2370.-	d	2375.-	d	2375.-
Sandoz	3845.-	d	3800.-	d	3800.-
Hoffmann-L. R. 110	19075.-	d	19125.-	d	19125.-

ZURICH		14 déc.		15 déc.	
Swissair nom.	620.-	d	610.-	d	610.-
Swissair port.	683.-	d	672.-	d	672.-
Union banques suisses	4310.-	d	4280.-	d	4280.-
Société banque suisse	3860.-	d	3860.-	d	3860.-
Nestlé port.	1490.-	d	1490.-	d	1490.-
Credit suisse	1850.-	d	1850.-	d	1850.-
Equi Hyp. com. nom.	1750.-	d	1750.-	d	1750.-
Banque pop. suisse	2250.-	d	2260.-	d	2260.-
Bally	1230.-	d	1230.-	d	1230.-
Electro Watt	3220.-	d	3220.-	d	3220.-
Motor Colombus	1630.-	d	1630.-	d	1630.-
Italo-Suisse	268.-	d	275.-	d	275.-
Réassurances Zurich	2660.-	d	2655.-	d	2655.-
Winterthur ass. nom.	1100.-	d	1120.-	d	1120.-
Zurich ass.	7800.-	d	7850.-	d	7850.-
Alu. Suisse port.	1830.-	d	1830.-	d	1830.-
Alu. Suisse nom.	860.-	d	855.-	d	855.-
Brown Boveri	1170.-	d	1175.-	d	1175.-
Saurer	1820.-	d	1840.-	d	1840.-
Fischer	1080.-	d	1075.-	d	1075.-
Landis & Gyr	1490.-	d	1490.-	d	1490.-
Lonza	2050.-	d	2050.-	d	2050.-
Nestlé port.	4000.-	d	4030.-	d	4030.-
Nestlé nom.	2475.-	d	2480.-	d	2480.-
Sulzer	3535.-	d	3525.-	d	3525.-
Alcan	86.75	d	87.50	d	87.50
Am. Tel. & Tel.	194.-	d	196.50	d	196.50
Canadian Pacific	59.50	d	60.-	d	60.-
Du Pont	661.-	d	665.-	d	665.-
Eastman Kodak	557.-	d	555.-	d	555.-
Ford Motor	291.-	d	292.-	d	292.-
General Electric	283.-	d	280.-	d	280.-
General Motors	309.-	d	309.-	d	309.-
I.B.M.	1497.-	d	1493.-	d	1493.-
International Nickel	126.-	d	123.-	d	123.-
Kennecott	87.75	d	86.50	d	86.50
Liton	52.25	d	51.-	d	51.-
EXXON	330.-	d	326.-	d	326.-
Union Carbide	193.-	d	191.-	d	191.-

U. S. Steel		14 déc.		15 déc.	
Machines Bull	125.50	d	121.50	d	121.50
Italo-Argentina Cia	50.50	d	52.-	d	52.-
Sodec	103.-	d	103.-	d	103.-
A. E. G.	175.50	d	175.-	d	175.-
Farben. Bayer	155.50	d	155.-	d	155.-
Farbw Hoechst	176.50	d	176.-	d	176.-
Mannesmann	232.50	d	230.-	d	230.-
Siemens	322.-	d	321.-	d	321.-

PARIS		14 déc.		15 déc.	
Air liquide	328.-	d	325.90	d	325.90
Aquitaine	391.-	d	387.80	d	387.80
Cim. Lafarge	214.-	d	215.10	d	215.10
Citroën	90.50	d	89.40	d	89.40
Fin. Paris Bas	205.-	d	205.50	d	205.50
L'Oréal	196.30	d	195.50	d	195.50
Machines Bull	2066.-	d	2134.-	d	2134.-
Michelin	71.40	d	70.40	d	70.40
Péchiney	1696.-	d	1734.-	d	1734.-
Parrier	134.50	d	133.30	d	133.30
Peugeot	445.-	d	449.-	d	449.-
Rhône - Poulenc	165.20	d	167.60	d	167.60
Saint-Gobain	172.80	d	174.80	d	174.80

LONDRES		14 déc.		15 déc.	
Anglo American	311.50	d	312.-	d	312.-
Brit. & Am. Tobacco	285.-	d	283.-	d	283.-
Brit. Petroleum	556.-	d	553.-	d	553.-
De Beers	306.-	d	306.-	d	306.-
Electr. & Musical	198.-	d	198.-	d	198.-
Imp. Chemical	291.-	d	288.-	d	288.-
Imp. Tobacco	105.50	d	103.50	d	103.50
Rio Tinto	218.-	d	218.-ex.d.	d	218.-ex.d.
Roan C.M.	—	d	—	d	—
Shell Transp.	359.-	d	347.-	d	347.-
Western Hot.	10-3/16	d	10-3/8	d	10-3/8
Zam. Anglo-Am.	192.50	d	193.-	d	193.-

FRANCFORT		14 déc.		15 déc.	
A. E. G.	148.80	d	148.50	d	148.50
Audi NSU	—	d	—	d	—
Bad. Anilin	160.50	d	160.40	d	160.40
M. M. W.	267.-	d	266.50	d	266.50
Daimler	370.50	d	366.-	d	366.-
Deutsche Bank	303.-	d	302.80	d	302.80
Dresdner Bank	243.-	d	242.50	d	242.50
Farben. Bayer	130.70	d	130.50	d	130.50
Höchst. Farben	148.20	d	147.50	d	147.50
Karstadt	448.-	d	448.-	d	448.-
Kaufhof	304.-	d	304.-	d	304.-
Mannesmann	194.-	d	194.50	d	194.50
Siemens	271.90	d	271.-	d	271.-
Volkswagen	159.60	d	159.-	d	159.-

NEW-YORK		14 déc.		15 déc.	
Allied Chemical					

Remis en selle, Brandt affirme devant le Bundestag qu'il poursuivra sa politique

BONN, (AFP). — Le chancelier Willy Brandt a pris la parole vendredi devant le Bundestag, après la présentation de son nouveau cabinet, pour souligner qu'il entend continuer la politique suivie sous la précédente législature, notamment pour la recherche de la stabilité économique et en ce qui concerne la politique européenne et étrangère.

M. Brandt, qui paraissait mal remis d'une récente affection des cordes vocales, s'est limité à un exposé de caractère général en attendant la déclaration gouvernementale proprement dite qu'il présentera le 18 janvier.

Après avoir déploré certaines outrances ayant marqué la campagne

électorale, et estimé que le scrutin législatif du 19 novembre était un vote de confiance pour son équipe, le chef du gouvernement s'est déclaré prêt à coopérer avec l'opposition chrétienne-démocrate dans la mesure du possible.

En ce qui concerne la stabilité économique et monétaire, M. Brandt a rappelé le plan en quinze points élaboré par son précédent cabinet et qui a été soumis aux ministres européens de l'économie et des finances à Luxembourg.

Il s'est également réclamé des directives du récent sommet des Neuf pour la recherche de mesures communes de lutte contre l'inflation. Il a en outre fait appel à la raison des interlocuteurs

sociaux de RFA — patronat et syndicats — actuellement engagés dans des négociations tarifaires.

LE « PAQUET »

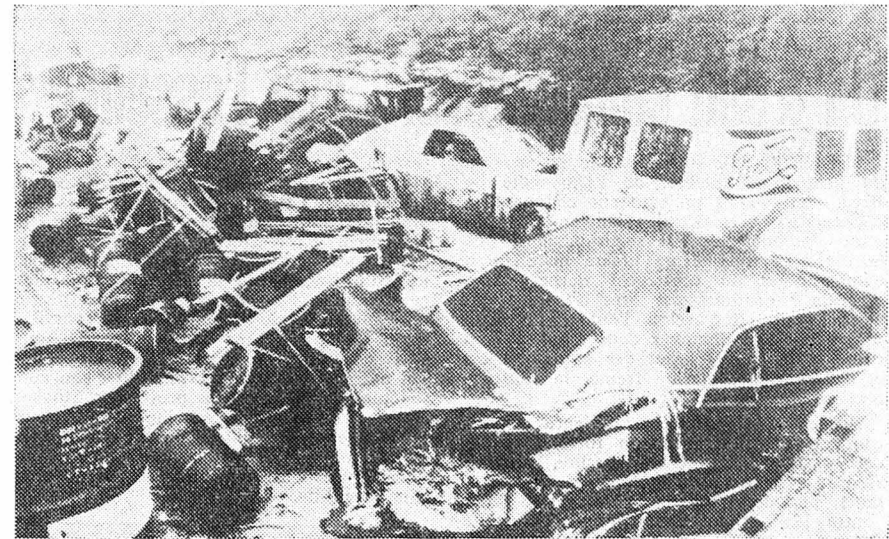
M. Brandt a conclu en annonçant que le cabinet présentera au nouveau parlement le « paquet » législatif qui n'avait pu être traité en raison des élections anticipées. Il contient, a-t-il indiqué, divers projets de réformes de caractère social (rentes et pensions en particulier) ainsi que des textes visant à renforcer la sécurité intérieure.

M. Barzel, président du groupe CDU-CSU et chef de l'opposition, a ensuite brièvement répondu en critiquant sévèrement le gouvernement.

Le président de la CDU a d'abord reproché à M. Brandt de ne pas avoir fourni de précision sur les mesures envisagées pour lutter contre l'inflation galopante.

UNE MAUVAISE AFFAIRE

M. Barzel a surtout reproché au gouvernement sa décision de signer, le 21 décembre, le traité fondamental RFA-RDA. Ce document est mauvais, car il a été mal négocié et n'offre aucune contrepartie, a estimé en substance l'orateur. Le chef de l'opposition a notamment affirmé que le traité ouvre à la RDA la porte des Nations unies sans que Berlin-Est ait fourni l'assurance de garantir à ses ressortissants les droits (liberté individuelle, liberté de circulation) définis par la charte de l'ONU.



IL Y AVAIT DE LA NEIGE

Cette scène se passe en Californie. Il y avait de la neige et la route était verglacée. Résultat : une collision en chaîne où 30 véhicules furent mis à mal, du poisson fumé se mélangeant à de l'acide chlorhydrique.

(Téléphoto AP)

Des ennuis pour le ménage Klarfeld

BONN, (AP). — Mme Beate Klarfeld, son mari et plusieurs de leurs amis ont été appréhendés vendredi au cours d'une manifestation devant le Bundestag dans une zone où toutes les manifestations sont interdites.

L'incident s'est produit une demi-heure avant que le Bundestag se réunisse pour la prestation de serment des membres du nouveau gouvernement.

M. et Mme Klarfeld et plusieurs membres de la Ligue internationale contre le racisme et l'anti-sémitisme ont distribué des tracts puis se sont assis à

même le sol pour protester contre les retards apportés à la ratification du traité franco-allemand sur les criminels de guerre nazis.

Ce traité, conclu en 1971, permettra aux autorités allemandes de poursuivre des criminels de guerre jugés par contumace par les tribunaux français.

Selon Mme Klarfeld, en effet, des centaines de criminels de guerre nazis, condamnés par les tribunaux français, sont restés impunis parce que les tribunaux ouest-allemands ne sont pas habilités à les poursuivre.

Kiesinger, qu'elle accusait d'être un ancien nazi, fut également arrêtée à propos de l'affaire Lischka et également remise en liberté.



Beate Klarfeld (Archives)

Un accord de cessez-le-feu au Viet-nam va-t-il être annoncé dans les 48 heures ?

PARIS (AP). — Selon « Europe No 1 » qui déclare tenir ses informations d'une haute personnalité étrangère, un accord de cessez-le-feu au Viet-nam serait annoncé dans les 48 heures simultanément à Washington et à Hanoï.

La station de radio périphérique a affirmé que MM. Kissinger et Le Duc-tho se sont séparés mercredi après être parvenus à un accord. Mais les Etats-Unis auraient demandé le délai afin de tenter de convaincre le président sud-vietnamien le général Thieu, de signer également l'accord.

Dans le cas où Saigon maintiendrait son refus, le gouvernement américain serait décidé à conclure un cessez-le-feu avec Hanoï et celui-ci entrerait aussitôt en application.

Cependant, la Maison-Blanche a qualifié de « totalement dénuée de fonde-

ment » l'information diffusée par « Europe No 1 » selon laquelle un accord de cessez-le-feu au Viet-nam serait annoncé dans les 48 heures.

M. Le Duc-tho, conseiller spécial nord-vietnamien, avant de quitter l'aéroport d'Orly pour Hanoï, via Moscou et Pékin, avait fait vendredi la déclaration suivante : « Aujourd'hui, je retourne à Hanoï pour faire rapport à mon gouvernement sur les récentes négociations que j'ai eues avec M. Kissinger.

» Durant mon séjour à Hanoï, je maintiendrai toujours le contact avec M. Kissinger.

» M. Kissinger et moi-même sommes convaincus que nous ne ferons pas de commentaires sur les négociations privées que nous avons eues. Par consé-

quent, je n'ai rien à vous communiquer aujourd'hui. »

M. Le Duc-tho a ajouté, en réponse aux questions des journalistes qu'il n'avait pas encore « fixé le jour de son retour à Paris ».

A un journaliste qui lui demandait si l'on pouvait encore espérer qu'il y aurait un Noël de paix au Viet-nam, il a répondu : « Je suis toujours très optimiste. »

Il semble par ailleurs que, coïncidant avec la suspension des pourparlers Kissinger - Le Duc-tho, et le retour des deux principaux négociateurs dans leurs capitales respectives, on constate, à Saigon, un certain durcissement.

On insiste plus que jamais sur la thèse de l'invasion dont le Viet-nam du Sud a été victime, d'où la stricte nécessité du rétablissement de la zone démilitarisée.

La santé des Barnard

LE CAP, (AP). — La carrière médicale du professeur Christian Barnard ne sera en aucune façon compromise par l'accident dont il a été victime mercredi, a fait savoir l'hôpital Groote Schuur, où le célèbre chirurgien a pratiqué ses transplantations cardiaques historiques.

Un bulletin de santé a précisé que le Dr Barnard et sa femme, qui ont été renversés par un chauffard alors qu'ils sortaient d'un restaurant du Cap, ne souffrent d'aucune séquelle de leur accident.

FIN D'UNE AVENTURE



Le jeune pirate, au centre, après sa reddition. (Téléphoto AP)

MONTREAL (AFP). — La première tentative de détournement contre la compagnie régionale « Québécois » s'est finalement soldée par un échec. L'auteur du détournement, un jeune homme de 21 ans, était avant tout un « instable », mais peu dangereux. Après une valse-hésitation, devant son père, le pirate de

l'air a lâché la carabine à répétition de calibre 22 avec laquelle il menaçait depuis dix heures et demie les quatre membres de l'équipage d'un « BAC 111 » qu'il retenait comme otages à l'aéroport de Montréal et tout s'est bien terminé.

Match nul en Argentine : Peron et Lanusse ont renoncé le même jour

BUENOS-AIRES (AFP). — C'est avant de monter dans l'avion qui devait le mener à Asuncion (Paraguay) que l'ex-président Peron a fait part de sa décision de renoncer à représenter le « Front justicialiste de libération » aux élections présidentielles de mars 1973. Il a pris cette décision, a-t-il précisé dans sa déclaration, « en face de la situation existant en Argentine » et « au bénéfice de solutions permettant d'en finir avec la dictature militaire qui, avec ses attermolements, a conduit le pays dans son triste état actuel ».

« La situation en Argentine, a encore affirmé le général Peron, ne trouve pas sa solution dans un jeu de factions et de passions. Ou les Argentins unis et solidaires résoudront leurs problèmes, ou cette situation restera sans règlement possible. »

« Ni un parti politique, a poursuivi l'ex-président, ni un conglomérat d'entre eux, avec une opposition systématique des autres, ne pourra sortir de ce dilemme et de ses dangers. »

En fait, on s'attendait que le général Peron refuse de se présenter depuis qu'il s'est trouvé dans l'incapacité d'amener la junte à abroger un décret qui interdisait à toute personne, ne résidant pas en Argentine à la date du 26 août, de se présenter à un poste électif. Or, le général Peron n'est rentré en Argentine que trois mois plus tard.

On apprend, en outre, que le président Lanusse, qui est aussi commandant en chef de l'armée argentine, a annoncé qu'il se retirerait le 25 mai de l'armée et de la vie publique.

La date indiquée est celle où un gouvernement civil doit entrer en fonctions, après les élections qui auront lieu le 11 mars.

« Ni un parti politique, a poursuivi l'ex-président, ni un conglomérat d'entre eux, avec une opposition systématique des autres, ne pourra sortir de ce dilemme et de ses dangers. »

En fait, on s'attendait que le général Peron refuse de se présenter depuis qu'il s'est trouvé dans l'incapacité d'amener la junte à abroger un décret qui interdisait à toute personne, ne résidant pas en Argentine à la date du 26 août, de se présenter à un poste électif. Or, le général Peron n'est rentré en Argentine que trois mois plus tard.

On apprend, en outre, que le président Lanusse, qui est aussi commandant en chef de l'armée argentine, a annoncé qu'il se retirerait le 25 mai de l'armée et de la vie publique.

La date indiquée est celle où un gouvernement civil doit entrer en fonctions, après les élections qui auront lieu le 11 mars.



Pas d'accord à Helsinki

HELSINKI, (AFP). — Les 34 délégations participant depuis le 22 novembre à la première session de la réunion préparatoire européenne d'Helsinki se sont séparées vendredi, après une ultime séance de trois heures, sans avoir réussi à se mettre d'accord sur l'une au moins des questions qui paraissent arrivées à maturité.

Le dernier débat a porté sur la question épineuse des « mandats » qui devront être donnés aux commissions au cours de la deuxième phase de la conférence européenne. A travers les interventions des ambassadeurs soviétique et français c'est tout le problème d'un choix entre une préparation rapide ou détaillée et en profondeur, qui s'est à nouveau trouvé posé, sans pouvoir être résolu avant la clôture.

Aucun communiqué n'a été publié, la réunion se ralliant à l'opinion de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Peterson, qui, tout en estimant que la réunion avait fait « un travail utile », a déclaré ne pas voir la nécessité d'un communiqué « du fait qu'il n'y avait rien à mettre dedans ».

Dès vendredi après-midi, de nombreux délégués ont regagné leurs capitales respectives. Mais, les consultations se poursuivront discrètement sous une forme souvent bilatérale, au niveau des gouvernements. Le moins important de ces contacts ne sera pas la rencontre Brejnev-Pompidou, qui aura lieu en URSS quatre jours avant la reprise de la réunion à Helsinki le 15 janvier.

POUR TOUT SAVOIR SUR LE MONDE

Océanie

Paul va bien, le serpent est mort

PERTH, (AP). — Un petit Australien, Paul Jess, 18 mois, qui a voulu manger un serpent venimeux, va bien. Le serpent, lui, est mort.

Paul avait déjà avalé, la tête la première, une dizaine de centimètres du serpent, long de 30 cm, lorsque sa mère le vit. La queue frétillait encore sur les lèvres.

Mme Jess n'eut pas une seconde d'hésitation. Elle attrapa ce qui restait du serpent et tira. Mais cela ne plut pas à l'enfant qui reprit le serpent et se mit en devoir de poursuivre son repas.

Mme Jess fut inquiète lorsqu'elle aperçut du sang dans la bouche de son fils. En fait, c'était du sang appartenant au serpent.

Amérique

Grève mondiale des pilotes de ligne ?

MEXICO, (AP). — A l'issue d'une réunion de deux jours de l'IFALPA (Fédération internationale des associations de pilotes de ligne) M. Forsberg, président, a déclaré qu'un appel pourrait être lancé pour une suspension mondiale des transports aériens, si les gouvernements et les Nations unies ne trouvent pas le moyen de lutter contre les détournements d'avions.

M. Forsberg a été autorisé par la fédération, représentant 60.000 pilotes de ligne, à lancer un appel à une grève mondiale dans certaines circonstances.

Procès du banquier genevois en Suède

GOETEBORG (AFP). — Le procès d'un banquier genevois, qui avait débuté jeudi matin devant le tribunal de Goeteborg, a pris fin vendredi.

Le jugement sera rendu le 19 décembre. Dans son réquisitoire, le procureur Ekstrom a demandé que le banquier genevois soit condamné, pour tentative caractérisée d'exportation illégale de monnaies, à cinq mois de prison ferme, et que les 450.000 couronnes suédoises trouvées en sa possession soient confisquées. Il a, en outre, demandé qu'à

l'issue de sa peine, l'accusé soit expulsé du territoire suédois et qu'il ne soit plus autorisé à y revenir pendant dix ans.

Sur son côté, l'avocat de l'accusé, M. Curt Blomkvist, a plaidé la relaxe de son client et la levée immédiate de l'interdiction de se déplacer qui le frappe.

Après une courte délibération, le tribunal a décidé de maintenir cette interdiction, jusqu'à nouvel ordre, avec obligation de se présenter une fois par jour à la police, au lieu de deux fois, comme il devait le faire depuis sa mise en liberté provisoire, il y a un mois.

Europe

La parité de la livre

LONDRES (AP). — M. Barber, chancelier de l'Echiquier, a annoncé qu'une parité fixe de la livre ne serait pas rétablie avant que la Grande-Bretagne entre dans le Marché commun, le 1er janvier.

Précédemment, le gouvernement britannique avait annoncé qu'une parité fixe pour la livre — flottante depuis le 23 juin dernier — serait rétablie dès que possible, avant le Noël, espérait-on.

La déclaration de M. Barber est contenue dans une réponse écrite à une question posée à la Chambre des communes.

Attentats en Ulster

BELFAST (AFP - Reuter). — Une jeune fille de dix-neuf ans est morte de ses blessures à la suite de l'explosion d'une voiture piégée qui a ravagé un pub de la localité de Killeter (comté de Tyrone) près de la frontière de l'Eire. Six autres personnes ont été blessées dont le gérant du pub, père de la victime.

D'autre part, un policier a été tué et deux autres blessés, au cours d'une fusillade dans la ville de Lurgan, à 25 kilomètres de Belfast.

Enfin, trois hommes armés ont abattu près d'une usine d'Armagh un officier du régiment de défense de l'Ulster. Sa mort porte à 665 le nombre des victimes depuis le début du terrorisme en Irlande du Nord.

Des nouvelles de M. Grove

LONDRES (AP). — L'industriel britannique Ronald Grove enlevé il y a six jours à Buenos-Aires, a reçu la visite d'un médecin appelé par ses ravisseurs, et « tout indique qu'il se porte bien », a déclaré un porte-parole de la société Vestey.

« Noël tranquille » en Italie

TARENTE (AFP). — Un policier italien a été tué vendredi et trois autres ont été blessés au cours de l'opération « Noël tranquille » déclenchée jeudi par les autorités italiennes afin que les pétards et divers feux d'artifice utilisés en fin d'année ne soient pas trop meurtriers.

Les quatre hommes ont été surpris par l'explosion soudaine d'un chargement de pétards saisis qu'ils convoiaient vers le camp militaire de Tarente à des fins de destruction.

L'opération « Noël tranquille », traditionnelle en Italie, a été intensifiée cette année en raison de l'explosion d'un dépôt de poudre qui a fait dix-sept morts le 30 novembre à Rome.

L'affaire du « 5-7 »

GRENOBLE (AP). — Suite à l'action de Me Isorni, avocat de M. Charquet, industriel, demeurant à Chambéry, et de Mme Wittzins comptable d'Echirolles (Isère), devant le tribunal de Lyon lors de l'affaire de l'incendie du « 5-7 » et saisi par lui, Me Martinière, avocat près la cour de cassation, a déposé une plainte devant la 2me Chambre civile en vertu de l'article 681 du code de procédure pénale. Elle vise MM. Vaudeville, préfet de l'Isère, et Ulrich, secrétaire général de la préfecture.

Les plaignants estiment que les deux fonctionnaires ont encouru des responsabilités pour avoir laissé s'ouvrir l'établissement de Saint-Laurent-du-Pont.

UN FAIT PAR JOUR QUAND SOUSLOV...

Souslov a parlé jeudi à Paris et, ce matin, outre-Jura, bien des lèvres sont closes. Car, Souslov n'est pas seulement le délégué du P.C. soviétique, celui qu'en URSS on appelle le « gardien des bonnes mœurs », Souslov représente d'abord, et avant tout, la VÉRITÉ telle que la voit le Kremlin. Souslov est le conservateur du léningisme. L'idéologue, c'est Souslov et personne d'autre. Qui n'approuve pas, verse dans le schisme. Où en est donc Marchais à ce sujet ? Car l'intervention de Souslov a fait du bruit, tellement de bruit qu'une question se pose : qui donc a prié Souslov de se rendre à Paris ?

Le P.C. français, pour donner du piment à son congrès a-t-il demandé que Souslov y représente le P.C. soviétique ? Si c'est vrai, c'était une erreur. Souslov n'est pas venu pour approuver mais pour mettre en garde. Mais, il y a peut-être une réponse. Chargé de choisir un délégué, le Kremlin n'a-t-il pas sciemment envoyé à Paris, le plus impitoyable censeur de tous ceux qui, de près ou de loin, voudraient s'éloigner de ce que Souslov a lui-même qualifié des « enseignements du grand octobre » ? Oui, si c'est Marchais, l'erreur est grande. Si c'est Moscou, c'est un aveu. Et il prouverait que le P.C. soviétique désapprouve l'orientation actuelle du parti frère. Il y a donc une épine quelque part. Car, manifestement et pour des raisons purement tactiques, en Union soviétique, pour l'instant, le vent souffle à l'hiver.

Le P.C. français croyait sans doute que Souslov allait se féliciter de le trouver quasiment dans les allées du pouvoir. En fait, je suis à peu près certain que Marchais s'est lourdement trompé. De politique et d'époque. Nous ne sommes plus, l'URSS n'est plus à l'époque où elle avait intérêt à favoriser la création de Fronts populaires. L'expérience des mains tendues un peu à tout le monde ne présente plus aucun avantage dans le contexte de la politique internationale soviétique.

Faire du réformisme, c'était bon pour le P.C. français de 1936 alors que l'URSS était encore mise sur la touche par le plus grand nombre. C'était encore excellent sous Thorez en 1945 et les années suivantes. Les fronts populaires ou nationaux qui se constituaient un peu partout en Europe étaient pour l'URSS, des fenêtres ouvertes sur l'Occident, de l'oxygène venu d'ailleurs, un moyen de desserrer le corset qui l'entourait de toutes parts.

Aujourd'hui, les choses ont changé. Car, la situation internationale n'est plus la même. Par conséquent, les rapports de force ont changé. L'Occident ne peuvent pas être vus sous le même angle. Non pas parce que l'Ouest ne fait plus grise mine à Moscou, mais parce que l'URSS sait qu'elle peut faire beaucoup de choses, si elle respecte le contrat qui la lie aux Etats-Unis. Ce n'est pas un gouvernement à participation communiste dans tel ou tel pays qui, en 1972, donne à l'URSS de nouveaux quartiers de noblesse socialiste, mais ses rapports privilégiés avec Washington. C'est à partir de la politique dite de coexistence pacifique que l'URSS a tous ses balcons ouverts sur le monde.

C'est pourquoi Souslov a grogné au micro de Saint-Ouen. C'est pourquoi, il a rappelé que si Lénine avait condamné le gauchisme, « maladie infantile du communisme », il avait été tout aussi sévère pour ceux qui s'enlaient dans la boue du réformisme. A lire Lénine, on entend parler Souslov.

« Définir sa conduite d'une situation à l'autre, s'adapter aux événements du jour, aux changements de menus faits politiques, oublier les traits essentiels du régime capitaliste, c'est sacrifier les intérêts vitaux de la classe ouvrière... Lénine dit encore : « Sacrifier aux alliances avec les sociaux-réformateurs, c'est émauser la conscience des masses ».

Pour Souslov, comme il l'a déjà dit voici deux ans, « seul le drapeau léningiste appelle le peuple à la lutte ». Marchais, pour l'instant, avait besoin d'une autre bannière... L. GRANGER